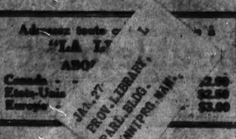
VOLUME XIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 3 FEVRIER 1926 NUMERO 34

Adressez toute c... à
"LA LI...
ABO...
Canada ... $2.00
Etats-Unis ... $2.50
Europe ... $3.00



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones: A 1616—A 1617

Publié par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot

M. KING A UN ADVERSAIRE A PRINCE-ALBERT

David-L. Burgess, fermier, ancien soldat, se présente à la dernière heure comme indépendant

Prince-Albert, Sask. — Contrairement à l'attente générale, l'hon. W.-L. Mackenzie King a de l'opposition pour le siège de Prince-Albert. Quelques minutes avant la fin de la nomination, on a présenté la candidature de David-L. Burgess, jeune fermier de MacDowell, à 20 milles au sud de la ville. Il se présente comme indépendant, mais il a toujours appartenu au parti conservateur. Il fut inspecteur de "homesteads" sous l'administration Borden, avant son départ pour la guerre. En France il entra dans l'aviation et obtint la croix militaire.

Le parti conservateur ignore officiellement sa candidature, mais il est à noter que tous les noms qui figurent sur ses papiers de nomination sont ceux de fermiers conservateurs.

M. King a été l'hôte d'honneur à un grand banquet public auquel assistaient M. Charles Dunning et tous les membres de son cabinet. Vingt-quatre députés de la Législature de Régina étaient aussi présents. Le soir il y a eu une grande assemblée publique à l'arsenal. Le premier ministre a promis l'achèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson pour cette année et une réorganisation du cabinet qui plaira à la Saskatchewan.

Les libéraux sont convaincus que M. King aura la plus grosse majorité qui se soit jamais vue dans la province.

FUNERAILLES DU GRAND CARDINAL

Le service funèbre a été chanté par S. E. Mgr Micara, nonce du Pape à Bruxelles

Bruxelles — La Belgique a rendu un dernier hommage aux restes du cardinal Mercier, jeudi.

Le corps du cardinal a été transporté à la cathédrale Sainte-Gudule aux sons des cloches de toutes les églises, du canon qui saluait et des marches funèbres rendues par les nombreuses fanfares militaires.

Le cortège était composé du roi Albert, du prince héritier Léopold, du maréchal Foch, commandant suprême des armées alliées, de nombreuses délégations de vétérans blessés venant de toutes les nations alliées, des représentants officiels de plusieurs Etats, de membres du gouvernement et du parlement, des autorités municipales de Bruxelles, de Malines et de toutes les principales villes du pays.

Le cardinal Bourne, de Westminster, et lord Halifax, qui représentait l'église anglicane, étaient aussi dans le cortège.

Le service à la cathédrale a été des plus impressionnants. Toute l'église était drapée de noir. Le cercueil était sur un immense catafalque placé à l'entrée du transept.

Son Excellence le nonce papal à Bruxelles, Mgr Micara, a chanté la messe de requiem. L'oraison funèbre a été faite en français par Mgr Evrard, qui a rappelé toute la vie et l'oeuvre du cardinal Mercier, le courage avec lequel il s'est opposé à la persécution et son ardent patriotisme.

La partie musicale a été exécutée par le choeur de la cathédrale de Malines. A la fin du service, le nonce papal a donné l'absolution générale à toutes les personnes présentes.

Le corps du cardinal Mercier a été inhumé vendredi dans la crypte de la cathédrale de Saint-Rambaut à Malines, après un second service funèbre.

Le choix de l'affiche qui annoncera le congrès eucharistique

Chicago — Thomas O'Shaugnessy, dessinateur de Chicago, a gagné le premier prix, offert au dessin de la meilleure affiche qui servira à annoncer le congrès eucharistique de Chicago, dans le monde entier. Le jury a eu à décider entre 300 projets d'affiches. M. O'Shaugnessy recevra $700, comme prix. Le second prix de $200 va à Soeur Cyrille, de l'Académie Sainte-Catherine de Chicago.

Les trois cents projets d'affiches seront exposés à l'exposition des arts catholiques qui se tiendra durant le congrès de Chicago.

PARLEMENT FEDERAL

M. HENRI BOURASSA PARLE SUR LE DISCOURS DU TRONE

Le député de Labelle se déclare contre l'amendement Méighen — Les ressources naturelles de l'Ouest garantie des droits des minorités catholiques et françaises — L'amendement Meighen défait par 10 voix

Ottawa — Il serait fastidieux de mentionner tous les orateurs qui ont pris part au débat sur l'adresse. La plupart d'entre eux ont eu peu d'arguments intéressants à faire valoir et tinrent surtout à se signaler aux yeux de leurs électeurs. Nous faisons exception pour l'un des derniers à parler, M. Henri Bourassa.

Le traité de Locarno

"Le Canada n'aura pas souscrit aux stipulations du traité de Locarno sans l'assentiment du parlement canadien", a déclaré l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice et chef intérimaire du gouvernement en chambre. Un débat se produira aux communes sur ce sujet d'importance internationale, et la députation aura ainsi l'occasion d'examiner les conséquences politiques et économiques de ce document qui est l'équitable appendice du traité de paix de Versailles. Cette promesse a été faite au nom du gouvernement, en réponse à une question de l'hon. Arthur Meighen, chef de l'opposition, qui s'informait du sort de ces négociations au point de vue canadien.

Nos relations avec les Etats-Unis

Nos relations avec l'étranger se compliquent tous les jours de nouvelles difficultés et l'hon. Charles Stewart, ministre de l'intérieur, a soumis les grandes lignes du conflit survenu depuis quelques années entre le Canada et les Etats-Unis au sujet de la diversion des eaux du lac Michigan par les autorités municipales de Chicago. "Nous avons présenté au gouvernement américain, dit-il, nos plus énergiques protestations, et nos récriminations ont été aussi vigoureuses que celles des autres Etats affectés".

"Et aussi futiles", a remarqué l'hon. Arthur Meighen.

Les ressources de l'Alberta

Le texte et les détails de la convention entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Alberta pour la remise, à ce dernier, du contrôle de ses ressources naturelles ont été rendus publics. L'entente, avant d'entrer en vigueur, doit recevoir non seulement l'approbation du fédéral et du provincial, mais aussi du Parlement impérial qui, d'après la loi de la province d'Alberta de 1871, peut seul modifier, en dernier ressort, le pacte confédératif.

L'administration provinciale assume tous les droits sur les terres de la Couronne en Alberta, sauf dans certains cas. C'est ainsi que le gouvernement fédéral garde les réserves des Indiens, les parcs nationaux, trois réserves forestières, les cours d'eaux et rivières, les sites historiques. D'autre part, le subside annuel, payé par le gouvernement fédéral à la province d'Alberta en compensation de ses ressources naturelles, devra prendre fin trois ans après la mise en vigueur de cette entente. Cette convention sera l'une des principales questions discutées par la Chambre après l'adoption de l'adresse.

M. Henri Bourassa

M. Henri Bourassa, député de Labelle, directeur du "Devoir", a fait vendredi une minutieuse et complète étude du discours du Trône. Pendant près de deux heures, avec une éloquence et une vigueur sans pareilles parmi la députation, il a fait une analyse très serrée du document ministériel, le disséquant clause par clause et apportant à la discussion des différents projets du gouvernement une hauteur de vues, une maîtrise de son sujet et un sens pratique que ses adversaires et ses admirateurs sont unanimes à louer.

Le député de Labelle a peut-être été le seul à faire une critique aussi complète du discours du Trône. Il est, en tout cas, le seul qui ait étudié à fond l'amendement de M. Meighen. Et après l'avoir disséqué, il a déclaré qu'il ne pouvait pas l'appuyer, parce qu'il était insuffisant et incomplet, trop étroit et trop vague à la fois, n'offrant aucune solution pratique. Cependant, M. Bourassa a bien soin de répéter aux libéraux qu'il se réserve la plus entière liberté d'action pour donner son vote contre les mesures dont il est fait mention dans le discours du Trône, quand ces mesures ne seront pas en harmonie avec les aspirations du Canada ou qu'elles ne viseront pas à la reconstruction de l'esprit national appliqué aux besoins présents et futurs du Canada.

Les droits des minorités catholiques et françaises de l'Ouest

Un passage du discours de M. Bourassa a créé une impression toute particulière. C'est lorsque, parlant de la question de la remise des ressources naturelles à l'Alberta, il a rappelé qu'il était l'un des rares survivants de cette conférence où il fut décidé que ces ressources naturelles resteraient aux mains du gouvernement fédéral "comme garantie du maintien de ce qui restait des droits scolaires des minorités catholiques et françaises de ces provinces", et qu'il ferait des révélations à ce sujet lorsque la mesure proposée serait soumise à la discussion de la Chambre.

M. J.-S. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg, qui a été l'orateur suivant, a corroboré certaines affirmations de M. Bourassa sur les prévisions des hommes d'Etat anglais relativement à la guerre de 1914. Et le député de Winnipeg a procédé ensuite à l'étude du discours du Trône du point de vue des principes du parti travailliste.

Amendement défait

L'amendement protectionniste au discours du trône a été défait lundi par un vote de 125 contre 115. Les progressistes et les indépendants ont voté en bloc avec le gouvernement.

Le remaniement du cabinet

Ottawa — On apprend de source certaine que M. Dunning n'a pas encore donné de réponse définitive. Entrera-t-il ou n'entrera-t-il pas dans le cabinet? On ne sait. Les libéraux de la Saskatchewan s'opposeraient à son départ et préféreraient envoyer à M. King un des collègues de M. Dunning, M. Gardiner ou M. Foster. Le premier ministre, pendant son voyage à Prince-Albert, pourra probablement étudier la question avec M. Dunning.

M. Motherwell, ministre de l'agriculture, donnera probablement sa démission ces jours-ci pour devenir lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan.

Mgr Emard est reçu par le Saint-Père

Rome — S. G. Mgr Emard, archevêque d'Ottawa, a eu une audience d'une demi-heure avec le Pape, vendredi, et un peu plus tard Sa Sainteté, accompagnée de l'archevêque, reçut les étudiants du Collège Canadien à Rome. Le pape leur a démontré la nécessité de faire des études solides, de travailler ardemment, et leur a donné sa bénédiction.

FUSION DE DEUX ORGANISATIONS DES FERMIERS

Les "Grain Growers" de la Saskatchewan et l'Union des Fermiers décident de s'amalgamer

Saskatoon — A une convention des "Grain Growers" de la Saskatchewan et de l'Union des Fermiers, tenue ici vendredi après-midi, sous la présidence de G.-H. Burnell, président de la Coopérative du Manitoba, les deux organisations ont décidé de se fusionner.

Le débat, qui a duré deux heures et demie, a été très animé. Finalement la motion de fusion a été adoptée par 709 voix contre 25. Le nom de la nouvelle organisation sera: les Fermiers-Unis de l'Ouest Canadien, section de la Saskatchewan. La nouvelle organisation de la Saskatchewan sera la première unité d'un vaste corps qui embrassera les trois provinces de l'Ouest. On s'efforcera ensuite d'amalgamer les Fermiers-Unis du Manitoba et les Fermiers-Unis de l'Alberta, qui deviendront les Fermiers-Unis de l'Ouest Canadien, section du Manitoba et section de l'Alberta.

Cet arrangement n'est que provisoire. Un comité de cinq membres de chacune des deux organisations va s'occuper de tous les détails, de la charte, des règlements, etc. Lorsque le tout aura été approuvé par le comité, une assemblée spéciale des deux organisations siégeant séparément aura lieu, au plus tard le 15 novembre, pour ratifier l'arrangement.

Le résultat du vote a donné lieu à une grande manifestation d'enthousiasme.

George-F. Edwards a été réélu pour un troisième terme président des "Grain Growers" et George Langley vice-président. L'élection de ce dernier a été chaudement disputée.

Le plus grand centre producteur de papier à journal

Port Arthur — En moins de cinq ans le district de la Baie du Tonnerre sera devenu le plus grand producteur du monde de papier à journal. C'est du moins ce que laisse entendre F.-N. Youngman, gérant de la pulperie Thunder Bay Paper, qui revient de Toronto où il avait une entrevue avec le ministre provincial des terres et des forêts, l'hon. James Lyons, et avec le premier ministre Howard Ferguson. Il a été question, au cours de cette entrevue, de vastes projets de cette compagnie dans la région de Port Arthur.

La compagnie Thunder Bay Paper produit actuellement 100 tonnes de papier par jour, et en 1931 cette même compagnie pourra produire 40 tonnes de papier à journal, 350 tonnes de pâte à papier et 125 tonnes de sulphite. Les capitaux placés dans l'entreprise seront de 10 millions et la compagnie donnera du travail à 10,000 hommes.

Le radio lui rend l'ouïe



Mademoiselle Elsie Hayes, que nous voyons ici est âgée de 25 ans et habite Winnipeg. Elle était sourde et muette depuis l'âge de trois ans. Dernièrement un ami l'invita à coiffer un casque téléphonique et à écouter un concert irradié de CNRW, le poste de radio du Chemin de fer National du Canada à Winnipeg. A sa grande surprise elle put non seulement entendre des sons, mais distinguer différents instruments de musique. Bien plus, à la conclusion du concert elle entendit sa mère lui demander si elle avait entendu la musique et inclinant la tête affirmativement elle émit un son se rapprochant assez bien du mot "Mother". Le lendemain, se rendant à son travail elle entendit pour la première fois les bruits de la rue. Elle peut maintenant entendre un phonographe placé près d'elle.

Des spécialistes des oreilles disent qu'il se peut très bien que des vibrations radiotéléphoniques aient pu lui faire entendre des sons pour la première fois après 22 ans de surdité, mais que ce phénomène existe seulement lorsque le sens de l'ouïe demeure latent, même après une longue période de surdité.

Les Fêtes du Centenaire de Mgr Ritchot à Saint-Norbert

Belle soirée dramatique au Couvent — La fête religieuse à l'église et le banquet à l'Académie Collégiale Ritchot — Discours de M. l'abbé J.-M.-A. Jolys, Mgr Cherrier, P.A., V.G., M. Roger Goulet, Hon. juge L.-P. Roy

La célébration du centenaire du regretté Mgr Ritchot s'est ouverte mercredi soir à Saint-Norbert par une séance dramatique et musicale donnée par les Enfants de Marie de la paroisse, sous la direction de Mme M.-E. Houde, institutrice à l'école des garçons, et les pensionnaires du couvent. Ces dernières rappelèrent en termes élogieux et choisis ce que fut le héros du jour. Le tout fut présenté d'une manière à la fois gracieuse et distinguée.

La pièce de résistance fut un drame en quatre actes: "Orgueil de Reine". L'héroïne, Christine de Suède, femme au caractère violent et bizarre, fait exécuter un traître, Monadelschi, son écuyer. Mais Christine se repent. Ses regrets et sa pénitence jusqu'à sa mort donnent au drame un caractère moral et chrétien.

Les différents rôles furent très bien remplis et toutes les jeunes actrices méritent de sincères félicitations.

Une comédie: "Le laquais de Madame", amusa beaucoup l'auditoire.

Comme entr'acte, la lecture de "Mgr J.-N. Ritchot", poésie de circonstance composée par M. l'abbé Jolys, curé de Saint-Pierre, provoqua de chaleureux applaudissements.

Trois monologues donnés par des petits garçons furent très applaudis.

Enfin le tout se termina par un mot de remerciement et le chant "O Canada".

Malgré le grand froid, l'assistance fut très nombreuse. Une trentaine de prêtres, parmi lesquels Mgr Cherrier, Mgr Jubinville, M. l'abbé Jolys, M. l'abbé Maillard, curé de Gravelbourg, M. l'abbé Poirier, curé de Ponteix, M. l'abbé Kugener, curé de Willow Bunch, avaient bien voulu se joindre aux paroissiens de Saint-Norbert pour fêter le héros du jour.

La cérémonie religieuse

Jeudi, à 10 h., a eu lieu dans l'église de Saint-Norbert, magnifiquement décorée pour la circonstance, une grand'messe à laquelle assistait un nombreux clergé des diocèses de Saint-Boniface, de Winnipeg et de Régina, ainsi que de nombreux fidèles de la paroisse et du dehors.

Mgr Cloutier, P.A., V.G., curé de Saint-Norbert, administrateur du diocèse en l'absence de S. G. Mgr Béliveau, officiait, assisté de MM. les abbés Boulet et Roy comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé L. Primeau, de l'archevêché, remplissait les fonctions de maître des cérémonies.

On remarquait en outre dans le choeur: Mgr Cherrier, P.A., vicaire général du diocèse de Winnipeg; Mgr Jubinville, curé de la cathédrale de Saint-Boniface; M. l'abbé J.-M.-A. Jolys, curé de Saint-Pierre; MM. les abbés C. Maillard, Gravelbourg; N. Poirier, Ponteix; H. Kugener, Willow Bunch; C. Poirier, Wolseley; C.-E. Lynch, de l'archevêché de Winnipeg; J.-A. Sabourin, D. Lamy, de l'archevêché de Saint-Boniface; RR. PP. Dominique, prieur de la Trappe; J.-B. Sauvé, S.J., du Collège de Saint-Boniface; A. Roberge, C.SS.R., Sainte-Anne des Chênes; A. Champagne, C.R.I.C., Notre-Dame de Lourdes; MM. les abbés E.-B. Rocan, Sainte-Agathe; J.-P. Gagnon, Saint-Adolphe; J. Bertrand, Fort Garry; A. Beaudry, Aubigny; C. Paillé, Transcona; I. Macaire, Saint-Malo; O. Moquin, Sainte-Geneviève; J.-M. Mireault, Sainte-Elisabeth; H. Heynen, Bruxelles; L. de G. Bélanger, Rainy River; C.-N. Deslandes, Fannystelle; J.-A. Bastien, Saint-Eustache; R.-A. Rousseau, Mariapolis; J.-O. Lizotte, Keewatin; A. Laurin, Pinewood; P. Picton, Saint-Pierre.

Le choeur de chant, sous l'habile direction de M. Edmond Beaudry, a exécuté une très belle messe en musique.

M. l'abbé J.-M.-A. Jolys, curé de Saint-Pierre, a fait revivre en termes éloquents la grande figure de Mgr Ritchot, à l'aide de ses propres souvenirs personnels. Prenant pour texte de son discours la parole du livre des Machabées: "Et Judas qui porte le nom de Machabée se leva... et sur son peuple il répandit la gloire et pour toujours sa mémoire est en bénédiction", il a montré dans l'ancien curé de Saint-Norbert le prêtre, le curé de paroisse, le citoyen et le patriote. L'orateur a rappelé que c'est grâce à lui que l'esprit de modération a prévalu dans les conseils du gouvernement provisoire de la Rivière-Rouge. Il l'a montré également réalisant la fondation des trois grandes oeuvres de sa paroisse: le monastère des Pères Trappistes, le couvent des Soeurs Grises et l'asile des Soeurs de la Miséricorde.

Nos lecteurs trouveront plus loin le texte complet du discours de M. l'abbé Jolys.

Le Banquet

Immédiatement après la messe, un superbe banquet préparé par les Dames de Sainte-Anne était servi dans la salle de l'Académie Collégiale Ritchot.

Outre les membres du clergé déjà mentionnés, on remarquait parmi les convives l'hon. juge L.-P. Roy, M. Roger Goulet, inspecteur des écoles, M. Samuel Nault, président de l'Union Nationale Métisse, M. H.-D. de Moissac, trésorier de la ville de Saint-Boniface, etc.

Mgr Cloutier donne lecture d'un télégramme de S. G. Mgr Béliveau disant que sa santé commence à s'améliorer et qu'il s'associe de tout coeur à la célébration du centenaire, et d'un autre de S. G. Mgr Sinnott regrettant de ne pouvoir venir et exprimant sa satisfaction de voir commémorer le souvenir des anciens. Puis il présente le premier orateur, Mgr Cherrier, légataire universaire de Mgr Ritchot et continuateur de ses oeuvres.

Discours de Mgr Cherrier

Mgr le Grand Vicaire et
vénéré curé de Saint-Norbert,

Messieurs et chers amis,

Je suis heureux de m'associer à vous dans la grande fête du jour; et, comme légataire de l'illustre défunt Mgr Ritchot, c'est mon devoir de remercier de tout mon coeur Mgr Cloutier, le Grand Vicaire de l'archidiocèse de Saint-Boniface et curé actuel de Saint-Norbert, d'avoir eu la pensée d'organiser cette belle fête du centenaire de l'un des prêtres les plus marquants dans l'histoire de notre pays.

Je m'unis aussi à Mgr Cloutier pour remercier tous ceux qui, mûs par un mouvement de reconnaissance autant que d'admiration, sont venus par leur présence rehausser la solennité de cette grande célébration. Les paroissiens de Saint-Norbert doivent se sentir heureux et privilégiés d'avoir eu pour curé un homme de la valeur de feu Mgr Ritchot.

Je félicite de tout coeur les Enfants de Marie et les élèves du couvent de Saint-Norbert pour leur séance si bien réussie d'hier soir. Elles ont dû assurément être sous le contrôle d'une baguette de fée.

Vous voulez sans doute, Messieurs, que je vous parle, moi aussi, de Mgr Ritchot. Je ne saurais vous répéter les belles choses que vous avez entendues ce matin à l'église, et qui vous ont été dites avec tant d'éloquence par mon vénérable ami le curé de Saint-Pierre-Jolys. Mais vous accepterez, j'en suis sûr, les quelques réflexions qui suivent, avec toute la bienveillance de votre bonne volonté.

Les deux oliviers et deux chandeliers

Mgr Taché, appelé à faire l'oraison funèbre de Mgr Bourget, décédé au mois de juin 1885, unissait le nom de ce saint évêque à celui de son illustre prédécesseur Mgr Lartigue et les comparait, ainsi unis, aux deux oliviers et aux deux chandeliers dont il est fait mention au chapitre XI, 2, 4, du livre de l'Apocalypse. Il me semble que l'on puisse également, à l'occasion de la grande fête du centenaire de Mgr Ritchot, réunir son nom à celui du grand évêque Taché, et les comparer tous deux à deux oliviers fertiles et féconds en bonnes oeuvres, et à deux chandeliers dont la lumière brille constamment devant le Seigneur en la terre de Manitoba.

N'ont-ils pas, en effet, durant leurs années d'union intime, travaillé ensemble et avec une égale énergie, au développement de l'Eglise du Christ dans l'Ouest canadien; n'ont-ils pas, avec un zèle égal, travaillé à conserver aux enfants du pays, nos chers Métis, et à tous ceux de notre sainte religion, qui viendraient associer leurs destinées aux leurs, tous les droits intangibles de notre religion, de l'éducation de nos enfants et de notre langue? Ils ont sauvé le sol, qui de droit devait appartenir aux premiers occupants; ils ont, avec la phalange des premiers missionnaires, prêtres séculiers et membres de la grande famille des Oblats de Marie Immaculée, assis sur des bases inébranlables la religion chrétienne et catholique dans nos fertiles prairies de l'Ouest. Et, si des lois iniques sont venues faire brèche à l'édifice de l'éducation religieuse et française au pays, il n'en reste pas moins acquis à l'histoire que les droits que ces deux hommes avaient su s'assurer avec tant de sagesse au prix de tant de labeurs et de sacrifices, restent et resteront toujours des droits sacrés que seules des mains sacrilèges ont pu violer et temporairement soumettre aux caprices d'une majorité aussi tyrannique qu'injuste.

A Saint-Boniface

Ils ont été des oliviers fertiles et féconds en bonnes oeuvres. Allons à Saint-Boniface et nous y lirons dans les annales diocésaines comment, sous l'habile direction de Mgr Taché, a pris naissance l'ancienne et humble cathédrale, qui maintenant a malheureusement disparu par la nécessité des temps, pour faire place au vaste bâtiment dû à l'initiative du regretté Mgr Langevin; nous y lirons au prix de quels sacrifices a pris naissance l'ancien Collège de Saint-Boniface, détruit il y a peu d'années par un incendie désastreux, mais remplacé lui aussi par un local nouveau, monument d'architecture dû également à l'initiative de feu Mgr Langevin; nous y lirons encore comment l'oeuvre des RR. SS. de la Charité, dites Soeurs Grises, née sous l'impulsion première de Mgr Provencher, et sous l'influence bienveillante et protectrice de Mgr Taché, a grandi et s'est développée et dédoublée en un hospice magnifique pour le secours des infirmités du vieil âge, et en un hôpital grandiose pour le traitement et le soulagement de toutes les maladies de l'humanité souffrante. Et les Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie, les pouvons-nous oublier? Ne sont-ce pas elles qui, répondant à l'appel de Mgr Taché, sont venues doter le pays de ces institutions d'enseignement supérieur qui en font l'honneur et la gloire?

A Saint-Norbert

Et si, de Saint-Boniface, nous passons à Saint-Norbert, nous y verrons pareillement, sans doute sous une échelle diminuée, les oeuvres semblables dues à l'initiative de feu Mgr Ritchot: une église bâtie au coût des économies accumulées durant de nombreuses années; un couvent, humble dans ses commencements, devenu avec le temps une institution d'éducation de tout premier ordre pour les jeunes filles du pays; une école aussi pour garçons bâtie avec l'argent de la succession du même regretté curé de Saint-Norbert; un asile, portant le nom d'asile Ritchot, pour le bien-être des plus déshérités de la nature, sis et situé sur un terrain, don princier de l'illustre défunt et surpassé seulement par un autre don, celui-ci don royal fait à nos chers Trappistes de Notre-Dame des Prairies.

Ce sont de telles oeuvres qui ont uni ces deux hommes distingués, et qui en ont fait des chandeliers à branches multiples, représentant chacune l'une ou l'autre des grandes oeuvres accomplies pour la gloire de l'Eglise, le bien-être de notre société civile, la protection et le bonheur de l'enfance et de la jeunesse chrétienne et catholique de notre pays. Et c'est ainsi qu'ils sont devenus deux chandeliers dont la lumière brille constamment devant le Seigneur dans notre terre du Manitoba.

Du lieu de leur repos et de la gloire dont, nous n'en doutons pas, ils jouissent au ciel du bon Dieu, ils ont pu répéter et répètent encore sans doute la parole du grand apôtre: "Ego plantavi, Apollo, — c'est-à-dire leurs successeurs, et vous êtes du nombre vénéré Mgr Cloutier, — Apollo rigavit, Deus autem incrementum dedit. — J'ai planté, Apollo a arrosé, mais c'est Dieu qui a donné l'accroissement." (I Cor. III, v.-6.)

Culte des ancêtres

Mais que doivent nous inspirer la célébration de ces glorieux centenaires, surtout de celui qui fait l'objet de la grande fête du jour!

Il existe au Japon, dans l'extrême Orient, une forme de religion appelée Shintoïsme. Le shintoïsme n'est autre chose que le culte des ancêtres et par extension le culte de ceux qui ont bien mérité de la patrie. C'est la loyauté vivante et permanente. Je me suis souvent dit que si je n'étais né de parents chrétiens et si je n'avais eu le bonheur de grandir dans la religion catholique, j'aurais voulu être shintoïste pour honorer la mémoire de mes ancêtres et chanter les gloires des grands hommes qui ont dépensé leur vie à faire le bien au milieu de leurs concitoyens.

Heureusement pour les enfants de l'Eglise, il existe dans notre sainte religion un culte sacré, que les disciples de Notre-Seigneur ont résumé par un mot qui dit infiniment plus que tous les shintoïsmes du monde païen; ce

(A suivre en deuxième page)

Les fêtes du Centenaire de Mgr Ritchot à St-Norbert

(Suite de la première page)

tout, c'est la "communion des saints". Nous honorons tous ceux qui forment au ciel l'Eglise triomphante du Christ; nous aimons à nous rappeler leurs oeuvres, qui ne doivent jamais périr. Leur souvenir est une invitation à la reconnaissance et à l'imitation de leurs vertus. C'est là ce qui fait la beauté de la célébration d'un centenaire chrétien. Faire revivre la mémoire des défunts, que nous croyons couronnés dans le royaume des élus du Seigneur, chanter leur gloire pour nous encourager à marcher sur leurs traces: voilà le culte que nous aimons.

Hommage reconnaissant

Et pour ma part, dans l'administration des biens qui m'ont été légués en fidéi-commis, je tâche de me montrer reconnaissant et fidèle à la confiance qu'a fait reposer en moi l'illustre prélat défunt. Je me fais un devoir sacré d'imiter, dans la mesure de mes forces, les vertus de celui que j'honore et que nous honorons tous, et je voudrais que nous ayons tous au coeur une tablette commémorative où nous pourrions lire chaque jour les paroles gravées sur le marbre adossé au mur du sanctuaire de l'église de Saint-Norbert:

"A la mémoire de Mgr Joseph-Noël Ritchot, P.A., V.G., curé de Saint-Norbert, décédé le 16me jour de mars A.D. 1905, âgé de 79 ans, 2 mois et 13 jours. — Citoyen qui, par des temps troublés, lutta héroïquement pour les libertés de son pays d'adoption; conseiller sûr et discret de son archevêque et de ses confrères; pasteur au coeur débordant de zèle et de paternité pour ses ouailles, il a aimé les siens, il les aima jusqu'à la fin. — Il vivra dans ses oeuvres."

Quelques chiffres

Mgr Cherrier ajoute quelques chiffres intéressants. Depuis la mort de Mgr Ritchot, comme son légataire universel il a dépensé $2,397 en oeuvres pies (messes offertes pour le repos de l'âme de Mgr Ritchot, etc.) et $76,444 en dons. Il a versé à S. G. Mgr Béliveau, pour sa cathédrale et son petit séminaire, $15,770. De plus il a cru répondre au désir du vénéré défunt en fondant au Collège de Saint-Boniface une bourse pour un enfant bien méritant de la paroisse de Saint-Norbert. Mgr Cherrier ajoute qu'il a été heureux, dans cette administration de la succession Ritchot, de se servir des services précieux du curé actuel de Saint-Norbert, Mgr Cloutier.

Discours de M. Roger Goulet

M. Roger Goulet parle au nom de l'Union Nationale Métisse. Il remercie les organisateurs d'avoir fourni à cette société l'occasion de mêler sa voix au concert de louanges qui s'élève en l'honneur du héros de la fête. La nation métisse, dit-il, a Mgr Ritchot en grande vénération. Aux jours sombres de 1869, deux hommes se sont rencontrés qui ensemble ont été les maîtres de la situation: Ritchot et Riel. Alors que les Métis étaient encore indécis sur le choix d'un chef, c'est le Père Ritchot qui leur désigna "le petit Louis Riel". Ces deux hommes eurent le coup d'oeil sûr et clairvoyant. Il ne faut pas oublier que Riel rencontra de l'opposition dans sa propre famille et que ses partisans n'étaient qu'une petite poignée dont la moitié ne comprenait pas ce dont il s'agissait. Si le Manitoba est resté au Canada et à l'Empire britannique, si nous jouissons de certaines libertés au point de vue de notre langue et de notre religion, nous le devons à Mgr Ritchot et à l'influence heureuse qu'il exerçait sur les Métis d'alors. Ce fut sur ses conseils et ceux de Mgr Taché que fut établi le gouvernement provisoire. Il fut l'un des délégués chargés de porter à Ottawa la liste des droits et grâce à son influence sur les deux autres délégués, Scott et Black, la mission tourna à l'avantage des habitants de la Rivière-Rouge.

L'orateur déplore l'ignorance de notre propre histoire chez un trop grand nombre et dit qu'une histoire des événements de 1869-70 du point de vue métis sera publiée prochainement. Ce que nous voulons, c'est la vérité. Nous avons toujours eu d'ardents défenseurs parmi les Oblats, les prêtres séculiers et les laïcs et nous comptons encore sur eux. M. Goulet fait allusion à la "survivance franco-canadienne", fruit des sacrifices d'autrefois, et déclare en terminant que le français se fortifiera parmi nous parce que nous avons besoin de notre langue pour grandir et nous développer.

Discours de l'hon. juge L.-P. Roy

L'hon. L.-P. Roy, juge de la cour de district de Saint-Boniface, prend la parole à la place de l'hon. juge Prud'homme, qu'une indisposition passagère retient à la maison. Il tient à rendre un hommage de reconnaissance à la mémoire de Mgr Ritchot pour les avantages innombrables que lui doit la génération actuelle et un hommage d'admiration pour les grandes qualités de ce prélat.

L'orateur tire de la vie du héros les leçons excellentes qui en découlent pour nous. Son courage indomptable, sa constance et sa persévérance devraient nous inspirer dans les luttes que nous avons à soutenir. Son esprit de charité est aussi digne d'exemple. Le 19 janvier 1870 il y eut une grande assemblée convoquée par Louis Riel pour entendre le délégué canadien Donald Smith. Le Père Ritchot, quand vint son tour de parler, déclara qu'il était heureux de se trouver là avec l'évêque de Prince Rupert et le clergé protestant et qu'il était convaincu que tous avaient à coeur les meilleurs intérêts du peuple, le règne de l'ordre et de la paix. L'historien Alexander Begg rapporte que ces nobles paroles firent plus pour l'apaisement des esprits que tous les autres discours. Dans nos luttes d'aujourd'hui, dit l'hon. juge Roy, on se laisse souvent aller à mettre en doute la bonne volonté des autres, on manque à la charité et l'on cause des blessures profondes qui mettent longtemps à se cicatriser. Luttons avec courage et ténacité, mais soyons charitables et ne mettons jamais en doute les bonnes intentions des autres.

L'orateur rend hommage au successeur de Mgr Ritchot et déclare en terminant que le rôle du curé de Saint-Norbert a été celui de tout le clergé au Canada.

Mgr Cloutier

Mgr Cloutier clot la série des discours. Après avoir rappelé la façon originale dont le Père Ritchot donnait ses conseils à ceux qui venaient le consulter, il remercie toutes les personnes qui ont participé à la préparation des fêtes: les Révérendes Soeurs Grises qui ont donné l'usage de leur salle pour la séance de la veille, les dames et les jeunes filles qui ont pris part au programme de cette soirée, les Dames de Sainte-Anne organisatrices du banquet, le choeur de chant et son directeur M. Edmond Beaudry, et enfin les distingués orateurs de la journée. Il relève quelques-unes des paroles qui viennent d'être prononcées par l'hon. juge Roy, faisant appel à la ténacité et à la fierté. "Nous n'avons de permission à demander pour rien, dit-il, dans ce pays découvert et colonisé par les nôtres."

La célébration du centenaire de Mgr Ritchot, dans sa belle et harmonieuse simplicité de fête de famille, demeurera un agréable souvenir pour tous ceux qui ont eu le bonheur d'y assister.

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

Elle a été prorogée jeudi soir — La question des ressources naturelles

Régina — La session de la Législature a été prorogée jeudi soir, après une séance très laborieuse. Elle a adopté 72 bills publics et neuf bills privés. La dernière mesure a été une loi changeant le nom de l'association des "Grain Growers".

Le bill amendant l'acte d'incorporation de la Coopérative de la Saskatchewan a été adopté à l'une des dernières séances. Une légère modification seulement y a été faite, mais il a fourni ample matière à discussion.

La proie pour l'ombre

Les députés ont voté à l'unanimité la motion suivante présentée par le Dr Anderson, chef conservateur:

"Dans l'opinion de cette assemblée, le gouvernement de la Saskatchewan devrait faire des démarches immédiates pour soumettre au gouvernement du Canada les réclamations de cette province pour le transfert du domaine public dans ses limites sans autre délai, avec des termes équitables pour la province."

M. Dunning a déclaré que la Saskatchewan aurait pu obtenir ses ressources naturelles il y a trois ans sur les mêmes bases que l'Alberta, mais qu'il était inacceptable de prendre les ressources et de renoncer au subside annuel qui en tient lieu. Actuellement la province reçoit $750,000 par année et cela doit continuer "à perpétuité".

L'expérience des autres provinces qui contrôlent leurs ressources naturelles fait croire au premier ministre que pas une seule ne reçoit plus pour le revenu de ces ressources qu'il lui en coûte pour leur administration. Le problème de la Saskatchewan est donc d'obtenir un arrangement qui soit équitable et profitable pour le peuple. La difficulté n'est jamais venue d'un parti politique. M. Dunning n'est pas en faveur de soumettre la question au conseil privé, mais préfère la discuter avec le parlement fédéral.

LEGISLATURE PROVINCIALE

LE PREMIER JOHN BRACKEN REPOND AUX CRITIQUES DE L'OPPOSITION

Il faut préserver Winnipeg comme centre de distribution — Etablissement d'industries secondaires et développement de l'industrie agricole — Les architectes et les surveillants

Toute la semaine à la Législature a été prise par la discussion sur le discours du trône. L'opposition a lancé ses premières attaques et le premier ministre y a répondu.

Major F.-G. Taylor

Le major F.-G. Taylor, chef conservateur, a critiqué le gouvernement sur plusieurs points, insistant surtout sur la nomination de W.-C. McKimmel, député de Rockwood, comme président de la Commission suburbaine et sur le salaire payé à la Commission des liqueurs. Il a déclaré que le crédit du Manitoba avait été établi par les pionniers des premiers jours qui, sans l'aide du gouvernement, avaient posé les bases de la prospérité de la province. Il a reproché à l'administration actuelle de faire simplement un travail de surveillant, alors qu'il faudrait les services d'un architecte pour édifier à la façon de ces pionniers.

John Queen

John Queen, chef ouvrier, s'en prend lui aussi au gouvernement, auquel il reproche de n'avoir pas fait adopter une seule mesure de législation sociale depuis qu'il est au pouvoir. Il demande des pensions pour les aveugles et les vieillards et espère que la Chambre s'occupera de faire commuer en emprisonnement à vie les peines de mort qui doivent être exécutées le 3 février.

W.-D. Bayley, indépendant (Assiniboia) qui a déjà reproché au gouvernement d'ignorer les indépendants comme groupe, parle aussi avant le premier ministre.

Hon. John Bracken

Dans un discours de deux heures, le premier ministre répond aux critiques de l'opposition et justifie les mesures de son gouvernement préconisées dans le discours du trône. Il déclare que devant les problèmes qui se posent, il faut encourager l'établissement d'industries secondaires à Winnipeg, concurremment avec le développement parallèle intensif de l'industrie primaire et fondamentale de la province. La position de Winnipeg comme centre de distribution, dit-il, est menacée par le canal de Panama; les marchandises peuvent maintenant être importées d'Europe par le canal et Vancouver et déversées dans la partie ouest de la province à meilleur marché qu'elles pourraient être importées directement par Montréal et distribuées par Winnipeg.

Winnipeg doit être préservé comme centre de distribution, dit M. Bracken, ne serait-ce que pour la raison égoïste de sa contribution au revenu provincial. Deux moyens peuvent concourir à ce résultat: le premier consiste à développer la ville au point de vue économique par l'établissement de manufactures pour la fabrication de marchandises pour lesquelles on peut se procurer la matière première et le capital nécessaires; le second consiste à intensifier la production agricole et par là même augmenter la population dans la partie ouest tributaire de la ville. Ce sont là les problèmes auxquels a à faire face la province et c'est leur solution qui a poussé le premier ministre à faire un appel, à Brandon, en faveur d'une meilleure entente entre les centres ruraux et urbains.

Répondant à la critique de M. Taylor qui reprochait à son gouvernement de faire simplement oeuvre de surveillant alors qu'il faudrait un architecte, M. Bracken dit qu'il y a précisément eu trop d'architectes et pas assez de surveillants. Il passe en revue le travail de ces architectes: le palais législatif, le collège d'agriculture, le système de drainage, etc.

Commission scolaire de Norwood

Parmi les bills déposés devant la Chambre, à signaler celui de la Commission scolaire de Norwood, présenté par M. Joseph Bernier, député de Saint-Boniface.

M. Joseph Hamelin, indépendant) Sainte-Rose du Lac) a présenté une pétition au nom de Ronal Terrall, P. Saint-Germain, etc., demandant que les townships 25 à 29, rang 14, et 30 et 31, rangs 14, 15 et 16, ouest du méridien principal du Manitoba, soient retirés de la municipalité de Lawrence pour être placés dans les territoires inorganisés.

Comités permanents

Les comités permanents pour la session sont constitués comme suit:

Amendements aux lois — Hon. MM. Bracken, Cannon, Clubb, Craig, McLeod (Arthur), MM. Bachynsky, Bayley, Bernier, Campbell, Compton, Downes, Edmison, Foster, Griffiths, Haig, Jacob, Kirvan, Little, Mooney, Muirhead, McGregor, McKinnell, Queen, Mme Rogers, MM. Taylor, Tanner, Wolstenholme, Yakimischak.

Comptes publics — Hon. MM. Bracken, Clubb, Préfontaine, MM. Barclay, Berry, Black, Boivin, Breakey, Campbell, Compton, Edmison, Evans, Farmer, Griffiths, Hryhorczuk, Ivens, Jacob, Newton, Rojeski.

Affaires municipales — Hon. MM. McLeod, Préfontaine, MM. Barclay, Bachynsky, Bayley, Berry Boivin, Breakey, Brown, Campbell, Compton, Esplen, Evans, Farmer, Foster, Hamelin, Hryhorczuk, Mooney, McGregor, McKinnell, Ross, Short, Sigfusson, Spinks, Tanner, Taylor, Willis, Wolstenholme.

Agriculture et immigration — Hon. MM. Cameron, Préfontaine, MM. Bayley, Berry, Brown, Emmond, Esplen, Farmer, Griffiths, Hamelin, Kennedy, Mooney, McLeod (Deloraine), Norris, Short, Spinks, Willis, Wolstenholme.

Chemins de fer, téléphones et télégraphes — Hon. MM. Cameron, Clubb, Craig, MM. Bachynsky, Bernier, Black, Brown, Compton, Downes, Hryhorczuk, Ivens, Kirvan, Little, Muirhead, McLeod (Deloraine), Newton, Norris, Rojeski, Tanner.

Privilèges et élections — Hon. MM. Bracken, Cameron, Cannon, MM. Bayley, Black, Downes, Emmond, Foster, Griffiths, Ivens, Jacob, Little, Muirhead, Newton, Short, Sigfusson, Willis, Yakimischak.

Bills privés, comptes courants, impressions et bibliothèque — MM. Bachynsky, Barclay, Bernier, Boivin, Breakey, Brown, Foster, Haig, Ivens, Mooney, Muirhead, McGregor, McLeod (Deloraine), Queen, Mme Rogers, MM. Ross, Short, Wolstenholme.

Pour limiter les courses

L'hon. R.-W. Craig, procureur général, a présenté un bill qui a pour but de limiter le nombre des jours où les courses de chevaux seront permises dans la province. Ce bill stipule que des courses ne peuvent pas avoir lieu sur plus d'une piste dans toute ville, bourgade, village ou municipalité. Sauf dans les villes de plus de 10,000 habitants, il n'y aura pas plus de trois jours consécutifs de courses à chaque fois et une seconde série de courses ne pourra commencer que sept jours au moins après la conclusion de la première.

Des exceptions sont prévues pour les fins d'entrainement et les courses d'expositions.

OTTAWA — Mme Herminine Corness et ses deux enfants, âgés respectivement de sept ans et demi et un an et demi, ont péri dans l'incendie de leur habitation, dans le canton Brower. Le père était absent.

MONTREAL — Le 29 janvier Montréal a eu sa journée la plus froide depuis deux ans. Le thermomètre est descendu à 19 au-dessous de zéro.

Les conservateurs de Montréal ont offert un banquet à M. Arthur Marcotte

Montréal — Un très joli banquet, organisé par un groupe de conservateurs montréalais, a été offert, au club Saint-Denis, à M. Arthur Marcotte, avocat de Ponteix, bâtonnier du district judiciaire de Gravelbourg. Ces agapes, qui furent toutes fraternelles, étaient sous la présidence de l'hon. André Fauteux.

Parmi les personnes présentes, on remarquait l'hon. E.-L. Patenaude, l'hon. sénateur P.-E. Blondin, MM. Arthur Sauvé, chef de l'opposition provinciale, Arthur Plante, M.P.P., John-A. Sullivan, J.-C. Lamothe, Alban Germain, Arthur Brossard, Alfred Forest, J.-A. Lamarre, J.-F. Boulais, Hubert Desjardins, J.-E.-C. Bumbray, l'ex-maire L.-A. Lavallée, F.-G. Coffin, Eugène Poirier, Oscar Gagnon, R. Painchaud, Arthur Lalonde, Eugène Leroux, et autres.

L'hon. André Fauteux a fait l'éloge de l'hôte de la soirée.

M. Marcotte a remercié ses compatriotes de leur accueil dont il s'est dit touché, car il ignorait qu'on sait, dans Québec, ce qu'il a pu faire pour la cause conservatrice "dans les plaines de l'Ouest", lui qu'on a appelé "le seul conservateur de la Saskatchewan". Il dit que "dans l'Ouest on ne peut comprendre que les conservateurs de la province de Québec semblent se tenir à l'écart", cependant qu'une "même doctrine s'impose". Il ne doute pas, toutefois, que c'est le désir de tous de s'unir désormais, à en juger par les conversations qu'il a pu échanger au cours de la soirée.

M. Arthur Sauvé a eu de très aimables paroles à l'adresse de M. Marcotte, un de ses amis du collège de Sainte-Thérèse.

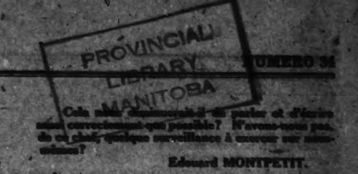
L'hon. E.-L. Patenaude et le sénateur Blondin ont également parlé.

Le vieux quartier français de la Nouvelle-Orléans

Le "Vieux Carré", le quartier français de la vieille ville qui renferme tant de souvenirs historiques, ne sera pas modernisé. Une Commission de sept membres a été nommée pour voir à ce qu'on ne modifie pas la structure des maisons et qu'on ne leur enlève pas leur cachet ancien.

C'est là que se trouve le Cabildo, où fut signé l'acte de vente de la Louisiane; la cathédrale Saint-Louis, construite en 1722; la maison de Napoléon, construite par Girod, pour héberger l'empereur à son retour de Sainte-Hélène, d'où il devait être enlevé par le pirate; la boutique de Lafitte lui-même; la vieille maison de l'absinthe. Dans les immeubles voisins ont habité plusieurs personnages célèbres, dont William Makepeace Thackeray, Jenny Lind et La Fayette. C'est sur la place d'armes que Don Antonio Ulloa reçut les clés de la ville dont il prit possession au nom du roi d'Espagne.

VOLUME XIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 3 FEVRIER 1926 NUMERO 31



L'oeuvre qui nous sauvera, c'est l'oeuvre des six jours, c'est le travail. Travaillons, travaillons surtout en profondeur.

R. P. LAMARCHE, O.P.

LA LIBERTÉ

Cela nous dispenserait-il de parler et d'écrire aussi correctement que possible? N'avons-nous pas, de ce chef, quelque surveillance à exercer sur nous-mêmes?

Edouard MONTPETIT.

ENCORE LES FORMULES FRANCAISES

Il y a quinze jours nous faisions écho, ici même, à un appel de l'*Association d'Education du Manitoba* recommandant l'usage exclusif des formules françaises ou bilingues dans tous nos rapports avec les services fédéraux. Nous insistions tout particulièrement sur la formule de l'impôt sur le revenu parce qu'il s'agit là d'un devoir immédiat et d'une grande portée pratique. A la suite de cet article, de nombreux correspondants ont bien voulu nous écrire pour nous mettre au courant de la situation qui existe chez eux sur ce point particulier. Plusieurs en ont fait l'objet d'une note spéciale dans la chronique de leurs localités, et c'est un excellent moyen d'attirer l'attention des lecteurs. Merci cordial à nos amis pour cette intelligente collaboration.

Nous sommes à même de constater dès maintenant que l'usage des formules françaises pour l'impôt fédéral sur le revenu est passablement répandu parmi les nôtres. D'une façon générale, dans tous les principaux centres français, on n'a pas de difficulté à obtenir des questionnaires dans notre langue et l'on tient à s'en servir. Là où la situation semble laisser à désirer, c'est dans certains districts mixtes où les nôtres se trouvent plus ou moins éparpillés et incapables d'exercer une action concertée. Mais même pour ceux-là, l'accomplissement de leur devoir patriotique n'est pas chose impossible.

Notre correspondant de Sainte-Rose du Lac nous écrit: *"Grâce au patriotisme de notre dévoué maître de poste, nous avons des formules françaises."* Le même certificat élogieux pourrait être décerné au plus grand nombre de nos maîtres de poste canadiens-français. Cette question des formules est leur affaire et ils connaissent leur devoir sur ce point. Là où le maître de poste n'est pas de notre langue, il n'en est pas moins tenu de se procurer des formules françaises pour ceux qui en désirent, et l'on doit le lui rappeler au besoin. Enfin, quiconque ne peut trouver de formules françaises à son bureau de poste ni ailleurs a toujours la ressource de s'adresser directement au bureau central de perception.

L'usage des formules françaises ne doit pas se limiter à nos principaux centres, mais atteindre tous nos compatriotes de l'Ouest sans exception, où qu'ils habitent. Tous les cultivateurs étant tenus de faire chaque année une déclaration de leur revenu, nous avons là un moyen de fournir aux autorités une preuve tangible de notre véritable importance numérique. Nous avons surtout une excellente occasion d'affirmer notre volonté de rester nous-mêmes et de sauvegarder les droits de notre langue au pays. C'est lorsqu'on s'adresse à notre porte-monnaie qu'il est le plus facile de se faire respecter.

Pour ceux que des considérations d'ordre patriotique ne suffiraient pas à émouvoir, il existe en faveur des formules françaises une raison utilitaire qui a bien aussi son importance. Tout le monde convient que ce fameux papier n'est pas chose aisée à remplir, à cause des complications que l'on y a mises à plaisir, semble-t-il. Dans un cas pareil, on se débrouille toujours mieux dans sa propore langue. D'une paroisse française du Manitoba nous arrive la plainte que *les formules devraient être envoyées en français pour être comprises.* Parfaitement! C'est pour cela que vous devez exiger des formules françaises et ne remplir que des formules françaises!

Donatien FREMONT.

MISE EN GARDE

Un prétendu évêque syrien qui est venu calomnier la France au Canada

La note suivante nous est adressée de Montréal par un groupe de Syriens amis de la France:

Nous attirons l'attention du public sur un personnage syrien qui est devenu célèbre par ses hardis exploits en Syrie, en Europe et en Amérique; ses noms, prénoms et titres sont multiples: Mgr Papadopoulos, archevêque, archimandrite, corévêque, commissaire diplomatique, délégué patriarcal, etc., etc. Son véritable nom est Elias Salloum Kouri, surnommé Cossi. Il y a quelque temps, il a donné un long interview à Winnipeg, qui a été publié dans le "Free Press", le 7 janvier; il se déclarait alors évêque de Beyrouth, Syrie, ayant à son crédit onze années de travail actif en Syrie et en Europe, dans l'intérêt de la Syrie et de l'Arabie; il prétend représenter, en un mot, les intérêts des peuples d'Orient, sans distinction entre chrétiens, Druses, Juifs, Mahométans, Arabes et toutes autres croyances et rites quelconques.

Le personnage mystérieux a toujours eu un accueil sympathique chez les Druses et les Mahométans ou leurs partisans.

Il a une biographie fantastique.

En 1919, il a été destitué comme diacre et excommunié par un décret ecclésiastique officiellement convoqué pour juger sa conduite immorale, scandaleuse et ses folies. Chassé de Syrie, il se rendit en France où il se faisait passer pour évêque catholique; il fut signalé aux autorités françaises qui le chassèrent. Il se rendit en Angleterre où il se fit passer pour évêque anglican. Il fut dénoncé et chassé encore. De là, il se rendit en Allemagne, en Suède et en Norvège, toujours en quête de souscriptions qu'il prétendait destinées à des buts patriotiques sous des noms et des titres différents.

En 1924, au mois de novembre, il s'introduisit aux Etats-Unis, comme délégué du patriarche orthodoxe de Syrie; il a été signalé dans plusieurs Etats, tantôt portant les habits d'un dignitaire ecclésiastique et tantôt d'un haut commissaire ou d'un grand dignitaire oriental comme on le voit dans certaines de ses photographies.

Il se fait une gloire d'inventer les accusations les plus ignominieuses et les calomnies les plus odieuses et les plus basses contre la France; c'est son principal cheval de guerre pour duper le public et tâcher d'extorquer à ses innocentes victimes autant d'argent que possible. Il est signalé ainsi par les journaux syriens en circulation en Amérique.

Il y a quelques jours, un Syrien établi à Montréal a reçu une lettre de Wanamigo, Minnesota, E.-U., lui annonçant que les Syriens de l'endroit ont reçu la visite d'un prétendu évêque orthodoxe qui s'est logé chez les Musulmans syriens; les Syriens de l'endroit ont assisté à une conférence donnée par ce personnage sur le sujet plus haut mentionné; il fut fort mal apprécié de son public et traité d'espion druse. Le gouvernement américain est actuellement à sa recherche pour le déporter.

Mgr Zacharie, archevêque de Homs et délégué de sa béatitude le Patriarche orthodoxe de la Syrie, ainsi que tous les dignitaires et prêtres de l'Eglise orthodoxe dénoncent avec force la conduite indigne et scandaleuse de cet imposteur. De plus nous tous, les Syriens qui aimons sincèrement la France, appréciant les grands sacrifices qu'elle s'impose pour pacifier notre pays natal et protéger nos parents contre les hordes sauvages qui font le pillage en mettant tout à feu et à sang sur leur passage, nous ne pouvons pas plus longtemps contenir notre indignation, maîtriser notre colère et laisser impunément blasphémer le nom de la France, amie et alliée de la Grande-Bretagne, sous le drapeau de laquelle nous vivons si paisiblement.

Nous protestons donc avec véhémence contre les criminels agissements de cet individu et la propagande odieuse qu'il fait contre la France en Syrie. En connaissance de fait, de cause, conscients de notre devoir social, nous le dénonçons comme un calomniateur séditieux et un imposteur.

Les personnes qui désireraient avoir des précisions sur le passé de ce personnage peuvent s'adresser au journal syrien de New-York "Al-Hoda" (the "Guidance") qui l'a démasqué à diverses reprises.

PRIX D'ACTION INTELLECTUELLE

L'A. C. J. C. a fait sa sixième distribution annuelle de prix à Montréal

Montréal — Pour la sixième année consécutive, l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française a procédé, jeudi soir, à la distribution solennelle de ses prix d'action intellectuelle. Elle a attribué, selon le verdict des membres du jury, sept des dix prix offerts; les prix de narration française, de poésie, de critique littéraire et de critique d'art n'ont pas eu de lauréats, faute d'ouvrages de valeur suffisante.

M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal, a traité de l'action intellectuelle, dans une conférence de haute portée. Il a analysé les conditions actuelles de la vie canadienne, pour dénoncer plusieurs dangers qui menacent notre survie ethnique, à savoir le luxe et la richesse, le cinéma et les coutumes américaines.

Les lauréats

Voici la liste des lauréats:

Prix de littérature — Donateur, Librairie Beauchemin. Lauréat: M. Harry Bernard; ouvrage primé, "La Terre Vivante", roman.

Prix de narration française — Donateurs: les Clercs de Saint-Viateur. Pas de lauréat.

Prix de poésie — Donateur: la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Pas de lauréat.

Prix de critique littéraire et de critique d'art — Donateur: la Société des Artisans Canadiens-Français. Pas de lauréat.

Prix de littérature et de sciences religieuses — Donateur, M. René Labelle, P.S.S., supérieur de Saint-Sulpice. Lauréat, R. P. Raymond-M. Voyer, O.P.; ouvrage primé: "La nature des voeux de religion et saint Thomas".

Prix de philosophie et de droit — Donateurs: les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée. Lauréat, R. P. Ephrem Longpré, O.F.M.; ouvrage primé: "La philosophie du B. Don Scot."

Prix d'histoire et de politique — Donateur, Sir Lomer Gouin. Lauréat, R. Frère Antoine Bernard, C.S.V.; ouvrage primé: "La Gaspésie au soleil".

Prix de sciences sociales — Donateur, la Maison Versailles-Vidricaire-Boulais. Lauréat, R. P. Julien Senay, S.J.; ouvrage primé: "Travailleurs inconnus, nos aveugles".

Prix d'économie politique — Donateur: la Banque Canadienne Nationale. Lauréat, Georges La France; ouvrage primé: "L'assimilation des immigrés".

Prix de travaux scientifiques et techniques — Donateur, M. Tancrède Bienvenu, directeur général de la Banque Provinciale du Canada. Lauréat, M. Paul Cartier; ouvrage primé: "Contribution à l'étude des vitesses de réaction en milieu hétérogène".

Le R. P. Lamarche, O.P., président d'honneur, fit une spirituelle allocution sur la nécessité du travail. Il s'éleva contre les productions hâtives qui diminuent notre influence dans le domaine intellectuel.

De-ci de-là

L'écrivain

Plus il a d'originalité, plus il a d'imitateurs, c'est-à-dire des gens qui le vulgarisent et le mutilent. Et s'il veut continuer d'être lui-même, force lui est d'imiter ceux qui l'imitent et de passer soudain pour vieilli et ordinaire, ou bien, pour fuir cette infamie, il lui faut se tourmenter, se consumer à la recherche d'une originalité nouvelle, changer de nature, tâcher de rendre sa pensée et son style plus communs ou moins accessibles.

Giovanni PAPINI.

Arrestation par le rire en Allemagne

Berlin — Les criminels allemands seront arrêtés à l'avenir par l'éclat de rire. Le ministre de l'intérieur a donné instruction à la police de ne pas se servir des armes et de la force. On substituera aux anciens moyens des histoires humoristiques. La police est invitée à recueillir un grand nombre de bons mots et d'histoires.

Quand il s'agira d'arrêter un criminel on tentera de le faire rire aux éclats.

Le ministre croit que la chose est possible.

L'inventeur des "tanks"

Ils sont nombreux qui réclament la paternité de cette invention. Voilà que devant le tribunal de Londres un certain capitaine Bentley se prétend l'inventeur des "tanks" qui furent utilisés pour la première fois le 15 septembre 1916, sur la Somme, par l'armée anglaise. Il réclame, en conséquence, au gouvernement britannique, la modeste somme de 300,000 livres sterling, en exécution d'un contrat qui aurait été passé, à ce qu'il prétend, avec lord Kitchener, l'ancien ministre de la guerre. Le gouvernement décline tout contrat et toute indemnité.

Un institut pontifical d'archéologie chrétienne

Rome — Un "motu proprio" du Pape crée un Institut pontifical d'archéologie chrétienne qui englobera la Commission pontificale et l'Académie romaine d'archéologie sacrée déjà existantes.

L'Institut aura une école avec des cours d'une durée de trois ans, au terme de laquelle il sera délivré aux élèves un diplôme de maître en archéologie chrétienne.

Dans le "Motu proprio", le Pape revendique les Catacombes comme la propriété inaliénable de l'Eglise romaine et confirme la Commission pontificale d'archéologie sacrée dans la charge exclusive d'assurer la conservation et l'exploration des Catacombes.

Institut pour chevaux

Londres — On vient de fonder à Londres un institut pour refaire la popularité du cheval. Depuis quelques années l'automobile prend rapidement la place du cheval dans tous les domaines. Le but de l'institut que l'on vient de fonder est de sauver le cheval d'une déroute complète.

Livres à lire

Heures Saintes

Douze méditations pour l'Adoration de la Sainte-Eucharistie, par le Chanoine J. de Martrin-Donos, lettre-préface de S. G. Mgr de Llobet, archevêque coadjuteur d'Avignon. Un beau volume in-8 tellière. Prix: 5 fr. 65, franco. Aubanel Fils Aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon.

Sous ce titre modeste vient de paraître un ouvrage que nous recommandons très instamment.

Conçu d'après un plan nouveau et original, il contient douze séries de courtes instructions, variant chaque mois avec la sainte liturgie. L'auteur, curé d'une importante paroisse, a prêché ces "Heures Saintes" et a ainsi fini par trouver une méthode qui produit d'excellents résultats dans les âmes.

Simples et théologiques, néanmoins pieuses, éloquentes souvent, elles excitent admirablement la foi des fidèles et leur amour pour Jésus dans sa Passion et dans son Eucharistie.

Pour les Dimanches Chrétiens

Collectes, Epitres, Evangiles, par le Chanoine Hector Reynaud, lauréat de l'Académie Française — Lettre-préface de S. G. Mgr Pagét, évêque de Valence. — Un fort beau volume in-8 de 432 pages — Prix: 14 fr. 75, franco — Aubanel Fils Aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon

Ces brefs commentaires des Collectes, Epitres, Evangiles des dimanches de l'année sont dus à la plume de M. le chanoine Reynaud, universellement connu dans le monde religieux. Ils sont publiés à la demande d'un grand nombre de prêtres: c'est dire la pure substance théologique et l'effort de condensation que recèlent ces abrégés.

Outre son utilité pour le clergé, cet ouvrage se recommande également aux communautés religieuses et aux personnes de piété vivant dans le monde.

L'auteur a évité l'aridité technique, il a voulu que la considération des vérités éternelles provoquât dans les âmes un plus vif amour de Dieu et ces résolutions généreuses qui acheminent le chrétien vers la perfection.

Faut-il croire aux Esprits?

Par Joseph Serre — Un beau volume in-8 couronne — Prix: 3 fr 80, franco — Aubanel Fils Aîné, Editeur, 15, Place des Etudes, Avignon

Les études sur le spiritisme sont de plus en plus nombreuses, celle-ci est une des plus neuves et des plus originales, en même temps que des plus impartiales et des plus évocatrices.

Divisée en deux parties qui s'opposent et se complètent: Faut-il croire aux Esprits? Faut-il croire les Esprits? et terminée par un chapitre sur les Esprits de lumière, elle abonde en faits inédits et en aperçus nouveaux et s'avère comme l'une des plus curieuses oeuvres de Joseph Serre, l'auteur trop peu connu d'"Ernest Hello".

TRIBUNE LIBRE

Colonisation et coopération

A propos "d'un fait vécu, vivant, authentique, constaté par affidavit".

Il fait toujours plaisir de lire sur notre journal la Liberté les articles concernant la colonisation et la coopération. Malheureusement ces écrits sont presque toujours l'écho de gens "sans terre", d'où le manque de certitude dans les connaissances pratiques.

Les Canadiens français du Québec ou des Etats-Unis savent que nous vivons au Manitoba. Ils savent que nous voulons vivre et que nous vivrons.

Pourquoi donc citer des exemples qui ne tiennent pas debout? Pour ma part, je suis persuadé qu'un homme ayant une famille de jeunes enfants, ne possédant que le revenu de 14 ou 16 vaches — et pas des meilleures — ne vend ni grain, ni foin, ne vit pas, mais "vivote".

Il est dit que ces messieurs n'achètent ni foin ni grain. N'empêche que ces fourrages ont leur valeur monétaire et doivent être déduits du profit net. Pour faire ce foin, il a fallu engager des hommes; ces grains ne sont pas tombés dans les grainories comme un cheveu sur la soupe. Et les machines, que l'on peut évaluer, au minimum, à quelque $800, la détérioration, les battages, les taxes, etc., etc.?

Bref, je conclus que ces messieurs, dont j'apprécie le travail persévérant, méritent des éloges, mais ne doivent pas être cités comme modèles. S'ils avaient tenu compte des dépenses et recettes sur toute la ligne, il y aurait probablement déficit. Chose certaine, c'est que le nombre de vaches diminuerait; 8 à 10 vaches, c'est assez pour un homme. Un peu de grain et de foin à vendre n'est jamais nuisible; ça donne parfois le temps d'étriller les bêtes et ça raccourcit les journées de 15 heures à 10 heures, tout en rapportant autant d'argent à la fin de l'année.

Le plus grand obstacle à la colonisation est, je crois, que MM. les curés de Québec s'y opposent en trop grand nombre. J'appuie ceci par un exemple cité entre mille. Un Québecois de la Beauce vient faire les battages; il se plaît au Manitoba et veut s'acheter une terre. Sa mère, en apprenant la nouvelle, lui écrit de s'en retourner. Il tient bon. La troisième lettre de sa mère contient un mot du curé: "Revenez au berceau, car votre foi est exposée là-bas parmi les protestants."

UN HABITANT.

Moins de mariages aux Etats-Unis

Washington — Le mariage semble de moins en moins populaire chez les Américains. La population augmente rapidement, mais l'indépendance et la liberté restent l'apanage des jeunes gens.

La statistique révèle que dans 20 villes américaines en 1925 il y a eu 248,906 mariages contre 250,739 en 1924.

A Philadelphie les chiffres sont 16,514 en 1924 et 14,158 en 1925.

Mais à New-York on constate une augmentation de 72,591 à 73,204.

Il y a diminution à Saint-Louis, Denver, Kansas City, Boston et Pittsburg.

La "Clé d'Or"

Paraîtra en février une nouvelle revue mensuelle illustrée de l'annonce sous le titre ci-dessus.

Cette revue traitera de la publicité sous toutes ses formes, publicité directe, publicité indirecte, étalages, promotions de ventes, étude et vulgarisation des meilleurs procédés. Elle sera indispensable à tout homme d'affaires qui peut suivre le progrès. Tous ceux qui se servent des journaux, de la circulaire, des catalogues, des vitrines pour annoncer leurs marchandises y trouveront des conseils, des idées nouvelles, des renseignements précieux, des suggestions importantes, car la revue sera dirigée par un groupe de publicistes du Canada et de l'étranger et renfermera, outre des articles techniques, de nombreuses gravures, des modèles de vitrines, des modèles de dépliants, etc.

Vous ne pouvez pas faire de placement plus profitable, plus rémunérateur qu'en souscrivant à cette revue. Elle sera pour vous une aide indispensable, un accessoire précieux, un outil d'une grande utilité.

Abonnez-vous dès maintenant pour ne pas manquer le premier numéro qui paraîtra en février. Prix de l'abonnement: $5.00 par année.

Cette revue est publiée par l'Argus de la Presse Internationale, sous la direction de M. Raoul Renault, journaliste et publiciste, au numéro 552, Première Avenue, Québec.

WINDSOR MILLS, P. Q. — Un incendie a détruit presque tout le quartier des affaires à Windsor Mills. Les pertes sont de $500,000. Il n'y a pas eu de pertes de vies, mais trente familles sont sans abri.

UNE GRANDE FIGURE DE L'OUEST

Discours de M. l'abbé J.-M.-A. Jolys, curé de Saint-Pierre, à la cérémonie religieuse du centenaire de Mgr Ritchot, à Saint-Norbert

> Et cognomentum Judas qui dicitur Machabeus... et dilatavit gloriam populo suo et in saeculum memoria ejus in benedictione.
>
> Et Judas qui porte le nom de Machabée se leva... et sur son peuple il répandit la gloire et pour toujours sa mémoire est en bénédiction.
>
> I Mach.

Messieurs et chers confrères,

Mes bien chers frères,

Vous m'excuserez de faire surgir devant vous la figure de Judas Machabée, le grand lutteur, le défenseur d'Israël dont le courage, l'énergie et la persévérance dans la lutte pour les libertés de son peuple à défendre, même alors que tout espoir semblait perdu, lorsqu'il s'agit pour moi de vous parler de Messire Joseph-Noël Ritchot, dont nous fêtons le centième anniversaire de naissance.

Joseph-Noël Ritchot fut un prêtre dans toute l'acception du mot. Or le prêtre est un lutteur et le défenseur du peuple de Dieu.

Judas Machabée défendit les libertés de son peuple et de son pays. Le curé de Saint-Norbert, Joseph-Noël Ritchot, fut aussi un citoyen très brave, très sage et très judicieux qui mérite que nous rappelions comment son oeuvre fut grande et méritoire.

I

Noël Ritchot naquit à Noël 1825. Sa pieuse et vaillante mère, rude parfois comme une Bretonne qu'elle était, lui donna une solide éducation de famille toute imprégnée d'esprit chrétien. Il grandit et devint un beau gars bien découplé, fortement charpenté. Dès qu'il put rendre quelques services dans la famille, on les exigea de lui. Il devint berger; puis il poussa la charrue, lança la faux dans les foins et promena la faucille dans le champ de grain et l'hiver fit sa partie dans le concert rythmé des fléaux sur l'aire de la grange.

Mais Dieu qui parle aux humbles lui avait causé au coeur: il l'avait choisi, il le voulait. Dieu parla aussi au coeur de la mère, et grand jeune homme déjà, il entra au Collège de l'Assomption et y poursuit ses études jusqu'à la prêtrise qu'il reçut le 22 décembre 1845. Il devint successivement professeur à l'école d'agriculture de son collège, vicaire et premier curé d'une paroisse à la fondation de laquelle il présida: Sainte-Agathe des Monts. C'est en souvenir de cette première cure qu'il donna ce nom de Sainte-Agathe au premier détachement de sa paroisse de Saint-Norbert. Un souvenir très doux lui était resté de Sainte-Agathe des Monts; si bien qu'ayant acheté dans le village naissant qui depuis est devenu ville, tout auprès de l'église, un petit terrain, il eut longtemps l'idée de s'y retirer pour y finir ses jours. Mais à la fin Saint-Norbert avait pris tout son coeur et le garda. Il était curé de Sainte-Agathe des Monts, mais Dieu avait des vues sur lui — vues très particulières. Au printemps de 1862, à l'appel du grand évêque Taché qui devait être son ami de toujours et dont il devint vite le conseiller habituel, il s'en vint à la Rivière Rouge et se trouva immédiatement curé de Saint-Norbert; il avait 37 ans.

Ne croyez pas qu'il va désormais rester inamovible dans le taudis qui lui sert de presbytère et sédentaire sur le fauteuil de son petit bureau. Non, ce n'est pas ce qu'il est venu chercher ici. Il est venu pour lutter.

Le prêtre est l'ennemi né du démon. Jésus-Christ l'a établi pour jeter dehors le prince de ce monde: "Princeps hujus mundi ejicietur foras". Il combat contre lui pied à pied; il lui arrache ses victimes. De chaque pli de terrain, le prêtre voit surgir un esprit immonde; il l'attaque, il le chasse honteusement; il en nettoie les campagnes où il passe en vainqueur.

Cette lutte entre le prêtre et le démon, le prince du monde, comme le nomme Jésus-Christ, se poursuit à travers les siècles. Elle explique l'histoire, les persécutions, les hérésies; car toutes les attaques sont l'oeuvre de Satan acharné contre l'oeuvre de Dieu.

Cette vie d'une activité continuelle, le nouveau curé de Saint-Norbert l'eut à souhait.

Il accompagne ses gens de Saint-Norbert et les gens des bords de l'Assiniboine à la prairie pour ces superbes chasses au buffalo qui ne sont plus qu'un souvenir. Pendant ces voyages qui durent environ deux mois, ne croyez pas que le prêtre n'ait rien à faire. Je veux vous donner le programme de sa journée.

De très grand matin, quatre heures ou quatre heures et demie, le prêtre a roulé sa couverture avec la robe de buffalo qui lui sert de lit, mis sa tente ou sa loge en ordre, dressé son autel portatif. Il ouvre tout un pan de son habitation de toile ou de cuir et sonne la clochette. Tout le monde est bientôt là. [illegible] la messe commence, pendant laquelle se chantent des cantiques. La messe terminée, une instruction courte, mais bien substantielle, sur un point de la doctrine chrétienne; pas plus de dix minutes les jours de semaine. On prend plus de temps le dimanche. Puis le camp se lève; on a fait rapidement chaudière. En route! On marche jusqu'à neuf heures et demie. Dix heures. Il faut bien que les bêtes mangent et se reposent. Les charrettes sont dételées et forment ordinairement un vaste cercle.

Le prêtre sonne la clochette; tous les enfants accourent: c'est la classe. Le curé devient maître d'école. Il apprend aux enfants le catéchisme, il les fait lire et leur inculque les principales règles du calcul et leur raconte l'histoire sainte qu'ils devront répéter demain. Midi arrive, la classe est finie: c'est le dîner pour tout le monde et un peu de jeu pour les enfants.

Vers une heure la clochette s'agite de nouveau. La classe recommence et se continue jusque vers trois heures, l'heure du départ pour ce qu'on appelle l'"attelée" d'après-midi. On marche, on marche à la recherche du buffalo qui parfois se fait chercher longtemps.

La "brunante" arrive, on dresse le camp, on soupe, et quelquefois il est déjà tard; mais le prêtre, debout devant son logis grand ouvert comme le matin, agite la sonnette; il fait même parfois le tour du camp en l'agitant toujours. Tout le monde s'assemble devant cette tente ou cette loge qui se dresse et se replie tous les jours, mais qui est l'église de cette paroisse ambulante. Les enfants se pressent en avant, puis les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. Chant d'un cantique; tout le monde s'y met et la louange de Dieu et de la divine Mère monte sonore dans le ciel généralement pur de l'immense prairie. Imaginez si vous le pouvez une église plus belle! Les voix s'arrêtent et c'est la récitation du chapelet, et le prêtre fait comme le matin une courte instruction de huit à dix minutes. Puis les voix prennent une mystérieuse gravité; c'est la prière du soir. Enfin chaque famille regagne sa loge et c'est de suite le silence. Bientôt tout le monde dort sous la garde des anges.

Le lendemain c'est la même vie qui recommence. C'est une paroisse ambulante que ce camp: vous le voyez. Et où donc trouver une paroisse d'une si belle régularité? Jusqu'en 1867 l'abbé Ritchot fit ce beau ministère. Entre temps il fonda la mission de Qu'Appelle; il y passa même un hiver et y bâtit la première maison qui servit en même temps de chapelle. Il y reçut même un soir le saint Mgr Grandin et le Père Lacombe qui lui servait de compagnon. Tous deux arrivaient exténués d'une terrible randonnée à la raquette, s'arrêtant ça et là pour évangéliser quelques groupes de sauvages.

Ils s'arrêtèrent au fort de la Cie de la Baie d'Hudson dont le bourgeois était un grand ami des missionnaires. L'abbé Ritchot était là. Reçus avec grande cordialité, ils soupent à la table du bourgeois. Celui-ci et sa dame insistent pour qu'ils acceptent tous deux, Monseigneur et le Père Lacombe, l'hospitalité pour la nuit; mais ils refusent et s'en vont chez M. Ritchot. "Vous auriez dû accepter de coucher au fort, Monseigneur, dit celui-ci; vous auriez eu des lits et moi je n'ai que le plancher à vous offrir. — Oh! mon cher, répond le saint évêque, nous sommes pleins de poux et nous avons besoin de changer. Vous aurez bien une chemise à nous donner." A la maison ils se déchaussèrent, lavèrent leurs pieds couverts d'ampoules et ensanglantés; ils purent quitter leurs vêtements où fourmillait la vermine et se mettre dans des vêtements propres que leur donna M. Ritchot.

A partir de 1867 l'abbé Ritchot resta à sa cure de Saint-Norbert. Le prêtre chargé d'âmes n'est pas un contemplatif de la Thébaïde. La charité l'appelle au chevet des malades, au catéchisme, à l'école. Il doit aller à son peuple. Mais en allant à ses paroissiens il emporte avec lui Dieu dans son coeur. Il ne le laisse pas à la porte comme un compagnon gênant. Ainsi le curé Ritchot parcourait sans cesse sa paroisse et l'on sentait toujours dans son regard, sa parole, son sourire, sa gaieté, l'apôtre qui aime et veut faire aimer son Maître. L'homme qui vit uni à Dieu s'imbibe de grâces, peu à peu se pénètre de divinité et devient par là redoutable à l'enfer comme le Dieu qu'il porte en lui-même. C'est un ostensoir vivant, une sorte de sacrement qui sanctifie par son seul contact.

Inutile de le dire, le curé de Saint-Norbert eut à lutter, à réformer, à gronder, à châtier. Sans doute, il usa souvent de paroles rudes, d'expressions [illegible]

(Suite à la [illegible] page)

Une grande figure de l'Ouest

(Suite de la troisième page)

[illegible]tes; mais est-ce que Notre-Seigneur lui-même parfois ne traita pas ses auditeurs de race de vipères et de sépulcres pleins de corruption? Après avoir vengé la justice et l'ordre offensé, après avoir rappelé avec une grande vigueur les devoirs oubliés, quelle indulgence n'avait-il pas pour les pauvres, les faibles et les pécheurs. Quelle misère a-t-il laissée sans secours? Sans doute sur ce point il fuyait l'ostentation et agissait toujours judicieusement et avec prudence. Nous pouvons dire qu'il mit toujours en pratique ce conseil: Que votre main gauche ignore le bien que fait votre main droite.

Il fut curé dans toute la force du terme, et Mgr Taché disait un jour devant plusieurs d'entre nous: "Nul n'a jamais eu conscience de sa charge de curé comme M. Ritchot."

C'est cette conscience de sa charge et aussi son amour de la justice et de l'Eglise qui l'amenèrent au rôle qu'il joua pendant les événements qui se déroulèrent à la Rivière Rouge en 1869 et 1870. Ce n'est ici ni le lieu ni le temps de faire l'histoire de ces événements; mais je dirai cependant que le curé Ritchot insuffla dans les conseils du gouvernement provisoire un esprit de pondération, de sagesse, de justice et de douceur qui réussit à empêcher des désastres.

On a dit parfois: "M. Ritchot fit des études tardives; il n'avait pas grande instruction, heureusement pour lui, il avait un bon jugement."

Je me permets de dire que je n'admets pas cette assertion toute gratuite. Il n'avait pas de très longues ailes pour explorer les pays de la poésie; il n'était peut-être pas homme à s'extasier devant les beautés des littératures grecque et latine. Mais je puis dire qu'il possédait une forte théologie. J'eus l'occasion, dans deux circonstances différentes, de discuter avec lui sur deux questions des plus épineuses de la théologie et je fus excessivement surpris de sa manière, de sa science en ces matières. Il possédait de très bons yeux pour choisir son terrain d'attaque et de défense, des pieds très fermes pour s'y maintenir et des bras très forts pour saisir son adversaire, l'enlacer et le réduire à merci. Aussi fut-il le conseiller le plus écouté de Mgr Taché et l'aviseur ordinaire de ses confrères.

II

J'ai montré le curé de Saint-Norbert dans son ministère de prêtre. Mais il faut que je dise aussi un peu quel citoyen, quel patriote il fut. D'ailleurs quand nous le considérons dans les différentes circonstances où il agit en sa qualité de citoyen et de patriote, nous trouvons toujours le prêtre avec sa dignité, et, permettez-moi l'expression, sa majesté.

L'abbé Ritchot était grand seigneur toutes les fois qu'il le fallait; il se trouvait très à sa place à côté des plus grands dignitaires ecclésiastiques ou laïcs. Il fallait le voir présider sa table aussi somptueuse quand il avait à recevoir qu'elle était frugale quand il était seul. Il fallait le voir recevoir ses visiteurs au perron de son presbytère. Il fallait le voir faire les honneurs de son chez-lui avec une politesse exquise, à tel point qu'elle étonnait souvent. C'était presque un colosse, bronzé de peau sous le grand soleil de nos étés et sous la morsure du froid de nos hivers; traits d'une impassibilité déconcertante parfois et d'autres fois remuants, animés, éclairés par des yeux qui scrutaient, qui entraient en vous comme un rayon acéré. Et parfois encore ces yeux pétillaient d'esprit et d'un éclair de malice.

J'ai dit que je ne voulais pas faire l'histoire du mouvement de 1869-70 où il fut mêlé, et qui grâce à lui demeura sain, honnête et superbe. Mais je dois dire cependant que le gouvernement provisoire de la Rivière Rouge l'envoya à Ottawa négocier en son nom avec le gouvernement canadien. A son arrivée à la capitale on l'arrête au mépris du droit des gens. Le citoyen et le prêtre se redressent et avec quelle dignité! "Je m'adresse à vous, le représentant de notre souveraine et le gardien de l'honneur britannique en cette contrée, pour vous demander de faire respecter en ma personne le privilège qui appartient à un parlementaire... Je suis ici en vertu de la foi jurée, sous la garde de l'honneur anglais et de l'honneur canadien... Par mon caractère de parlementaire j'échappe à toute juridiction civile ou criminelle." Voilà ce que le délégué Joseph-Norbert Ritchot, curé de Saint-Norbert, écrivait au gouverneur général du Canada. Cherchez si vous le pouvez quelque chose de plus grand et de plus digne.

"Et surrexit Judas et dilatavit gloriam populo suo — Et Judas Machabée se leva, et il étendit sur son peuple un manteau de gloire." Et qui donc, messieurs, a jeté sur le pays de la Rivière Rouge pareil manteau d'honneur et de dignité. Citoyen et patriote il avait à défendre comme parlementaire des droits imprescriptibles de justice. Hélas! mes frères, au siècle où nous sommes, nous voyons trop souvent foulés aux pieds: justice, honnêteté, religion, quand de vils intérêts personnels ou de partie — ce qui est d'ailleurs la même chose — les rencontrent comme obstacles sur le chemin.

Le plénipotentiaire Ritchot avait à traiter avec des hommes de carrière, des politiques et des hommes de parti. On voulut lui tendre des pièges. Il les vit et ne s'y laissa pas prendre. Il força les représentants du gouvernement canadien à rentrer dans la voie droite, en leur montrant qu'avec lui la ruse ne servait de rien. "Et je dis à sir Georges que j'étais rendu au bout de ma patience, que plusieurs fois j'avais eu peine à contenir mon indignation et que je voulais en ce jour dire les choses clairement et franchement; qu'en conséquence j'avais à observer que nous n'avions rien à faire tant que nous ne saurions pas à quoi nous en tenir d'une mission officielle." Et Ritchot força le gouvernement canadien à reconnaître la mission officielle des envoyés de la Rivière-Rouge et par là même à reconnaître le gouvernement provisoire.

"Et dilatavit gloriam populo suo." Voilà le manteau d'honneur que le délégué Ritchot jeta sur ce petit pays de la Rivière-Rouge.

Le curé Ritchot avait à défendre les droit matériels du peuple qu'il représentait; il y parvint en faisant garantir à chaque famille de son peuple un domaine vraiment seigneurial. Pensez donc, 240 acres de terre à chaque enfant de chaque famille, à part les 320 acres du père et de la mère! Que le plus grand nombre n'aient pas su en profiter, c'est malheureux; mais la chose était assurée.

Il y avait deux autres trésors à sauvegarder: la langue française et les écoles catholiques. Joseph-Noël Ritchot les sauvegarda et força ses adversaires à les inscrire dans la constitution de la jeune province. Protestants comme catholiques ici tenaient également à leurs écoles confessionnelles et c'était une condition "sine qua non" des arrangements. Plusieurs formules furent étudiées; on voulait envelopper l'esprit dans les mots. Ritchot résistait, exigeait plus de clarté. Enfin on arriva à des phrases qui paraissaient assez claires. Mais qu'importe à des hommes de mauvaise foi, à des fanatiques suant la haine, que la parole de leur pays ait été engagée? Un jour vient, on déchire un traité comme un chiffon, on vole une langue, on vole l'éducation d'un peuple comme on vole une province ou des milliards. La force prime le droit!

Plus tard, après les loi fatales de 1890, M. Ritchot écrivit pour rappeler l'esprit de la constitution provinciale; après 1896 il fit un voyage à Ottawa, approcha les sommités du gouvernement, rappela la vérité et les vérités, illusions d'honnête homme qui se brisaient contre le parti-pris de politiciens ne voulant pas compromettre leur position.

Les négociations d'Ottawa terminées le 3 mai, vers la fin de l'après-midi, sur invitation M. Ritchot et les deux autres délégués de la Rivière-Rouge se rendirent chez le gouverneur général. Ce dernier leur présente sir Clinton Murdock, envoyé de la couronne d'Angleterre pour régler les affaires du Nord-Ouest avec les délégués, au cas où ces derniers n'arriveraient pas à s'entendre avec le gouvernement du Canada. L'audience dure longtemps. On y parle du pays de la Rivière-Rouge, de ses habitants, puis du mouvement qui venait d'avoir lieu, de l'attitude du clergé. M. Ritchot se redresse et, regardant ses interlocuteurs bien en face:

"Le clergé, Excellence, s'est tenu à sa place en cela comme partout. Ce n'est pas pour des plaisanteries que nous, prêtres, nous laissons tout ce que nous avons de plus cher pour nous sacrifier dans des pays nouveaux. Nous, Excellence, nous ne faisons pas les principes qui lient les consciences; mais nous nous conduisons et nous conduisons les autres d'après des principes existants que nous n'avons pas le droit de changer à notre guise; et c'est appuyés sur ces principes que nous, en particulier, — car nous seuls prêtres catholiques avons été par circonstance au milieu du peuple dans les commencements, — nous, dis-je, avons été obligés de nous contenter de faire des remarques que la prudence seule pouvait dicter."

Voilà le prêtre, mes frères, le prêtre qui se présente et qui parle devant les grands du monde, sans peur, appuyé sur la vérité et sur les principes de la morale éternelle. Je proclame que M. l'abbé Joseph-Noël Ritchot, curé de Saint-Norbert, appuyé sur la force des principes immuables du droit, jeta en cette circonstance un manteau de gloire sur la jeune Eglise du Nord-Ouest.

"Et surrexit Judas et dilatavit gloriam populo suo: et in saeculum memoria ejus in benedictione." Et voilà pourquoi sa mémoire sera toujours en bénédiction parmi nous.

III

Je resterais très incomplet, mes frères, si je ne vous montrais l'abbé Ritchot comme prêtre mortifié, homme de prière, et par-dessus tout homme d'une clairvoyance céleste et faisant des oeuvres qui puissent attirer sur sa paroisse et sur le pays les grâces de Dieu. Son âme écoute toujours avec joie l'écho de cette parole de Jésus aux apôtres, et par eux à tous ses prêtres: "Et vos Dixi amicos". Et il aime à parler au Maître comme à un ami et à la sainte Vierge comme à une mère.

D'une frugalité d'ascète quand il était seul chez lui, on eut dit que pour lui les besoins du corps n'existaient pas, tant il les traitait avec peu d'attention. Les repas, le sommeil semblaient pour lui, assez souvent du moins, choses négligeables. Je ne crains pas d'emprunter les paroles de Bossuet: "Je n'ai pas besoin, pour orner une telle vie, de prendre les fausses couleurs de la rhétorique et encore moins les détours de la flatterie. Je n'ai rien à taire et à déguiser; et si la simplicité vénérable d'un prêtre de Jésus-Christ, ennemie du faste et de l'éclat, ne présente pas à nos yeux de ces actions pompeuses qui éblouissent les hommes, son zèle, son innocence, sa piété éminente donneront des pensées plus dignes de cette chaire."

La piété et la bonté se joignaient à cette simplicité. Il connaissait parfaitement le mot de Bossuet: "Quand Dieu fit le coeur de l'homme, il y mit premièrement la bonté." Il eut volontiers fait sienne la phrase d'un grand évêque: "N'ayez point de colère contre la brebis qui tombe; la colère est un trésor qu'il ne faut pas prodiguer; réservez-la contre le loup qui tue."

Et cette bonté, cette simplicité qui n'enlevaient rien à l'énergie nécessaire en certaines occasions, cette bonté, bien que marquée bien souvent d'une originalité surprenante tout d'abord, nous attirait, nous ses confrères; nous le regardions comme le père de la famille. Une chaîne nous liait, faite de l'acier de notre foi, trempée dans l'amour des coeurs. Là où règne la bonté, que ces sentiments sont faciles et qu'ils sont doux!

J'ai eu l'occasion plus d'une fois d'être frappé de sa ferveur pour la divine Eucharistie, et je ne puis passer sous silence sa dévotion envers la très sainte Vierge. Et voilà bien deux dévotions de prêtre. Mais pour la sainte Vierge c'était une dévotion d'enfant pour sa mère. C'est cette dévotion qui le dirigea comme une étoile lumineuse dans toute sa conduite pendant les événements de 1869 et 1870, qui fit cette conduite si sage, si pleine de justice, de fermeté et d'esprit chrétien.

Un jour, mes frères, j'eus la chance extraordinaire de saisir au vol une de ses pensées. Il parlait de ces événements de 1869 et 1870 qui d'une certaine manière sauvèrent notre pays de la Rivière-Rouge et assurèrent les libertés de la province du Manitoba et des deux autres provinces de l'Ouest. Et moi qui aurais voulu savoir, en savoir davantage, je risque: "Mais votre chapelle de Notre-Dame du Bon Secours, comment avez-vous eu l'idée de cette balance où le poids le plus petit emporte le plus gros? — Tu ne comprends pas? Sans la sainte Vierge je n'aurais rien fait." Mais il se ressaisit aussitôt. "Allons, il est trois heures et demie, allons nous coucher."

Que s'est-il passé entre lui et Notre-Dame du Bon Secours, c'est un secret qu'il a emporté dans sa tombe. Vit-il la sainte Vierge, lui parla-t-elle? Nous n'en savons rien. Mais nous avons ce mot qui un jour ou plutôt une nuit lui échappa: "Sans la sainte Vierge, je n'aurais rien fait!" Il est une chose encore que nous savons. Lorsque, assez souvent, autrefois, nous lui demandions: "Mais avez-vous vu la sainte Vierge?", il n'a jamais dit oui, mais il n'a jamais dit: Non.

Le 22 septembre 1887 fut pour lui un jour de grande joie. Il avait à Saint-Norbert Mgr Fabre, l'archevêque de Montréal, l'évêque de son diocèse d'origine, et Mgr Laflèche, le vieux missionnaire du Nord-Ouest. Le premier consacra son église, celle où nous sommes rassemblés, qu'il avait construite quelques années auparavant, et qui était alors la plus belle du pays. C'était pour M. Ritchot des souvenirs déjà bien éloignés d'un passé pour lui bien doux qui se mêlaient à la joie du présent. Une église, une belle église consacrée à Saint-Norbert, quelle chose, je vous le demande, pouvait mettre plus en joie l'âme de M. Ritchot?

Le curé de Saint-Norbert avait toujours travaillé la terre de ses bras robustes et ses mains, bien que consacrées pour le service de l'autel et le contact du corps sacré de Jésus-Christ, il ne pensa jamais les avilir au contact de la terre nourricière des hommes. Il était habitué à unir la prière du coeur et le travail des mains et il savait que ces deux belles choses s'unissent dans la sainteté. Et puis le patron de son église, saint Norbert, n'avait-il pas été compagnon de saint Bernard; et tous deux n'avaient-ils pas uni leurs efforts pour ramener la paix dans l'Eglise de Dieu?

Il songeait naturellement à un monastère de Trappistes pour Saint-Norbert. Souvent il avait insisté auprès de Mgr Taché: "Monseigneur, il nous faut des Trappistes." Il voyait par son imagination sa paroisse et les autres transformées au matériel et au spirituel par l'exemple de ces moines agriculteurs qui offrent à Dieu leur travail comme une prière et une pénitence sans s'occuper de fortune à conquérir.

Le moine, en effet, c'est celui dont parle l'Esprit-Saint: "Qui post aurum non abiit — Celui qui ne court pas après l'or — nec speravit in poecunia et thesauris — qui ne met son espérance ni dans l'argent ni dans les trésors." Cet homme selon Dieu est si rare que l'Esprit-Saint dit à son sujet: "Quis est hic et laudabimus eum? — Quel est-il celui-là, que nous lui donnions nos louanges?"

L'idée principale du curé de Saint-Norbert était donc: Il y aura là un foyer de travail, de prières et de pénitence: c'est l'expiation; travail, prière, pénitence neutralisent le péché et attirent la miséricorde. Il vit naître Notre-Dame des Prairies. Les Trappistes étaient venus. Il les avait princièrement dotés de cette immense propriété qu'ils possèdent — plus grande même qu'il l'eût voulu. Et la reine Notre-Dame des Prairies est là au milieu de la paroisse de Saint-Norbert. Elle est la reine des saisons, la reine des fruits et des fleurs, la reine du soleil qui lui fait un manteau: "Mulier amicta sole". La reine de la lune qui réjouit les nuits et fait briller nos neiges de son disque d'argent: "Luna sub pedibus ejus". La reine des étoiles qui se rangent en diadème autour de son front: "In capite ejus corona stellarum Duodecim". Excusez-moi si j'ai fait cet arrêt pour parler de Marie. Le Père Ritchot en eût été charmé; car comme le père de l'Eglise, son idée à propos de la sainte Vierge était: "Numquam satis — Jamais on n'en dit assez".

Le curé de Saint-Norbert avait près de son église un couvent dont il était fier. Les bonnes Soeurs Grises étaient déjà là à son arrivée en 1862. Il avait vu grandir cette oeuvre. Il n'était pas resté indifférent à ce bel oeuvre d'éducation chrétienne; loin de là. Il était fier du travail des Soeurs Grises, de leur vie de prière et de mortification. Mais l'abbé Ritchot était habitué à invoquer chaque jour la Mère de Miséricorde et il voyait que le pays se développant avec rapidité, se couvrait de misères nouvelles qu'il était urgent de mettre en contact avec la divine charité. Des larmes de pauvres petits enfants montaient vers le ciel du fond de la plus atroce des misères: "Lacryma ascendunt usque ad coelum". C'est le Saint-Esprit qui l'affirme.

Le curé de Saint-Norbert vit une nouvelle occasion de faire dans sa chère paroisse un troisième foyer de prières et de pénitence et cette fois alimenté par la plus pure charité. L'abbé Péreyve dit justement: "Ce qui fait les nations grandes, c'est l'âme des mères, des soeurs et des fiancées." Et Ruskin a écrit dans le même sens: "Sans la tendresse d'âme et la pureté morale des femmes, les peuples sont perdus." Or l'abbé Ritchot voyait des enfants sans mères; son coeur en saignait. Il se souvint, en invoquant la mère de miséricorde, que la vierge consacrée à Dieu possède le sentiment maternel et se sent des entrailles de miséricorde devant la souffrance. Toute faiblesse évoque pour elle l'enfant qui vagit. Sa main a des caresses que réclame la chair endolorie, son visage a le sourire qui illumine l'âme désolée. "Et, dit l'abbé Coubé, chez la fillette même existe un doux instinct de maternité." Et Ritchot donna à sa paroisse ce troisième foyer de prières, de mortification et de mérites qu'est un asile des Soeurs de la Miséricorde.

Voilà que quelques honneurs viennent à lui. Ces honneurs ne le diminuent pas; il les accepte comme un devoir et comme un moyen de faire jeter sur tout le clergé qui le vénère un rayon de gloire pour les travaux qu'ils ont partagés. Il le disait. Je me rappelle le soir où son archevêque lui annonça que le Souverain Pontife, à sa demande, venait de le nommer Protonotaire Apostolique "ad instar participantium" et lui remit sa nomination. Ah! il nous donna là un bel exemple d'humilité et de foi. Ce grand vieillard se prosterne à deux genoux, baise la terre, puis, se relevant, prenant la large enveloppe que lui remet l'archevêque: "Ceci vient du Pape!", dit-il; et il y imprime fortement ses lèvres.

Mes frères, c'était beau, c'était grand! Et qui donc pouvait mieux porter la manteletta de protonotaire que ce beau grand vieillard qui joua en ce pays un rôle très grand, très digne, tout de loyauté, de dévouement et de bravoure?

Pour peu que nous touchions à la vieillesse, la vie nous apparaît, à la considérer dans son ensemble, dit Mgr Touchet, semblable à certains jours de fin d'automne traversés par des giboulées. Rien n'y manque de ce que peuvent donner les éléments incertains, ni les bourrasques, ni les belles éclaircies. Ce ne sont qu'alternatives de biens et de maux mêlés, préparés par une Providence savante dans l'art de ne pas nous décourager de la terre et plus encore dans celui de ne pas nous en griser.

Brisé par les travaux de toute sorte, la vieillesse se fait sentir à lui, et durant de longs mois il ne saura plus que languir. Ah! il eut le loisir de voir s'approcher la sombre visiteuse. Il caressait dans sa pensée la satisfaction de laisser tout ce qu'il possédait entre les mains d'un ami très cher qui scrupuleusement continuerait ses oeuvres.

Une dernière épreuve: il ne devait pas mourir chez lui. Son presbytère brûla et il dut accepter pour ses derniers jours et son agonie l'hospitalité de ses chères Soeurs Grises. Nous l'avons vu là quelques jours avant sa mort, savourant et offrant à Dieu cette dernière épreuve. Réconforté par les derniers sacrements de la sainte Eglise qu'il a tant aimée; un de ses derniers moments illuminé par le nom et la pensée de la sainte Vierge, sans trouble, dans le silence, Mgr Joseph-Noël Ritchot rendit son âme au Créateur dans la quatre-vingtième année de son âge, après 43 ans d'un travail merveilleux à la Rivière-Rouge.

Comme Judas Machabée il se couche dans la gloire d'une lutte pour son pays, son peuple et son Dieu.

"Et dilatavit gloriam populo suo." Il a couvert et l'Eglise et notre peuple d'un manteau de gloire. "Et in saeculum memoria ejus in benedictione." Et voilà pourquoi pour toujours sa mémoire sera en bénédiction au milieu de nous. Amen.

Nominations chez les Oblats

Ottawa — Les changements suivants viennent d'être annoncés par l'ordre des Oblats de Marie-Immaculée: le R. P. A. Bourassa, économe à Ville-Marie, devient supérieur à Kapuskasing, en remplacement du R. P. Lévesque, qui sera économe à cet endroit. Le R. P. Philéas Garneau, professeur au scolasticat, est nommé à la place du R. P. Béland, supérieur de la maison des retraites fermées, en charge des pèlerinages au Cap de la Madeleine. Le R. P. Choquette, vicaire à Notre-Dame de Hull, est envoyé à la maison des retraites fermées; le R. P. Georget, de Notre-Dame de Hull, est envoyé à Maniwaki, et le R. P. Morisseau remplace le R. P. Choquette, à Hull.

Grand procès à Vancouver

Vancouver — Le procès des onze personnes accusées d'avoir tenté de frauder les producteurs de fruits et les consommateurs du pays est commencé devant le juge D.-A. Macdonald, de la Cour suprême. Ces accusés représentent 42 maisons qui agissaient comme intermédiaires dans l'Ouest entre les producteurs et les consommateurs. Plus de 367 témoins comparaîtront dans cette cause.

Ce procès durera, dit-on, environ quatre mois. Si les accusateurs prouvent leurs assertions, un second procès suivra pour de nouvelles accusations. Il s'agit actuellement de savoir si la loi d'après laquelle la présente poursuite est intentée peut être appliquée ou si elle est "ultra vires". Si cette loi est déclarée valable, il est possible qu'une troisième poursuite soit intentée contre les accusés pour avoir formé un trust au détriment du commerce canadien.

"Chasse et Pêche"

Revue mensuelle consacrée à la chasse et la pêche et tous les sports qui s'y rattachent

On annonce la publication, pour la fin de février, d'une nouvelle revue sous le titre ci-dessus. Comme son titre et sous-titre l'indiquent, cette revue sera consacrée à la chasse et à la pêche et tous les sports qui s'y rattachent.

Elle sera d'un intérêt particulier pour tous ceux qui aiment ces sports.

Chasseurs, trappeurs, éleveurs d'animaux à fourrures, campeurs, trappeurs, guides, etc., y trouveront un intérêt soutenu, grâce aux articles spéciaux et aux nombreuses illustrations qu'elle renfermera.

Elle sera sous la direction de M. Raoul Renault, directeur de l'Argus de la Presse Internationale, 552, Première Avenue, Québec.

Abonnement: $3.00 par année.

Ne manquez pas de vous y abonner, vous aurez de l'agrément à la lire et vous y trouverez des renseignements intéressants.

Page Féminine

LES FEMMES QU'IL NOUS FAUT

A l'heure actuelle, il faut pour nos campagnes des femmes de valeur, par conséquent des femmes instruites. Il faut qu'elles aient l'esprit ouvert aux exigences de la société actuelle. Il faut qu'elles aient une bonne dose d'instruction pour bien comprendre leur rôle, les devoirs impérieux qui leur incombent. La loi morale nous enseigne les devoirs envers le corps, la famille, la société, etc. Comme elle serait précaire, cette loi, si nous négligions, pour l'appliquer, de nous renseigner sur les lois scientifiques de l'hygiène, de la pédagogie, de la sociologie, etc.! S'imaginerait-on qu'il y a une sagesse morale, une conscience indépendante de la science et pouvant se passer d'elle? Et en quoi donc la conscience peut s'insurger parce que, pour lui obéir, je fais appel aux conseils de la science? La conscience, c'est la bonne intention, c'est la volonté de bien faire. Est-ce donc suffisant? Et ne faut-il pas savoir que faire? On répondra: il n'y a qu'à faire le bien. Et ne pourrait-on pas, par hasard, faire le mal en croyant faire le bien?

La jeune fille dont l'esprit s'occupe sérieusement et qui a pris goût à l'étude est moins accessible aux tentations de frivolité et de sentimentalité qui la guettent dès l'âge de quinze ans, que l'ignorante que le [illegible] plaisir attire. "Il faut remarquer, dit Mgr Dupanloup, que si la culture de l'esprit, comme les agréments du corps, peut exciter l'orgueil, l'étude a, au moins, un contrepoids; elle met quelque chose de sérieux, de lumineux, dans l'esprit, tandis que les succès dûs à la beauté et à la toilette ne sont jamais que frivoles ou mauvais. On veut conserver aux femmes une modestie, qui est, dit-on, leur plus bel ornement... Je suis parfaitement d'avis que la modestie est non seulement une vertu mais un grand charme. Mais il n'est point du tout clair pour moi, que l'ignorance en soit la meilleure gardienne".

Plus une personnalité est forte et riche, moins elle donne accès à l'influence du milieu et vice-versa. Une fille peut être très instruite sans qu'elle soit pour cela une pédante. La pédanterie se rencontre plus fréquemment chez l'ignorante et chez la demi éclairée. La lettre profane ne tue pas l'esprit chrétien, car elle aussi vient de Dieu.

Une femme vraiment distinguée, dont l'esprit est ouvert aux vérités supérieures est toujours exempte de la vanité et de la suffisance. C'est la même chose que chez les hommes. Une femme instruite comprend mieux, juge plus sûrement qu'une qui ne l'est pas, car le coeur ne suffit pas pour voir clair. L'affection d'une mère a besoin d'être éclairée par des notions techniques. Les filles doivent apprendre leur métier de futures mères. "Toute femme, déclare le chef de l'Eglise, Pie XI, étant appelée, à des titres divers à apporter sa coopération à l'éducation de l'enfant, a le devoir de s'instruire des procédés rationels qu'exige une oeuvre si capitale. Celles même qui sont appelées à l'état religieux et bien plus celles qui sont membres des congrégations enseignantes, ne peuvent se dispenser d'être initiées à la pédagogie rationnelle de l'enfance".

Une fille ne doit pas attendre qu'elle ait charge d'enfants pour s'initier à son rôle d'éducatrice, car alors elle sera obligée de s'improviser une vague pédagogie. Et Dieu sait quelle pédagogie on imagine alors.

La mère instruite présidera aux amusements de ses enfants et dirigera leur babil, causant des leçons de l'école, des petits événements du jour et donnant ainsi, sans avoir l'air d'y toucher, sa propre leçon, la bonne leçon qui se grave dans la mémoire et que le temps, loin de l'effacer, confirmera.

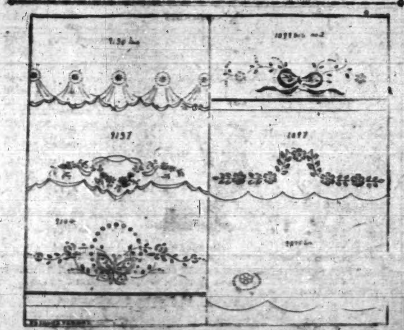
Dans l'éducation des enfants, une mère cultivée réussit mieux à les intéresser, à former leur esprit, à les aider dans leurs études. Durant la crise de l'adolescence, alors qu'il s'agit plus spécialement de l'éducation et de la pureté que de chutes lamentables ne sont-elles pas survenues, que de vocations précieuses ne sont-elles pas tombées, faute d'avoir été soutenue à ces heures de douloureux combats? Le sol des campagnes n'est-il pas le réservoir des vocations sacerdotales et religieuses? Conseiller sans importuner, assister sans forcer, diriger sans se tromper soi-même, c'est le difficile de toute cette étape. Pour y réussir, la mère avertie aura le doigté, la douceur, l'amour et une forte parcelle de lumière. Mais cet éveil des vocations comment pourrait-il êtr aidé, s'il ne l'est pas par une mère à la fois pieuse et éclairée? Ce sont ces sortes de mères qui sont les ouvrières naturelles de ce genre de labeurs. Quand les enfants vieilliront, la mère conservera sur eux plus d'autorité et d'influence s'ils peuvent admirer ses qualités intellectuelles autant que ses vertus morales.

Dans un moment où la loi donne aux femme le droit de voter, elles doivent utiliser ce droit pour le plus grand bien du pays. Il n'est pas du tout malséant qu'une femme essaie de se mettre au courant de la vie politique de notre pays, des besoins de nos provinces, des nécessités des diverses classes de la société, non pour faire des discours et se mêler activement aux luttes, mais pour connaître les idées en présence, pouvoir au besoin, dans l'intimité, exprimer une opinion sensée et, surtout, pour apprendre à s'intéresser à ce qui intéresse son mari, son père ou ses frères.

"Avec raison, on nous cite comme modèles de femmes sérieuses et accomplies les femmes d'autrefois. Les lettres anciennes nous assurent qu'elles étaient familières avec toutes les grandes questions autour desquelles se jouaient notre vie nationale ou religieuse. Ces femmes, mères, épouses ou filles de nos plus grands hommes, il est vrai, n'allaient pas aux urnes électorales, mais comme elles savaient faire valoir leur cause, la défendre, suivre les débats des Chambres, en parler avec intelligence et connaissance. Et quels hommes convaincus et énergiques elles surent former par leurs exemples, leurs paroles, les idées fortes et saines qu'elles plantaient profondément dans les jeunes esprits dont elles avaient la direction." (Fadette)

J.-P. GAGNON, ptre.

PATRON DE BRODERIE
De la "LIBERTE"



SERVIETTES DE TOILETTE (GUEST TOWELS) OU TAIES D'OREILLER

Patrons au carbone, 25 sous chaque; perforé, 40 sous.

Grande feuille de papier carbone bleu, 15 sous ou 25 sous, suivant grandeur.

Tout étampés sur toile de fantaisie blanche, suivant la qualité et la grandeur, 40 sous, 55 sous et 70 sous.

Taies d'oreiller tout étampées, suivant qualité, $1.25 ou $1.60 la paire.

Coton M.F.A. nécessaire à la broderie; coton de couleur, 5 sous l'écheveau; blanc, 4 sous l'écheveau et 45 sous la douzaine.

Demandez notre catalogue de broderie, envoyé franco dans tout le Canada sur réception de 35 sous.

Nos clientes voudront bien prendre note qu'un délai de deux semaines au moins est nécessaire pour la réception des patrons dont elles feront la commande.

On est prié d'adresser toutes les commandes au département des patrons de la Liberté, 319, avenue McDermot, Winnipeg.

NOS ENFANTS

Comment on peut instruire les enfants à la maison

Le moyen dont nous voulons parler aujourd'hui n'est pas l'unique, bien entendu, mais il est facile et pratique, là du moins où le père, ou la mère, savent un peu lire, écrire et compter en français.

Tout ce qu'il y faut, c'est une volonté persévérante.

* * *

Le mieux est de commencer lorsque les enfants ont de 5 à 6 ans.

D'abord, on se procure un bon abécédaire.

Pour le début, on donne à l'enfant, le premier jour, trois ou quatre lettres (A, B, C, D,) à apprendre de telle façon qu'il ne les confonde pas.

Si l'enfant s'y applique, on verra vite de quoi il est capable.

Si l'enfant a mauvaise volonté, — et on s'en aperçoit bien au bout de quelques jours, on peut lui faire continuer d'étudier sa leçon pendant que le reste de la famille se met à table, et ne lui donner son repas que lorsque les autres ont fini. C'est un moyen presque infaillible pour que les leçons soient sues, à la perfection, avant l'heure des repas, car il n'y a guère de punition aussi dure — et aussi saine — pour des enfants de 5 à 6 ans, puisqu'ils sont à peu près tout, à cet âge, doués d'un robuste appétit.

Peu à peu, l'enfant arrive à savoir lire et écrire les lettres, majuscules et minuscules, puis à épeler des syllabes, des mots, des phrases — toujours avec l'aide de l'abécédaire, puis du syllabaire, puis d'un premier livre de lecture.

Bientôt il sait lire tout seul.

Dès lors, on peut exiger de lui que, dans la matinée, il apprenne environ deux lignes par coeur (plus tard 3, puis 4, 5, 6, 8, 10, 20, selon sa capacité) qu'il lui faudra réciter à son père au moment où celui-ci se met à table. Même chose dans l'après-midi.

Le point capital de cette méthode est cette récitation des enfants au moment où le père, rentrant du travail au dehors, se met à table. Si les parents ont assez de volonté tenace pour ne pas céder à l'enfant (s'il n'a pas voulu apprendre ses leçons), et lui laisser attendre son dîner une heure, ou même deux, s'il le faut, cet enfant, sachant que les parents ne lui céderont pas, prend tout de suite l'habitude de savoir ses leçons, comme il faut, à l'heure dite.

Personnellement nous avons, étant fermier, obtenu, par cette méthode, d'excellents résultats avec sept de nos enfants.

A partir de 6 ou 7 ans, on ajoute à la leçon de français une demande et réponse du catéchisme.

Plus tard, lorsqu'ils fréquentent les écoles publiques, si elles ne sont pas bilingues, on peut, le soir, leur faire traduire de l'anglais en français, et réciproquement.

Pour leur enseigner l'orthographe, un bon moyen est de leur faire apprendre, par coeur, en quelques minutes, quelques lignes de français; puis le livre étant fermé, qu'il les écrivent sur une ardoise, ou au crayon. Après quoi, ils rouvrent le livre et corrigent leurs fautes eux-mêmes. Cela les amuse et, surtout, les habitue peu à peu à remarquer (sans même se douter de l'effort) la physionomie des mots et toutes leurs particularités. On peut donner une récompense lorsque l'enfant la mérite.

Nous pourrions en écrire beaucoup plus long sur le sujet puisque nous en avons plus de 15 ans d'expérience, mais ce que nous avons dit suffit, croyons-nous, à indiquer le principal. A chacun, suivant ses ressources, d'en varier l'application.

— L'"Union".

Voyage des Étudiants Canadiens en France

Départ le 26 mai à bord de l'"Empress of Scotland" du Pacifique Canadien.



1. *Le Château de Chillon, sur le lac de Genève, immortalisé par Lord Byron*
3. *L'"Empress of Scotland", du Pacifique Canadien, qui emportera les étudiants canadiens en Europe.*
2. *La célèbre cathédrale de Rouen.*
4. *Le monument "aux Morts", l'une des merveilles du cimetière du Père-Lachaise à Paris.*

On organise actuellement à Montréal, sous les auspices du gouvernement français, des universités françaises et du Commissariat canadien à Paris, un grand tour de France pour les étudiants de nos universités canadiennes. Ceux-ci auront ainsi l'avantage de faire un voyage en Europe aux meilleures conditions possibles. L'initiative de cette entreprise est due à l'honorable juge E. Fabre-Surveyer, président de l'Association des Auteurs Canadiens, qui conduira personnellement le groupe d'étudiants qui fera ce voyage.

M. René du Roure, professeur de littérature française à l'Université McGill, seconde activement le juge Fabre-Surveyer dans l'organisation de cet intéressant tour de France, auquel sont tout particulièrement invités les étudiants canadiens de langue française.

Le départ s'effectuera de Québec le 26 mai prochain, à bord de "l'Empress of Scotland" du Pacifique Canadien, dont les quartiers de troisième seront aménagés spécialement pour le tourisme d'été. Un mois entier sera passé en France, mais ceux qui désireront prolonger leur séjour en Europe auront la liberté de le faire, à leurs frais, revenant ensuite au Canada à bord de n'importe quel paquebot du Pacifique Canadien.

L'itinéraire que l'on a arrêté pour ce superbe voyage est bien fait pour plaire aux jeunes gens cultivés qui l'entreprendront, car il comporte surtout des endroits intéressants au point de vue de l'art et de l'histoire. Arrivant à Cherbourg le 2 juin, les étudiants se rendront d'abord à Bayeux, ville normande réputée pour sa belle cathédrale, puis à Caen, où se trouvent divers monuments datant de l'époque de Guillaume le Conquérant. Suivront Alençon, vieille ville du Perche; Tours, capitale de la Touraine, surnommée "le jardin de la France"; les principaux châteaux de la Loire: Villandry, Chinon, Azay-le-Rideau, Langeais, Luynes, Amboise, Blois, Chenonceaux, Chambord, tous célèbres pour leur beauté architecturale aussi bien que par les souvenirs historiques qui s'y rattachent.

Continuant vers le sud, nos étudiants visiteront Poitiers, où ils seront reçus par les autorités universitaires de l'endroit; Bordeaux, où ils seront aussi les hôtes de l'université. Viendront ensuite Périgueux, qui possède une vieille église imitant Saint-Marc de Venise; Clermont-Ferrand, dans le voisinage de laquelle se trouve la curieuse montagne volcanique du Puy-de-Dôme; Lyon, la deuxième ville de France et le centre de l'industrie de la soie en ce pays; Grenoble, ville universitaire et industrielle, sise dans la pittoresque vallée de l'Isère, en vue des Alpes majestueuses.

De Grenoble à Annecy en auto-car, on s'arrêtera au fameux monastère de la Grande-Chartreuse, l'une des merveilles de la région. D'Annecy, l'on continuera vers Genève, sise sur le lac merveilleux du même nom. Les jeunes touristes canadiens pourront y visiter le palais de la Ligue des Nations; après une excursion à Lausanne en bateau, ils prendront le train pour Dijon, la pittoresque et historique capitale de la Bourgogne, l'une des régions les plus célèbres de la France pour les vins. Cinq jours seront ensuite passés à Paris, d'où diverses excursions seront faites à Versailles, Fontainebleau, Saint-Denis, etc.

La tournée se terminera officiellement le 1er juillet, alors que les étudiants quitteront Cherbourg à bord du "Melita" pour revenir à Montréal. Ils y arriveront le 9 juillet, après avoir accompli, en moins de deux mois, un voyage éminemment instructif. Il est fort probable qu'un grand nombre d'étudiants canadiens français se prévaudront des avantages et des conditions uniques offerts par les organisateurs de cette randonnée universitaire pour aller visiter le pays des ancêtres.

RECETTES

Potage à la Reine

Désosser une volaille cuite dans du bouillon; en retirer les chairs dont on réserve les blancs du filet; piler le restant des chairs en y ajoutant 60 grammes de riz que l'on a fait cuire dans du bouillon de volaille. Délayer cette purée avec le bouillon; passer le tout au travers d'une étamine ou tamis fin, le faire alors bouillir pour le rendre onctueux et crémeux; y ajouter, hors du feu, 100 grammes de beurre fin, puis les filets de la volaille découpés en julienne.

Sauce tartare

Passez au tamis trois jaunes durs; mettez-les dans une terrine avec deux jaunes crus; ajoutez une cuillerée à café de poudre de moutarde, sel et poivre, liez la sauce en tournant une cuiller et en incorporant peu à peu huile et vinaigre à l'estragon, comme pour une mayonnaise. Quand la sauce est liée, ajoutez quelques cuillerées de cornichons hachés.

Pommes en neige

Prenez cinq pommes, pelez-les, coupez-les par morceaux et ôtez le coeur, faites cuire à la vapeur, avec l'écorce et le jus d'un citron, mettez un peu d'eau pour empêcher que ça ne brûle et ajoutez une demi-livre de sucre blanc. Quand les pommes sont cuites, écrasez-les; faites-les refroidir et mêlez-les avec cinq blancs d'oeufs, que vous aurez d'avance battus en neige.

Il n'y a que ceux auxquels on a tout dit à qui l'on ait toujours quelque chose à dire.

* * *

Il faut connaître pour aimer; pour admirer, connaître est inutile et quelquefois dangereux. — Une femme d'expérience.

CONSEILS DE MERE-GRAND

LISETTE — Les vieux timbres ont leur utilité; on ne devrait jamais les jeter au feu. On les emploie à faire des tapisseries en mosaïques ou des imitations de peinture. Il y a des personnes qui sont vraiment artistes dans l'arrangement des timbres. Elles les groupent si bien que l'on croirait voir de véritables peintures. On dit que l'oeuvre la plus réussie dans ce genre de tapisserie se voit chez un riche de Rotterdam, en Hollande, et qu'elle n'a pas coûté moins de 100,000 francs. Ainsi, ne brûlez plus de vos timbres maculés; mais faites une bonne oeuvre en les envoyant à la Maison Provinciale des Révérendes Soeurs Grises, où ils sont employés pour des fins charitables.

FRANCOISE — (1) Je crois que la plus grande bibliothèque du monde est à Paris: "La Bibliothèque Nationale". (2) Cette pratique de dire: "Que Dieu vous bénisse", quand quelqu'un éternue, appartient aux Russes et aux Irlandais. Ainsi dans les Indes, la croyance populaire est que l'éternuement est un vol de l'âme et alors quelqu'un dit: "Que Dieu vous protège" à celui qui éternue, et celui-ci répond: "Et vous de même".

JEHANNE — A vous et à celles qui croient n'avoir plus d'espérance dans la vie, je dis: "Le bonheur est là qui vous attend". Il est dans le travail, dans le dévouement aux autres.

JEUNE MERE — Si, comme vous le dites, votre enfant est nerveux et ne veut pas dormir de bonne heure, la raison en est que peut-être il joue trop. Un bébé de cet âge ne devrait pas être le jouet de son entourage. Toute personne aime à s'amuser avec un enfant joyeux, mais que ce soit dans le jour. Je ne vous conseille pas de donner les sirops calmants sans l'avis de votre médecin. Ce remède, qui semble lui faire du bien dans le moment présent, est un poison lent et l'enfant en subira les conséquences dans peu d'années.

MERE-GRAND.

Le dévouement d'une soeur

Dans son rapport sur les prix de vertu, lu à l'Académie française, le 17 décembre, M. Robert de Flers a cité de nombreux exemples de dévouement. Glanons celui-ci, l'un des plus poignants, qui montre jusqu'où peut aller la misère humaine et quel esprit de sacrifice sait y répondre:

"A Esplantas, un village de la Haute-Loire, vit Augustine Echaubard. Elle n'a que trente-six ans, mais la dureté de chacun de ses jours a prématurément courbé ses épaules et ridé son front. Elle est seule pour protéger et pour faire vivre ses trois soeurs. La première a les bras et les mains atrophiés, on doit la soigner, la faire manger comme un enfant; la seconde est paralytique. Depuis deux années, elle n'a point quitté son lit. Il faut la changer toutes les deux heures, et, comme il y a peu, très peu de linge dans la vieille armoire, Augustine fait continuellement la lessive. Pendant qu'elle s'y emploie, sa troisième soeur, qui est folle et méchante, la guette et souvent se jette sur elle pour la battre. Alors, Augustine la prend dans ses bras, lui chante de vieilles chansons et, doucement, l'apaise et l'endort. La nuit, elle ne repose jamais plus d'un moment; elle se lève sans cesse pour aller de l'une à l'autre de ses trois infirmes. Elle n'a jamais un mot ou un geste de lassitude. Il y a deux ans, à l'instant de mourir, sa mère lui a dit:

— Promets-moi de ne jamais abandonner tes soeurs.

Elle répondit:

— Ma mère, je vous le promets.

Elle tient parole, voilà tout! Elle a toujours assuré la subsistance de son petit hôpital avec le maigre fruit de son travail, auquel s'ajoutent les 54 francs par mois que lui donne la loi d'assistance et le revenu d'une petite propriété évalué à 12 fr. 70. Et pourtant, n'allez pas lui dire qu'elle est malheureuse, elle ne vous croira pas."

Pour la propagation de la foi

Rome — Le Canada a contribué, au cours de l'année 1925, pour une somme de 1,555,585.37 lire au fonds de la propagation de la foi. Le diocèse d'Ottawa à lui seul a versé pour cette oeuvre 63,450 lires, et le conseil national de la propagation de la foi, 1,438,188.01 lires.

Les Etats-Unis ont contribué une somme de 16,462,873.79 lires.

La dernière livraison des Actes du Saint-Siège contient la liste des offrandes reçues pour l'année. Nous y puisons des chiffres représentant en lires les sommes fournies par divers pays. Amérique du nord: Canada, Ottawa, 63,450; conseil national, 1,438,188.01; autres offrandes, 1,174.95; Haileybury, 13,212.41; Hamilton, 11,250; Kingston, 28,310; total, 1,555,585.37. Mexique, 749,381.71. Etats-Unis, 16,462,873.79.

Europe: Autriche, 95,705.04; Belgique, 1,164,236.41; France, 6,417,601.78; Allemagne, 1,682,428.17; Angleterre, 761,382.25; Irlande, 1,625,521.11; Italie, 1,506,044.81; Pologne, 56,001.40; Portugal, 24,324.50; Espagne, 1,109,254.10; Suisse, 493,548.10; Hongrie, 19,207.50.

L'EVANGILE

Dimanche de la Sexagésime

(S. Luc, VIII, 4-15)

En ce temps-là, comme le peuple s'assemblait en foule, et qu'on accourait des villes vers Jésus, il leur dit en parabole: Un homme sortit pour semer son grain, et comme il semait, une partie du grain tomba le long du chemin, où il fut foulé aux pieds, et les oiseaux du ciel le mangèrent. Une autre partie tomba sur un endroit pierreux, et le grain, après avoir levé, sécha faute d'humidité. Une autre partie tomba dans les épines, et les épines venant à croître en même temps, l'étouffèrent. Une autre partie tomba dans une bonne terre, et le grain, ayant levé, porta du fruit et rendit cent pour un. En disant ceci il criait: Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre. Ses disciples lui demandèrent ce qui signifiait cette parabole. Et il leur dit: Pour vous, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu; mais pour les autres, on ne leur parle qu'en paraboles, afin qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils ne comprennent point. Voici donc ce que signifie cette parabole: La semence, c'est la parole de Dieu. Ce qui tombe sur le bord du chemin désigne ceux qui écoutent la parole; mais le démon vient ensuite, qui enlève cette parole de leur coeur, de peur qu'en croyant ils ne soient sauvés. Ce qui tombe sur un endroit pierreux représente ceux qui, ayant entendu la parole, la reçoivent avec joie; mais comme ils n'ont point de racine, ils ne croient que pour un temps, et au moment de la tentation ils se retirent. Ce qui est tombé dans les épines figure ceux qui ont entendu la parole, mais en qui elle est ensuite étouffée par les soins, par les richesses et par les plaisirs de la vie, en sorte qu'ils ne portent point de fruit. Enfin ce qui est tombé dans une bonne terre est l'image de ceux qui, ayant écouté la parole avec un coeur bon et parfait, la conservent, et portent du fruit par la patience.

Calendrier de la semaine

Jeudi 4 février — S. André Corsini.
Vendredi 5 — Ste Agathe.
Samedi 6 — S. Tite.
Dimanche 7 — Sexagésime. Solennité de la Purification.
Lundi 8 — S. Jean de Matha.
Mardi 9 — S. Cyrille d'Alexandrie.
Mercredi 10 — Ste Scholastique.

Comment bâiller

La pratique du bâillement est recommandée comme un exercice sain et profitable. A l'appui de cette théorie on peut dire que les chats et les chiens, qui généralement se portent bien, bâillent largement et très fréquemment. Un chat ne bâille pas seulement avec la bouche, mais encore avec la tête et les quatre pattes.

On doit bâiller lentement et en respirant le mieux possible; on apporte ainsi un soulagement et un rafraîchissement aux muscles de la tête, de la gorge, et même aux muscles de tout le corps. Si l'on désire provoquer des bâillements et qu'on en sente le besoin, il y a un moyen mécanique, qui presque jamais ne manque son effet: le volet. Tenez dans la main des ciseaux, et sans y prêter attention, ouvrez-les et fermez-les lentement.

NOTRE SURVIVANCE NATIONALE

Tâche à accomplir

Il nous fait plaisir de faire part à nos lecteurs du contenu d'un petit feuillet destiné à nos compatriotes de l'Ouest en visite dans l'Est. Il s'agit pour l'heure de conseils pratiques qui pourront être utiles aux nôtres et aux "autres", à l'occasion de cette excursion de la "Survivance franco-canadienne".

Nos chers compatriotes de l'Ouest canadien,

Nous, catholiques de langue française de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, avons confiance en l'avenir de notre pays d'adoption et sommes assurés de notre survivance ethnique, religieuse, nationale et économique, du moment et en autant que nous serons fidèles aux traditions ancestrales qui ont été l'apanage de nos pères sur les bords du Saint-Laurent et qui doivent être notre directive et notre ligne de conduite sur les rives de la Rivière Rouge et de la Saskatchewan.

La tâche à accomplir pour nous et nos descendants dans les plaines de l'Ouest canadien est notre survivance nationale dans le sens le plus large du mot. Nos pères ont, dans des conditions extrêmement difficiles, établi notre race et notre foi. Aucune épreuve, si grande et si cruelle qu'elle pût être, ne les a rebutés; aucun découragement n'a pu abattre leur énergie. Ils nous ont laissé la tâche de poursuivre leur oeuvre. Que les familles s'inspirent de la vie de ceux qui les ont établies ici et qu'elles s'inspirent de leurs actes. Cette tâche en est une de survivance et d'expansion et elle ne sera remplie qu'à la condition d'être poursuivie avec la même vigueur que celle que nos pères ont mise à l'accomplir.

Votre tâche actuelle et votre devoir du moment, en visite dans la province-mère, sont d'apporter à vos parents, amis et compatriotes de l'Est, la bonne nouvelle que "chez nous", dans l'Ouest canadien, comme "chez nous" dans l'Est canadien, nous pouvons et devons pratiquer notre sainte religion et dans notre langue maternelle; nous pouvons, voulons et devons enseigner et faire enseigner notre belle langue française, gardienne pour nous de notre foi catholique; nous avons tous pris l'engagement solennel de respecter Sa Majesté la Langue Française en la parlant partout, surtout dans nos foyers et en la défendant toujours contre ses ennemis du dedans et du dehors.

Au point de vue économique et financier, nous devons être en mesure de prouver à nos frères de l'Est qu'après tout les Canadiens français de l'Ouest "ne sont pas tous ruinés financièrement et perdus à tout jamais au milieu de populations étrangères et destinées à n'être que des Anglais et des protestants avant la fin de notre génération".

Si la chose est vraie pour un certain nombre des nôtres qui sont dispersés et isolés dans des endroits où leur langue et leur foi sont en danger, il n'en reste pas moins vrai aussi que nous devons repousser avec vigueur les prophéties intempestives de déchéance et d'absorption qui ont malheureusement trop d'adeptes dans certaines parties de notre pays et qui font un tort considérable à notre cause nationale. Le problème est le même pour ces derniers que pour ceux du Québec et de partout qui se trouvent perdus au milieu de populations de langue et de foi différentes: il s'agit de les grouper autour du clocher paroissial et de l'école française ou bilingue; c'est l'oeuvre et la tâche du moment.

D'avance nous saluons avec plaisir et appelons de tous nos voeux l'organisation nationale qui prendra charge de ramener au bercail ceux des nôtres qui sont ainsi exposés à une perte sans retour de leur foi, de leur langue et de leur nationalité.

Comme c'est la paroisse canadienne-française qui a sauvé notre race et établi le "miracle québécois" le long du grand fleuve, de même le groupement paroissial accomplira la deuxième partie de ce miracle de notre survivance nationale dans les plaines de l'Ouest canadien. Ce sera alors le miracle "canadien".

Et, soit dit en passant, nous sommes convaincus que nos compatriotes de l'Est feraient meilleure oeuvre religieuse, patriotique et surtout nationale en restant dans leur pays du Canada, à quelque endroit que ce soit, du moment qu'ils sont groupés, plutôt que de traverser la frontière américaine où ils sont perdus sans retour pour nous. Même au point de vue strictement économique et d'établissement sur des terres en rapport immédiat, nous ne connaissons aucun autre endroit du pays qui offre actuellement autant de chances de réussite et à de meilleures conditions sous tous rapports que nos paroisses et centres français de l'Ouest canadien.

Pour cela, et dans le but de continuer et entretenir l'oeuvre primordiale nécessaire, de la colonisation à domicile commencée par vous lors de votre visite, n'oubliez pas que les missionnaires-colonisateurs de l'Ouest se feront un plaisir et un devoir de répondre à toutes demandes de renseignements et sont toujours prêts à rendre les services de leur position à la cause qu'ils ont charge de servir, qui est celle du pays tout entier.

Merci d'avance de votre coopération par vos bons conseils, votre bonne annonce; et pour souhaits de bonne année, nous voudrions que chacun de vous décidât un parent ou un ami qui ont besoin de changer de position pour leur plus grand bien, de venir voir notre beau et grand pays d'Ouest dans le cours de l'année, et nous serons là pour les diriger, les recevoir et les placer au milieu des leurs sur des terres qui les feront vivre et dans des centres où ils pourront conserver leurs traditions nationales de foi, de langue et de mentalité. Ainsi nous aurons, je crois, rempli notre tâche, notre mission envers notre Dieu, envers notre patrie, envers nous-mêmes et envers nos frères de partout.

J.-A. NORMANDEAU,
Prêtre-colonisateur.
353, rue Craig Ouest,
Montréal, Qué.

LES FRANCAIS A L'ETRANGER

Leur importance numérique — Leur statut légal au regard de la mère-patrie

Voici un extrait du rapport de M. Camille Fidel au Congrès des Français résidant à l'étranger qui s'est tenu récemment à Paris:

Statistique

L'indifférence de la plupart de nos compatriotes à l'égard des Français de l'étranger s'explique-t-elle parce qu'on les considère comme trop peu nombreux? Une évaluation officielle datant de 1912, dressée par les soins de la Statistique Générale de la France, avait abouti au chiffre de 600,000. Mais elle était considérée par des personnes compétentes comme très inférieure à la réalité, du moins pour ce qui concerne la plupart des Républiques américaines, où ne sont tenus pour Français que nos compatriotes nés en France.

Or, aux Etats-Unis, d'après une étude récente faite à l'aide de statistiques officielles, le chiffre des Français d'origine et leurs descendants directs, en y ajoutant les Alsaciens-Lorrains, atteindrait 460,000 personnes, total très supérieur à celui de l'évaluation de 1912 (125,000), qui ne tenait pas compte des descendants de Français. Si d'autre part l'on admet que le chiffre des Français d'Argentine atteindrait, au lieu de 80,000 recensés, environ 200,000 avec leurs descendants, si une observation analogue est faite en ce qui concerne les Français et enfants de Français des autres Républiques de l'Amérique latine, il ne semble pas téméraire d'avancer que le chiffre total



des Français de l'étranger pourrait être assez voisin d'un million.

D'ailleurs, si les colonies françaises dans les nombreux pays étrangers sont sensiblement inférieures en nombre aux colonies italiennes, espagnoles, portugaises, allemandes, elles soutiennent très avantageusement la comparaison avec ces derniers au point de vue qualificatif, par la situation sociale moyenne de leurs membres, les capitaux qu'ils représentent, etc.

Les colonies françaises à l'étranger ont donc une importance numérique et sociale suffisante pour justifier des dénombrements périodiques exacts et détaillés, faisant connaître leur répartition géographique et professionnelle, et la publication de statistiques annuelles de leur mouvement démographique et migratoire.

Nationalité

Le statut des Français à l'étranger est profondément affecté dans sa stabilité par le conflit entre la législation française qui tient compte, suivant les circonstances, du "jus sanguis" et du "jus soli", et des législations de la plupart des républiques américaines où prédomine le "jus soli": les fils de Français nés aux Etats-Unis, en Argentine, etc., sont Américains, Argentins, etc., d'après la loi amércaine, argentine, etc., ils sont Français d'après la loi française.

Pour atténuer ce conflit dans l'intérêt des Français établis à l'étranger, et en vue de régulariser leur statut au regard de la mère-patrie comme du pays d'adoption, le gouvernement français a présenté un projet de loi "modifiant certains articles du Code civil relatifs à la nationalité". Ce projet de loi, adopté par le Sénat et adopté avec modifications par la Chambre des Députés, est revenu devant la haute assemblée et a été renvoyé à sa Commission de législation civile et criminelle il y a plus d'un an.

Diverses dispositions facilitent la naturalisation et la réintégration dans la nationalité française, et particulièrement opportun est ce nouveau paragraphe de l'article 17 du Code civil, aux termes duquel perd la qualité de Français "le Français même mineur, qui, ayant acquis par l'effet de la loi, sans manifestation de volonté de sa part, une nationalité étrangère, est autorisé, sur sa demande, par le gouvernement français à la conserver".

Les descendants de Français nés à l'étranger et ayant acquis la nationalité de leur pays d'adoption, peuvent néanmoins rester "francisants", c'est-à-dire conserver une affection particulière pour leur pays d'origine, continuer à défendre son influence et ses intérêts.

Service militaire

Jusqu'à ces derniers temps, la loi française appelait à servir sous les drapeaux tous les jeunes gens résidant à l'étranger, qu'ils eussent émigré avant la conscription ou qu'ils fussent nés à l'étranger de parents français: le fait de ne pas répondre à l'appel les retranchait de leur patrie d'origine; mais le fait de se conformer à la loi française compromettait irrémédiablement la situation qu'ils s'étaient créée ou étaient en voie de se créer à l'étranger. L'armée française ne gagnait qu'un petit nombre de recrues, tandis que le rayonnement économique de la France au dehors perdait ses plus utiles instruments.

Dans le courant de la grande guerre la question a pris un caractère d'extrême gravité, en raison des mesures contre les déserteurs et les insoumis. Depuis la fin des hostilités, les milieux compétents ont continué à se préoccuper du statut militaire des Français et fils de Français à l'étranger, et le gouvernement français a largement tenu compte de ce mouvement d'opinion dans l'article 98 de la loi militaire du 1er avril 1923, lequel dispense de la présence effective sous les drapeaux les Français nés ou établis avant dix-huit ans à l'étranger, hors d'Europe et des pays limitrophes de la Méditerranée, et y résidant, et leur accorde des facilités pour séjourner temporairement en France dans le but d'y achever leurs études.

DOMINION CITY, Man. — J.-D. Baskerville, ancien député d'Emerson sous le gouvernement Norris, est mort à l'âge de 69 ans.

Canadian Co-Operative Wheat Producers Ltd.

Département de la Publicité
1000, Electric Chambers,
Winnipeg, Man.

Coopération à la Convention des Fermiers-Unis du Manitoba

La 23me convention annuelle des Fermiers-Unis du Manitoba, tenue à Brandon du 12 au 15 janvier, pourrait assez justement être appelée une convention de coopération. Les directeurs des Fermiers-Unis méritent des félicitations pour avoir fait parler l'une des autorités académiques sur le sujet, devant les fermiers du Manitoba, sur l'histoire, l'économie, la valeur sociale et morale de la coopération.

Le professeur Fay a donné quatre conférences à la convention dans l'ordre suivant: l'Angleterre aujourd'hui et il y a cent ans; la coopération agricole problème mondial; coopération et crédits ruraux; l'organisation de l'éducation coopérative.

Dans sa première conférence, le Professeur Fay a parlé de la dépression industrielle et de la pauvreté qui suivirent les guerre napoléoniennes, de l'agitation parmi les masses du peuple créée par les conditions économiques, du mouvement politique qui trouva sa plus grande expression dans le chartisme et du mouvement économique qui trouva son expression dans les syndicats ouvriers et la coopération des consommateurs.

Dans sa seconde conférence, le professeur Fay a établi que la valeur de la coopération ne se mesure pas seulement par l'économie de la vente. Une meilleure vente stimule la production; elle élève le niveau de l'agriculture et le niveau de la vie. Il devrait toujours y avoir contact, a-t-il dit, entre les organisations destinées à promouvoir l'agriculture et l'organisation coopérative qui requiert la qualité aussi bien que la quantité dans ses marchandises.

Dans sa conférence sur la coopération et les crédits ruraux, le professeur Fay a insisté sur la nécessité primordiale de rendre l'agriculture rémunératrice. Le crédit est secondaire, car le seul but est de stimuler l'ouverture d'accès à de plus gros profits.

Le crédit à court terme, a-t-il dit, n'est pas aussi bon, pas aussi bienfaisant pour le fermier que le système au comptant rendu possible par l'entreprise coopérative. Les payements de la Coopérative, par exemple, a-t-il ajouté, ont permis d'échelonner des payements comptants au cours de l'année.

Dans sa dernière conférence, le professeur Fay a posé quatre principes se rapportant au développement du mouvement coopératif.

1.—Les chefs et les membres ne doivent jamais avoir peur de défendre fermement la coopération. Ils doivent en faire une réalité dans leur vie.

2.—Il ne doit pas y avoir de partis politiques mêlés aux principes coopératifs.

3.—La campagne d'éducation doit être continue; il faut être continuellement au travail pour réaliser son idéal.

4.—Les chefs et les membres doivent avoir la conviction que le salut est dans la coopération.

Les progrès de l'apiculture au Manitoba

L'association des apiculteurs du Manitoba a tenu sa convention annuelle la semaine dernière au "Royal Alexandra". Un grand nombre de questions techniques ont été discutées par des professionnels. Le rapport de L.-T. Floyd, apiculteur provincial, a montré qu'il y avait 39,620 ruches au Manitoba à l'automne de 1925 et que la récolte avait dépassé quatre millions de livres d'un miel exceptionnellement uniforme et de bonne qualité. C'est aussi la première année où l'on a vu un char de miel expédié par un seul apiculteur. Cet honneur revient aux frères Bissonnette. Jamais aussi les marchands de Winnipeg n'ont tant vendu de miel du Manitoba.

TERRES A VENDRE OU A LOUER

McCreary, Man. — 640 acres, 150 en culture, le reste en foin et petit bois. Bonne maison, étable, grainerie, garage, puits. $5,000. Bonnes conditions. Chaque quart peut se vendre séparément aussi. ½ mille de l'école. P.-E. Halde.

McCreary, Man. — 160 acres, 40 en seigle. Maison, étable, grainerie, poulailler, garage, puits. $3,000. Bonnes conditions. P.-E. Halde.

Abbéville, Man. — 160 acres, 25 en mil, 30 en foin. Maison, étable, poulailler, puits. Bon pacage. $2,000. 8 ans pour payer. P.-E. Halde, McCreary, Man.

Abbéville, Man. — 160 acres, 35 cassés. Etables 24x30 et 20x25. Maison, poulailler, grainerie, puits. ½ mille de l'école. $1,800. P.-E. Halde, McCreary, Man.

Abbéville, Man. — 160 acres, 40 cassés. Maison, étable, poulailler, puits. ½ mille de l'école et de l'église. $1,600. P.-E. Halde, McCreary, Man.

McCreary — 160 acres. 2 milles de l'église et de l'école. 120 en labour d'été, 40 en pacage. Bonne maison, écurie, puits, grainerie. $3,500 — $500 comptant, le reste payable avec moitié récolte. Au besoin on fournira la semence. P.-E. Halde, McCreary.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.87½	
Franc français	3.32	19.30
Franc belge	4.60	19.30
Franc suisse	19.46	19.30
Lire italienne	4.08	19.30
Drachme grecque	1.46	19.30
Couronne norvégienne	20.55	26.80
Couronne danoise	24.96	26.80
Mark allemand	24.02	23.80
Peseta espagnole	14.30	19.30
Couronne hollandaise	40.44	40.20

LE MARCHE

2 FEVRIER

Bouvillons—	
Excellents	$6.50—$7.00
Bons	$5.50—$6.25
Moyens	$5.00—$5.25
Ordinaires	$4.50—$4.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.50—$6.00
Bons	$4.25—$5.25
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$4.75—$5.25
Bons	$3.50—$4.50
Boeufs—	
Bons	$3.50—$4.50
Moyens	$2.75—$3.25
Communs	$2.00—$2.50
Taureaux—	
De choix	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.25—$2.75
Taures de boucherie—	
De choix	$5.75—$6.00
Assez bonnes	$4.50—$5.50
Taures à engraisser—	
De choix	$3.75—$4.00
Bonnes	$2.75—$3.50
Veaux—	
De choix	$7.00—$8.50
Bons	$5.00—$6.50
Ordinaires	$2.50—$4.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.25—$4.75
Bonnes	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.75—$3.00
Pour conserves	$1.75—$2.50
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.00
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$10.00—$11.50
Agneaux ordinaires	$7.00—$9.50
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Porc d'étal	$14.41
Bacon de choix	$12.10
Très gras	$12.10
Lourds	$12.00
Très lourds	$12.10
Légers	$12.25
Inférieurs	$9.00
Truies No 1	$10.00
Truies No 2	$10.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .41½
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .35
Premiers	$ .30
Seconds	$ .30
Pommes de terre (nouvelles)—	
Le minot	$1.50
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.00
2 sacs de 49 livres	$5.05
4 sacs de 24 livres	$5.10
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$5.00
2 sacs de 49 livres	$5.05
4 sacs de 24 livres	$5.10
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$5.00
2 sacs de 49 livres	$5.05
4 sacs de 24 livres	$5.10
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$5.00
2 sacs de 49 livres	$5.05
4 sacs de 24 livres	$5.10
Alimentation—	
Son. La tonne	$25.00
Gru. La tonne	$27.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.00
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$14.00
Mil. No 2	$12.00
"Red Top" No 1	$11.00
"Red Top" No 2	$9.50

Cours du grain fourni par

La Cie H.-J. Parent, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 1er février 1926

GRAINS	Mardi Jan 26	Merc. Jan 27	Jeudi Jan 28	Vendi Jan 29	Samedi Jan 30	Lundi 1 Feb.
Blé No 1 Nord	1.55⅞	1.55⅛	1.53	1.57½	1.59⅜	1.59
2 Nord	1.50⅞	1.49⅞	1.51⅛	1.51	1.52⅞	1.52⅞
3 Nord	1.45⅞	1.44⅞	1.46½	1.46	1.47⅞	1.47⅞
Avoine 2 CW	.46⅛	.46⅞	.47⅛	.47⅞	.47⅞	.47⅞
3 CW	.42	.41⅞	.43⅛	.42⅞	.43⅞	.43⅞
Orge 3 CW	.59⅞	.59⅞	.60⅞	.60⅛	.61⅛	.61
4 CW	.54⅞	.54⅞	.55⅞	.55⅛	.56⅛	.56
Lin 1 NW	2.07½	2.06	2.10⅛	2.08⅞	2.10⅛	2.10⅛
2 CW	2.03	2.01⅛	2.05⅛	2.03⅛	2.05⅛	2.05⅛
Seigle 2 CW	1.00	.99⅞	1.01⅞	1.00⅞	1.01⅞	1.01⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.53⅞	1.53⅛	1.55	1.54⅞	1.56⅞	1.56⅞
Avoine 2 CW	.46⅞	.46⅞	.47	.47⅞	.47⅞	.47⅞
Orge 3 CW	.59⅞	.59⅞	.61	.60⅞	.61⅞	.61⅞
Lin 1 NW	2.07½	2.06	2.10⅛	2.08⅞	2.10⅛	2.10⅛
Seigle 2 CW	1.00	.99⅞	1.02⅛	1.01	1.02	1.01⅞
Options						
Blé Mai	1.57½	1.56⅞	1.58½	1.57⅞	1.59⅞	1.59⅞
Juillet	1.55⅞	1.54⅞	1.57	1.56⅛	1.58⅞	1.58⅞
Octobre	1.37	1.35⅞	1.38⅛	1.38	1.40⅞	1.39⅞
Avoine Mai	.49	.48⅞	.50	.49⅞	.49⅞	.49⅞
Juillet	.49⅞	.49⅞	.50⅞	.50⅞	.50⅞	.50⅞
Orge Mai	.64⅛	.64⅛	.64⅞	.64⅛	.64⅞	.64⅞
Juillet	.65½	.64⅞	.65⅞	.65⅞	.65⅞	.65⅞
Lin Mai	2.14	2.12½	2.16½	2.14½	2.16⅛	2.16⅛
Juillet	2.15½	2.14	2.18	2.17	2.17⅞	2.18⅛
Octobre	2.07	2.07⅞	2.10	2.10⅛	2.11⅛	2.11⅛
Seigle Mai	1.05	1.04⅞	1.06⅛	1.05⅛	1.06⅛	1.05⅞
Juillet	1.05⅛	1.04⅞	1.07	1.05⅞	1.06⅛	1.05⅞
Octobre	.97⅛	.96⅞	.98⅛	.97	.97⅛	.97⅛



A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

GRAVELBOURG

A la mémoire du R. P. Caron

Les funérailles du R. P. Joseph Caron, O.M.I., du Collège Mathieu et l'inhumation chez les RR. PP. Oblats de Saint-Boniface, Manitoba, ont été imposantes et impressionnantes. Le service funèbre a été chanté par le R. P. Jos. Magnan, O.M.I., supérieur du Collège Mathieu, et l'absoute a été faite, au milieu d'un grand concours de confrères, de parents et d'amis, par S. G. Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina. M. l'abbé Chs Maillard y représentait la paroisse de Gravelbourg.

A la même heure approximativement qu'étaient célébrées les funérailles à Saint-Boniface et le même jour, le lundi 25 janvier, un service funèbre était aussi chanté pour le regretté défunt à l'église paroissiale de Gravelbourg, sur la recommandation de M. le curé Chs Maillard. Ce service fut célébré par le R. P. O. Paradis, O.M.I., assisté du R. P. G. Desrochers, O.M.I., comme diacre, et du R. P. D. Jubinville, O.M.I., comme sous-diacre. M. l'abbé A. Leclaire, vicaire, remplissait les fonctions de maître des cérémonies. La chorale du collège fit les frais du chant à l'orgue sous la direction de M. l'abbé L. Lussier. Au sanctuaire, on remarquait MM. les curés Thibault, de Coderre, et A. Gravel, de Mazenod, les RR. PP. Oblats et les séminaristes du collège ainsi que les collégiens.

La vaste église paroissiale, tendue de noir, était remplie de nombreux paroissiens anxieux de prodiguer un dernier témoignage d'estime au saint et regretté religieux dont nous pleurons si vivement la perte. Outre les principaux citoyens de la localité, on remarquait aussi dans l'assistance les RR. Soeurs du Couvent de Jésus-Marie et leurs élèves; les RR. Soeurs Oblates et les petits garçons du Jardin de l'Enfance, ainsi que les élèves de l'école publique étaient aussi présents.

Ayons tous dans nos prières un souvenir pieux pour le sympathique et regretté défunt dont la vie fut si édifiante et qui a tant travaillé pour notre collège. — R. I. P.

Deuils fréquents

Depuis huit ans environ, date de sa fondation, notre jeune collège a été fréquemment visité par le deuil et l'épreuve. En effet, dans un si court lapse de temps, l'institution a eu la douleur de perdre plusieurs de ses directeurs ou professeurs, notamment le R. P. Z. Lacasse, O.M.I., M. l'abbé Joseph Dorais, M. l'abbé Zotique Crépeau, M. l'abbé Roméo Boucher, M. l'abbé Arthur Brouillette et le R. P. Joseph Caron, O.M.I.

C'est dans l'épreuve et le sacrifice que se fondent souvent les grandes oeuvres du bon Dieu.

Nouveau professeur

M. l'abbé Jean Denis, de Montréal, ancien professeur au Collège de Mont-Laurier, Québec, est arrivé le 23 janvier à Gravelbourg pour faire partie du corps professoral du collège.

VONDA

L'impôt sur le revenu

Bientôt nous serons appelés à remplir les formules de l'impôt sur le revenu. Il est important que tout citoyen de langue française demande ces formules en français. Ces formules peuvent être obtenues au bureau de poste. Si le bureau de poste n'en a pas, on devrait les demander à l'inspecteur de l'impôt sur le revenu. Ces formules sont imprimées par le gouvernement fédéral; dans le but de satisfaire à notre demande que tout document public soit imprimé dans les deux langues. A nous de nous en servir et de prouver par le fait que réellement nous désirons maintenir les droits qui nous appartiennent.

WILLOW-BUNCH

Les trois nouvelles cloches, don de MM. Philippe Mondor, Hormisdas Dionne et Alphonse Dauphinais, bénites par Mgr Grandbois le 6 janvier dernier, sont enfin installées dans le clocher.

A peine en place, le 27 au matin, elles tintaient les glas annonçant la mort de Mme Jean Bonneau, dont les obsèques viennent d'avoir lieu ce matin (29 janvier). En l'absence de M. le curé, le service fut chanté par M. l'abbé Fortier, vicaire, assisté, comme diacre et sous-diacre, par MM. les abbés Dufresne et Magnan, curés d'Assiniboia et Saint-Victor. L'assistance nombreuse au service montre l'estime de la population de Willow Bunch et des environs pour la famille Bonneau, et aussi la part que nous prenons tous au deuil du mari éprouvé.

* * *

Le même jour, 27 janvier, les cloches carillonnaient à l'occasion du mariage de M. Edouard Dionne avec Mlle Marie-Anna Durand. M. Napoléon Durand avait travaillé toute la journée, la veille, pour installer ces cloches qui, dans sa pensée devaient se faire entendre pour la première fois à l'occasion du mariage de sa fille. Comme nous venons de le voir, la Providence en avait décidé autrement.

* * *

Le lendemain 28, les mêmes cloches sonnaient de nouveau pour le baptême de Joseph-Hector-Walter, et Joseph-Victor-Georges, fils jumeaux de Walter Coldwell et Louisa Martin. Parrain et marraine, M. et Mme Geo. Martin, aïeuls maternels des nouveaux nés.

* * *

On annonce pour le lundi 1er février l'ouverture officielle du nouvel hôpital construit par le Dr A. Godin. La semaine prochaine nous donnerons les détails concernant la cérémonie ainsi que l'installation, paraît-il des plus modernes, que nous n'avons pas encore eu l'occasion de voir.

* * *

Nous avons l'intention de faire paraître chaque semaine une chronique de Willow Bunch; il nous reste beaucoup de choses à dire, par exemple au sujet de l'A. C. F. C., mais le sujet à traiter, vu son importance, fera l'objet d'une chronique spéciale la semaine prochaine.

Nous nous permettons cependant, avant de terminer, d'attirer l'attention sur l'article publié par la Liberté au sujet des formules de taxes sur le revenu. Que le mot d'ordre soit d'exiger des formules en français et ceci s'adresse aux commerçants et hommes d'affaires aussi bien qu'aux fermiers. L'article précité est bien à propos; je voudrais pouvoir dire: "même à Willow Bunch", mais j'ai vraiment honte d'être presque justifié en disant: "Surtout à Willow Bunch". Nous aurons à revenir sur le sujet.

WAUCHOPE

Voilà bien longtemps que les lecteurs de ce journal n'ont pas eu l'occasion de voir aucune chronique sur notre place et sans doute que plusieurs doivent se demander si Wauchope a disparu. Eh bien! non, nous sommes encore là; seulement nous ne faisons pas beaucoup de bruit et c'est ce qui fait que le vent ne peut emporter les échos bien loin.

Depuis un an bien des événements ont eu lieu. Premièrement, la mort de notre pasteur, Mgr Jean Gaire, pour lequel un service anniversaire a eu lieu le mardi 26 janvier; ensuite la construction de notre presbytère, dont M. Florent Grégoire, de Grande-Clairière, Man., avait l'entreprise.

Nous avons eu aussi un bazar, le premier depuis la fondation de notre paroisse et qui a surpassé toutes les espérances, car vraiment il faisait très froid et une bonne partie de nos jeunes gens étaient encore au battage.

A signaler aussi la nomination de notre curé, M. l'abbé J.-A. Magnan, à Saint-Victor. Il a laissé un grand vide dans la paroisse. C'est le R. P. Bodin, de Saint-Hubert Mission, qui l'a remplacé temporairement. Bien qu'il ne soit resté qu'environ un mois et demi, il a fait placer six vitraux à notre église, qui ont été donnés par plusieurs personnes de notre place que nous remercions sincèrement, et notre cloche, qui auparavant se trouvait devant le couvent, a été mise dans le clocher.

* * *

Notre nouveau curé, M. l'abbé F.-E. Bonny, qui était précédemment à Rosetown, Sask., a pris charge de notre paroisse et a dit sa première messe le 20 décembre dernier.

* * *

Le mardi 26 janvier nous avons eu un service anniversaire pour Mgr Jean Gaire. Ce service a été chanté par notre dévoué curé, M. l'abbé E. Bonny, ayant M. le curé J. Bois, de Saint-Maurice, comme diacre, et M. le curé A. Ferland, de Saint-Antoine, comme sous-diacre. M. l'abbé ... assistait dans le choeur M. le curé L. Nadeau, de Cantal, et le R. P. Dupraz, de Forget. L'assistance a été nombreuse et l'on remarquait plusieurs personnes venues des paroisses voisines, et quelques membres de la famille venus de Hartney, Man.

De ce temps-ci un certain mouvement se fait dans notre paroisse, et nos amis d'une autre langue que la nôtre ne sont pas tout à fait à leur aise depuis que M. A. Goeujon a été nommé commissaire d'école du village, obtenant 22 votes sur 30 votants. Dans une prochaine chronique je ferai savoir aux lecteurs de ce journal comment nous avons obtenu une victoire complète. M. Frank O'Higgins a aussi été nommé commissaire à l'école Salem et M. Victor Roy à l'école Winterbourne.

* * *

Durant l'année 1925 il y a eu à Wauchope 2 mariages, 10 naissances et 4 sépultures.

Sanctuaire de la Petite Thérèse WAKAW, SASK.

Liste de contributions

Daniel Buckles, Swift Cuuren, Sask., 1 sovereign; Mme Ludger Montpetit, Legal, Alta, $5; N.-C. McDermot, Arthur, Ont., 30 sous; Thomas Raftis, Arthiur Ont., $1; Emma Slattery, Sutherland, Sask., $1; Valentine McDonald, Martintown, Ont., $1; Anna Moylan, City View, Ont., $1; François Guéger, Kermaria, Sask., $5; Mme A. Moreau, Humboldt, Sask., $1; Margaret Martin, Québec, $5; une Enfant de Marie, Gravelbourg, Sask., $2; Lorenzo Feddema, Strowe, Alta, $2; Mme T.-J. Trudeau, Isle de Chênes, Man., $1; Mme Vve Gautier, Legal, Alta, $1; J.-J. McIsaac, Prince-Albert, Sask., f. o., $1; Anon., Blaine Lake, Sask., $2; Annie Melanius, Edmonton, Alta, objets en or; J.-O. Flaherty, St. John's Terre-Neuve, objets en or; François Gauthier, Marcelin, Sask., $10; J.-W. Richards, St. John, N.-B., 10 sous; Albert Loehendorf, Allan, Sask., $2; E. Plourde, Carstairs, Alta, f.o., 50 sous; Mme M. Beauchamp Falher, Alta., f.o., $1.50; Mme P. Robin, Carlton, Sask., f.o., $15; Florence Dauphinais, Fletcher, Ont., $2; Freddie Legault, Valleyfield, Qué., $1.50; Mme A. Morissette, Fannystelle, Man., f.o., $2.35; Geo. Quart, Québec, $2; Mme Roch Lefebvre, Hoey, Sask., $5; Mme J. Nonolme, Hoey, Sask., $2; Paul-A. Byrne, Saint-Jean, N.-B., $1; Mme Mary McLellan, Belleville, Ont., objets en or, $89; Louis Schmidt, Saint-Louis, Sask., $1; Mme Phalempin, Big Valley, Alta, $1.56; Tena McMullin, Sydney, C.-B., $1; Mlle Yvonne Chagnon, Montréal, Qué., f.o., $1; Mme Charpentier, Wayne, Alta, 20 francs en or; Anon., Cranbrooke, C.-B., objets en or; Mme F. Leuschen, Bruno, Sask., f.o., $5.50; Hilaire de Moissac, Lydden, Sask., f.o., $10; Mme F. Duggan, Schreiber, Ont., f.o., 25 sous; Jos. Benoit, Nicota, Sask., $5; Mme C. Van Elsland, Mossonne, Sask., $1; Anon., Springside, Sask., $5; Mme C.-P. Schmidt, Duck Lake, Sask., f.o., $5; J.-M.-P. McLeod, Saint-Louis, Sask., $7; Raymond Bessette, Bonne Madone, Sask., f.o., $5; Mélix French, Iroquois Fall, Ont., $2; Mlle Emma Slattery, Sutherland, Sask., $1; Mme Mary Casey, Toronto, Ont., $1; Mme Vve N.-C. Cormier, Plessisville, Qué., 50 sous; Mme J. Jean, Plessisville, Qué., 50 sous; Alp.-J. Picton, Saint-Front, Sask., f.o., $5; Jos.-O. Roy, Nappanee, Ont., $2; John Wiebe, Cudworth, Sask., $10; Soeur Marie-Thérèse, Prince-Albert, Sask., $5.50; Annie Carney, Belleville, Ont., $1; A.-P. Cahill, St. John, Terre-Neuve, $1; Mlle Geneviève Gauthier, Sainte-Anne-des-Plaines, Qué., $1.50; Mme M. Hefferman, Arthur, Ont., f.o., $2; Jean Calaye, Legal, Alta, $1.50; Mlle A. Hamilton, Gravelbourg, Sask., $25; Mme A. Royer, Saint-Louis, Sask., f.o., $5; Mme A. Légaré, Saint-Louis, Sask., 50 sous; Louis Schmidt, Saint-Louis, Sask., 50 sous; Mlle M. Bouliane, Willow Bunch, Sask., f.o., $4; Collège des Jésuites, Edmonton, Alta, $1; Irène Stack, Douglas, Ont., objets en or; Mme T. Hébert, Saint-Paul, Alta, 20 sous; Mme Lavina Tricker, Detroit, Ont., objets en or; Adolphe Fontaine, Sainte-Agathe, Man., 10 sous; Mme J.-P. Tremblay, Courval, Sask., f.o., $10; T.-Balfour, Spine Home, Sask., $1; B.-J. O'Regan, Allan, Sask., f.o., $4; C. Fitzgerald, Rosetown, Sask., 50 sous; Albert de Repentigny, Ponteix, Sask., f.o., $2.50; S. Lachapelle, Montréal, Qué., 50 sous; André Senécal, Saint-Joachim, Qué., 10 sous; J.-W. Martin, Québec, $1; Mme F. Bédard, Québec, $5; Mme J. Monroe, Horse Creek, Sask., 25 sous; Mme Julia Gagnon, Toronto, Ont., $1; Mme Michael Farmer, Kinkora, I.P.E., $1; Yvonne Massé, Horse Creek, Sask., 25 sous; J.-E. Kennedy, Craulwork, C.-B., objets en or; R.-M. Sands, Los Angeles, $1; Anon., Bursall, Sask., $2; Louis Schmidt, Saint-Louis, Sask., $1; F. Hughes, Montréal, Qué., $2; E. Guay, Lydiaw, Man., f.o., $5; famille Hinderk, Watson, Sask., f.o., $10; Mlle C. Boyer, Montréal, Qué., 50 sous; Mme G. Gendron, Prelate, Sask., f.o. 50 sous; Mme Ambrose Marien, Polo, Sask., f.o., $5; Cecilia Smitz, Bruno, Sask., $1.50.

Nous acceptons tout objet en or ainsi que des pièces précieuses pour la fabrication du ciboire des pèlerins.

L'Abbé Narcisse BURRELL,
Gardien du sanctuaire.

SASKATOON — Deux jeunes gens armés et masqués ont pénétré dans la succursale de la Banque du Commerce à Nutana, alors qu'un jeune employé était seul à la caisse, et ont enlevé environ $1,000.

MANITOBA

SAINT-JEAN-BAPTISTE

M. le curé Desrosiers, dont l'état de santé paraît normal, mais qui est encore bien faible, nous a quittés le dimanche 31 janvier pour aller prendre un repos complet de quelques mois en Floride, repos qui d'ailleurs lui est commandé par les médecins. M. l'abbé Desrosiers arrêtera, en passant, à Rochester. Si nous voyons partir sans trop de regret notre cher curé, ce n'est qu'à cause du désir de le voir revenir promptement à son parfait état de santé d'autrefois.

* * *

Les réunions de nos associations de l'A. C. J. C., de l'Avant-Garde et des Enfants de Marie sont tenues très régulièrement, ce qui contribue beaucoup à les rendre nombreuses et puissantes. Elles sont une force dans la paroisse et pour la paroisse.

* * *

Les parties de cartes redeviennent, après les fêtes, les grandes et belles réunions paroissiales. Nous jouerons sous peu à 35 et 40 tables. La fanfare sait agrémenter par ses accents variés ces soirées où règne la franche gaieté.

* * *

L'A. C. J. C. met actuellement en marche une grande séance dont les deux numéros les plus saillants seront: un drame chrétien en trois actes, le "Signe de Croix", par H. Baju, et une comédie, également en trois actes, "A qui le neveu?", par Théodore Botrel. Ces deux pièces ne sont pas du tout banales et nos jeunes gens s'en proposent!

* * *

On nous signale l'arrivée assez prochaine des formules pour l'impôt sur le revenu. Nous sommes convaincus que nos paroissiens se proposent de renvoyer les formules rédigées en anglais à leur point de départ et qu'ils exigeront du fédéral les formules françaises.

* * *

La situation du français à Saint-Jean-Baptiste n'est pas pitoyable; les enseignes sont bilingues ou simplement françaises. Il y a bien encore quelques en-êtes de lettres qui sont anglaises, mais ceux qui s'en servent vont bientôt remédier à cette situation anormale. De tous les calendriers donnés par nos fournisseurs, un seul portait une inscription uniquement anglaise. Pour avoir du français nous savons en demander, spécialement par le puissant organe de l'A. C. J. C.

FANNYSTELLE

Le dimanche 17 janvier nous eûmes une intéressante conférence donnée par le dévoué instituteur de l'école sur l'alcoolisme et ses triples effets: sur la santé, sur l'intelligence et sur la société familiale et civile. M. Paquin se prépare à sa future vocation d'avocat en tâchant de faire du bien partout où il le peut. Le R. P. Brachet, O.M.I., curé, fit de son mieux pour interpréter la conférence en langue indienne.

Nous savons pertinemment que plusieurs continueront comme auparavant à prendre des liqueurs fortes ou à en faire; mais si au moins deux ou trois esclaves du vice de l'intempérance pouvaient changer de vie, les résultats auraient plus que compensé la peine qui a été prise pour intéresser sur le sujet, soit par la conférence elle-même, soit par les chansons anti-alcooliques, dont le refrain était répété par des jeunes filles indiennes en bon français.

SAINT-CHARLES

La famille Alfred Caron offre ses plus sincères remerciements pour les touchantes marques de sympathies qui lui furent témoignées à l'occasion de la mort du R. P. Joseph-E. Caron, O.M.I.

TRANSCONA

Les Dames de Sainte-Anne ont inauguré une nouvelle série de parties de cartes-concert qui durera trois mois. Tous les dimanches soirs, paroissiens et visiteurs se rendent en foule à la salle paroissiale située au coin des rues Rosseau et Léola et jouent douze parties de whist. Il y a des prix magnifiques qui sont distribués aux heureux gagnants.

* * *

Dimanche prochain, le 7 février, à 8 h. précises, il y aura une grande partie de cartes-concert, organisée par Mme Wilfrid Gauthier, au profit de l'église. Cette soirée promet d'être un beau succès; elle nous réserve, dit-on, une agréable surprise et une attraction nouvelle. Nos visiteurs et invités ne regretteront pas de s'être dérangés pour venir passer chez nous une bonne et joyeuse soirée de famille.

A cette occasion, le club raquetteur "Night's Owl", de la paroisse Saint Edouard, sera représenté par un grand nombre de gais lurons. De 40 à 50 membres se proposent de faire ce beau voyage de plaisir. Un joli programme musical sera exécuté par des artistes distingués de Saint-Boniface et de Winnipeg. Une cordiale invitation est présentée au club le "Voyageur", de Saint-Boniface.

Toutes les heures il y a un omnibus qui fait le voyage entre Winnipeg et Transcona. Point de départ: C. V. Café, coin Portage et Main, à 6 h. 15 p.m., dimanche prochain le 7 février.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Piété, Etude, Action

Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste

Dans notre réunion du 11 janvier le programme très régulier fut encore suivi. Le passage de l'Evangile sur la mission des 72 disciples fut commenté par M. le directeur qui nous montra que nous aussi dans l'A. C. J. C. nous sommes des envoyés du zèle et du bon exemple.

Le cours d'histoire fut donné et il eut trait à la déportation des Acadiens qui moissonnent dans l'allégresse ce qu'ils ont semé dans les pleurs. Les questions d'apologétique portèrent sur l'Eucharistie.

Notre Comité du Bon Langage ne languit pas et à chaque réunion il nous présente deux listes de mots à rendre en bon français.

Le 25 janvier nous avions 23 membres présents, et cela n'a pas langui du tout. Le travail d'histoire fut donné par M. Ed. Plouffe sur la guerre de l'indépendance américaine et sur la loyale conduite des Canadiens français envers l'Angleterre qui leur accorda tous leurs droits nationaux et religieux par l'Acte de Québec en 1774.

L'apologétique fut un premier cours donné sur la vertu de justice.

Nous avons fait précéder ces deux dernières réunions par une bonne partie de cartes du bon langage, par E. Blanchard.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Fort Garry

Percepteurs: MM. J. Delorme, M. Naut, E. Perreault, J.-B. Plouffe, L. Hervo.

D. Nault	$ .25
Alex. Nault	.50
Abe Martel	.50
M.-E. Denewete	.50
Jules Claeys	.50
A. Mercier	.10
Mme W. Connell	.10
M. Bisson	.50
O. Labossière	1.00
J. Laurence	.50
M. Milette	1.00
W. Dumas	.25
Mme Alex. Nault	.50
Mme D. Dumas	.25
Arthur Fourneaux	1.00
E. Perreault	.50
Mme Vve E. Perreault	.50
Mme L. Thomé	1.00
M. Leadlay	1.00
Math. Hervo	1.00
J.-B., Plouffe	.25
F. Clairmont	.50
Total	$12.20

Saint-Pierre-Jolys

Percepteurs: MM. Jos. Laroche, Ed. Préfontaine, G. Fréchette, Chas Mouflier, Joseph Gagné, Geo. Curé, J.-E. Mulaire, Ed. Robidoux, Henri Hébert.

Hon. Albert Préfontaine	25.00
Maison Saint-Joseph	15.00
M. l'abbé Jolys, curé	10.00
Ed. Préfontaine	$10.00
M. l'abbé Picton	5.00
Dr Bélanger	5.00
Israël Galipeau	3.00
Eugène Turenne	3.00
Couvent de Saint-Pierre	5.00
Albert Lahaie	1.00
Henry L'Heureux	1.00
Josephat Bérard	1.00
Noël Tétreault	1.00
F.-X. Joubert	2.00
Eusèbe Tétreault	1.00
Nap. Lambert	.25
Joseph Fréchette	1.00
Ambroise J.	2.00
Jos. Desharnais	1.00
Henri Lambert	1.00
Paul Chenard	.50
Mme O. Préfontaine	1.00
Noël Bougard	2.00
J.-E. Lapointe	.50
Alphonse Lambert	2.00
J.-O. Sainte-Marie	1.00
A. Chauvin	.50
Albert Desharnais	.50
Charles Mouflier	1.00
Jos. Laroche	2.00
J.-A. Carrière	1.00
Gédéon Brisson	.50
Léon Brisson	1.00
C.-H. Carrière	1.00
Paul Robidoux	.25
Gédéon Gobeil	1.00
N. Lacasse	1.00
Jean Salve	.50
J. Saltel	1.00
Camille Carrière	.25
Octave Dumont, fils	.40
Louis Nicolas	1.00
Mme Vve Saint-Hilaire	1.00
Joseph Labelle	1.00
Nap. Carrier	1.00
Pierre Rioux	2.00
Lucien Gagnon	1.00
Emile Roy	1.00
Thomas Proulx	.75
Alphonse Roy	.50
Louis Audette	1.00
N. Audette	1.00
Philippe Ruest	1.00
A. Ruest	1.00
M. Hébert	1.00
Mme L. Tessier	1.00
Hilaire Robidoux	2.00
E. Demers	1.00
Z. Desharnais	1.50
Louis Nicolas	1.00
Art. Hébert	1.00
Alfred Pelletier	1.00
J.-L. Gagné	1.00
Henri Hébert	1.00
Ferdinand Gagné	.50
Pierre Gagné	1.00
Joseph L'Heureux	1.00
Johny Ducharme	1.00
Alexandre Garand	.50
Anonyme	.50
Anonyme	.25
Mme J.-H. Alarie	.50
Auguste Rougeau	.50
Mme Jeanne Robidoux	1.00
Henri Carrière	1.00
Arthur Laroche	1.00
Henri Nicolas	.25
Octave Dumont	.10
Théodule Besner	.50
Alexis Carrier	1.00
[illegible]	1.00
Ad. Turenne	.75
Xavier Joubert	.50
Joseph Curé	.25
Ed. Rougeau	1.00
Anonyme	.50
Jos.-S. Galipeau	.50
Mlle Florence Lambert	1.00
J.-E. Saint-Laurent	.25
H. Fontaine	1.00
Anonyme	.50
Anonyme	.50
Anonyme	.50
Jules Couture	1.00
Guillaume Gaffrey	.50
Xavier Tétreault	.50
Geo. Renuart	1.00
Ovide L'Heureux	1.00
Nicolas Sicotte	.25
Mme Vve J.-B. Lafrance	.25
Jos. Garand	.50
Eugène Ritchot	2.00
Jos.-H. Lamoureux	.25
Louis Lambert	.50
Mme Vve Marie Beauchemin	.50
Emery Turenne	1.00
J.-H. Turenne	1.00
J.-E. Mulaire	1.00
Didace Audette	1.00
Alfred Massicotte	1.00
A. Gehest	1.00
H. Vermette	.50
Moïse Gobeil	1.00
Edouard Robidoux	1.00
H. Jeanson	.50
O. Desharnais	1.00
André Mouflier	1.00
David Côté	1.00
Jos. Desaulniers	1.00
Total	$177.55

Notre-Dame-de-Lourdes

Percepteurs: MM. C. Létourneau, Jean Comte, H. Bruyère, P. Lesage, L.-T. Moreau, Victor Deshayes, F. Bosc, P. Bazin, P. Vuignier, J.-B. Vuignier, C. Lesage, J.-B. Chateau et F. Fouasse

Mlle Brisson	$1.00
Xavier Delaquis	3.00
Désiré Furet	.25
Jos. Théroux	1.00
Hilaire Gaboriau	.25
Emile Sibilleau	.50
Jos. Chamartin	.50
Mme Baher	1.00
Léon Chabouty	.35
Jos. Moreau	.50
Jos. Robitaille	1.00
Pierre Bazin, sr	4.00
Jos. Bazin	1.00
J.-B. Weicker	.50
Victor Robitaille	1.00
Mme Maxime Lafrance	1.00
Mme Antoine Gaspoz	1.00
P. Pilloud	.50
Jos. Charrière	.50
Mlle Esther Aussens	1.00
John Montagnon	.50
Jean Pélissier	1.00
P.-A. Bosc	1.00
Nap. Lamoureux	1.00
Mme Henri Moreau	.25
Louis Fouasse	1.00
François Lesage	1.00
C. Létourneau	1.00
Louis Delaquis	1.00
Henri Bruyère	1.00
Jean Comte	5.00
Meinrad Charrière	1.00
Jos. Pilloud	1.00
Jules Roch	1.00
François Roch	1.00
R. P. Antoine	5.00
Louis Charrière	1.00
Edmond Billard	.25
Pierre Ronceray	1.00
Louis Chabert	1.00
Charles Augert	1.00
Yves Dondo	1.00
Armand Wanlin	1.00
J.-B. Deroche	.50
Emile Chabert	.50
Jos. Rozière	.25
Victor Deshayes	1.00
Emmanuel Simon	.25
Emmanuel Bibeau	1.00
Remi Bosc	1.00
Alexis Jameault	2.00
Paul Begou	.50
Apollinaire Deillon	.50
H. Gauthier	1.00
V.-G. Collet	1.00
Ambroise Deleurme	1.00
A. Toutant	.50
Mme P. Forsyth	1.00
François Bosc	1.00
Eugène Moniot	.25
S. Badiou	1.00
J.-B. Pantel	1.00
Provat Pantel	1.00
Pierre Bérard	1.00
Mlle Lorette Régnier	2.00
Clément Fouasse	1.00
H. Nys	.50
Mme Rose Barton	.25
Mlle Germaine Labossière	1.00
Pierre Mayer	.50
Et. Balsse	.25
Auguste Durand	1.00
M. Desroyers	.50
Auguste Bélanger	2.00
Albert Jacquiard	1.00
Auguste Bernier	.50
Henri Leverrier	1.00
Ovila Caillier	1.00
Mme Vve Fradin	.25
Eustache Lafrenière	.50
Robert Joberty	1.00
Ralph Brick	.50
Léon Marué	.50
RR. SS. Chanoinesses	5.00
Mme Gour	.25
G. Gour	.40
Mme Marie Rozière	.25
Mme Bonnefoy	.50
Antoine Monchamp	1.00
Mlle Eva Boisvert	1.00
Julien Fouasse	1.00
Jos. Paulhus	.50
Dr Albert Galliot	2.00
Pierre Delaquis	1.00
Frank Lesage	1.00
Gustave Ragot	2.00
L.-T. Moreau	1.00
Alphonse Pilloud	.50
Emile Tellaine	1.00
Alphonse Sauteur	.50
Paul Avanthay	1.00
Mme Ursule Poiroux	.50
Victor Muller	1.00
Joseph Comte	1.00
Cercle Jeanne d'Arc	5.00
Pierre Charrière	1.00
Jean Augert	1.00
M.-F. Faucher	1.00
François Grivet	.50
Jean-Marie Bazin	1.00
Julien Mabon	1.00
Joseph Deroche	1.00
Jos. Le Neal	.50
Emmanuel Guérat	.50
René Mary	1.00
Emile Daudet	.50
P.-H. Vuignier	1.00
Un ami	.50
Léon Jamault	1.00
Joseph Tichit	1.00
Joseph Le Moullec	2.00
Olivier Pilloud	1.00
Maxime Durand	1.00
Aug. Chaperon	2.00
Antoine Vuignier	1.00
J.-B. Vuignier	1.00
J.-B. Bazinet	1.00
Alex. Giraud	.50
Henri Chanel	1.00
Joachim Dupasquier	1.00
Gédéon Lesage	1.00
J.-B. Chateau	.50
Jean Espinel	.25
Jos. Brisson	.50
A.-J. Terrien	1.00
François Blain	.50
Total	$132.50

Théâtre Walker

Sir John Martin-Harvey, le fameux acteur anglais, occupe la scène cette semaine et la semaine prochaine au théâtre Walker. Des milliers de personnes qui vont au théâtre régulièrement et des milliers d'autres personnes qui y vont rarement se pressent au Walker pour se procurer des billets pour la représentation de "The Only Way", un des grands succès de Martin-Harvey. C'est à la suite de centaines de demandes du public qui désirait voir Martin-Harvey dans le rôle de "Sydney Carton" que celui-ci a bien voulu accéder à leurs instances.

Lundi, mardi et mercredi prochains, on donnera "The Corsican Brothers" un des mélodrames les plus prenants qui aient jamais été écrits. La production scénique est grandiose. La seconde partie de la semaine, en commençant jeudi soir, sera consacrée à "Richard III", le chef-d'oeuvre historique de Shakespeare. Tous ceux qui se souviennent du rôle d'Hamlet par Martin-Harvey voudront voir ... A cause de la longueur de cette pièce, les représentations commenceront une demi-heure plus tôt. Martin-Harvey sera assisté de Mlle N. de Silva (Lady Martin-Harvey) et de plusieurs autres artistes fameux.

Robert-B. Mantell, le plus grand interprète de Shakespeare en Amérique, donnera une saison de drames classiques au théâtre Walker avant longtemps. Il donnera une interprétation moderne d'Hamlet, de même qu'une interprétation selon le genre accoutumé, de sorte que vous pourrez comparer et étudier les deux genres. Macbeth, King Lear, Shylock et Richelieu seront les rôles qu'il personnifiera. "As You Like It" est aussi au programme.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

DUNREA

Comme les messieurs ont terminé l'année 1925 par une soirée de cartes complètement [illegible], au profit de l'église, les dames ont pris l'initiative de commencer la nouvelle année par une veillée non moins payante. Celle-ci eut lieu le 19 janvier au milieu d'une foule joyeuse et désireuse d'encourager l'œuvre commune. Merci aux organisatrices et merci à tous ceux qui ont contribué au succès.

* * *

Notre futur concert apparaît déjà un peu à l'horizon; c'est dire que bientôt nous en jouirons. Les acteurs s'exercent à huis clos, plusieurs fois par semaine, et les indiscrets disent que chacun interprète son rôle à la perfection. Ils veulent, à tout prix étrenner le nouveau théâtre par un succès qui laissera un souvenir ineffaçable dans la mémoire des assistants.

* * *

L'appel au secours en faveur d'une famille récemment venue d'Irlande et établie près de Ninette a obtenu une réponse généreuse de la part des catholiques de Dunrea. Qui donne aux pauvres prête à Dieu!

* * *

Nous apprenons avec plaisir que la maladie de Mme A. Boulet n'est pas si grave que la rumeur le voulait. Mme A. Boulet prend beaucoup de mieux et bientôt elle sera de retour parmi ses enfants.

* * *

Etaient de passage chez nous ces jours-ci: M. A. Breton, maire de Montmartre, Sask., et frère de Mme Jules Deschênes, ainsi que Mlle Rose Parent, institutrice à Storthoaks, Sask., et plusieurs jeunes paroissiens de Saint-Antoine-des Prairies.

* * *

Ding! Dang! Dong! Dimanche le 24 janvier, la cloche sonnait joyeusement vers les 4 h. de l'après-midi, pour annoncer le baptême de Marie-Bernadette-Madeleine, née le 22, fille de M. et Mme Jules Deschênes. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Boulet. Sincères félicitations aux parents de la nouvelle petite chrétienne.

VASSAR

Lundi dernier, M. l'abbé Bouvet, accompagné de MM. les commissaires Beaudry et Boileau, faisait la visite des classes. Beaucoup de bonne volonté, du travail et des progrès sensibles ont été constatés.

* * *

Mme A. Lambert, de Sainte-Agathe, passe quelques semaines dans sa famille.

* * *

M. et Mme C. Payette, d'Aubigny, faisaient visite à M. et Mme Aug. Schindler ces jours derniers.

* * *

Mlle Eva Bois, de Letellier, est l'invitée de sa sœur Mlle B. Bois.

* * *

Mme P. Bouchard et sa famille visitent ses parents à Aubigny et Sainte-Agathe.

* * *

MM. J.-M. et N. Tétreault, de Saint-Pierre, visitaient de bons vieux amis au cours de janvier.

* * *

La petite tombola au profit de la cloche, organisée chez la gent écolière, a rapporté la somme de $43. Mlle M. Schindler arriva bonne première et fut l'heureuse gagnante du prix offert par Mme A.-J. Beaudry.

* * *

Les formules françaises de déclaration pour l'impôt sur le revenu ne nous sont pas absolument inconnues. Sur demande, il y a quelques années, elles faisaient leur apparition. M. A.J. Beaudry, maître de poste et maire de la municipalité promet son appui pour mener à bonne fin la présente campagne en faveur de nos droits.

SAINTE-AMELIE

Baptême

Le 13 janvier — Marie-Thérèse-Angèle-Anysie, née le 4 du présent mois, fille d'Arthur Desjardins et d'Adèle Pelland. Le parrain a été Louis Bonin, la marraine Anysie Bonin, cousin et cousine de la baptisée. La porteuse fut Mme Josephat Bonin, tante de l'enfant.

Soirée

La partie de cartes, qui a été organisée par les familles Rivière et Wauthier, aidées aussi de Mme Bonin, fut un succès malgré la mauvaise température d'alors. A cause du froid et de la tempête, il n'y a pas eu autant d'amateurs aux cartes que d'habitude. Il y a eu tout de même un bon nombre de jeunes gens. L'activité a été des meilleures. Les heureux gagnants aux cartes furent: 1er prix, Joseph Pinette; 2me prix, Georges Desnoy; consolation, Louis Trottier. Pour les dames: 1er prix, Berthe Deslauriers; 2me prix, Antoinette Lahaie; consolation, Anysie Bonin. Le tapis, donné et fait par Marie Perreault, a été gagné par Clément Pinette. La boîte de surprise, vendue à l'encan allemand, fut adjugée en faveur de Pete Vranxx. Le résultat pécuniaire a été de $40, recettes brutes.

Statistiques

Au cours de l'année 1925, nous avons eu 20 baptêmes, 6 sépultures et pas de mariage. La population catholique est de 489 âmes. On compte 91 familles, dont 60 de langue française, 25 de langue flammande, 6 de langue anglaise. Il y a 377 communiants et 112 non communiants.

Terrains à vendre dans le district de Sainte-Amélie

Ceux qui désirent se placer dans le nord pour faire la culture mixte, la seule praticable aujourd'hui, sont cordialement invités à correspondre avec M. l'abbé A. Roy, curé. Terrains de bonne qualité, à louer ou à vendre. Prix raisonnables. Conditions avantageuses. Fromagerie en opération au village, laquelle a rapporté aux fermiers l'an dernier plus de $8,000. Bienfaisante industrie, destinée à être la mère de la prospérité des cultivateurs à base d'industrie laitière.

LETELLIER

Le dimanche 15 janvier, les amateurs du jeu de gouret de Saint-Jean-Baptiste s'étaient réunis pour venir se mesurer avec notre équipe, mais la partie favorisa nos joueurs, qui sortirent victorieux par 7 à 2.

* * *

Le même soir avait lieu une partie de cartes organisée par les Dames de Sainte-Anne. Mmes Horace Dansereau et Léon Bruyère, ainsi que Mlle Alice Desautels, nous firent du chant.

* * *

Il était facile de constater à cette date l'absence de plusieurs jeunes gens locaux, et l'on se demandait: Où sont-ils allés? Ce n'était autres que MM. Mathias Touchette, Conrad Dansereau, Emile Durand, Emile Parent, Jean-Baptiste Bouchard et Léon Bruyère qui avaient sacrifié joute de gouret, partie de cartes, occupations, etc., pour se rendre à Saint-Norbert et participer à la retraite fermée prêchée à la Trappe par le R. P. Sauvé, S.J. L'enthousiasme que suscite leurs impressions fait comprendre facilement les nombreux avantages de ces retraites et laisse espérer que d'autres suivront leur exemple.

* * *

Le mardi 9 février aura lieu à la salle municipale de Letellier une convention des commissaires d'écoles de la municipalité de Montcalm, ayant pour but l'organisation locale des commissaires, et la discussion des problèmes scolaires. MM. J.-A. Marion, président de l'Association Provinciale des Commissaires d'Ecoles, M. Harrier, inspecteur des écoles, ainsi que des officiers de la municipalité de Montcalm adresseront la parole.

Il y aura deux assemblées, à 2 h. et à 8 h.; tout le monde est bienvenu et il serait bon que notre population s'y rende nombreuse, car les questions scolaires sont d'une haute importance et nous devons nous y intéresser.

* * *

Nous avons parlé souvent dans les colonnes de la Liberté de la campagne en faveur de l'usage du français; ici, grâce au bon travail du Cercle de l'A. C. J. C., dont la ténacité a réussi à vaincre bien des préjugés et des obstacles, nous avons atteint de bons résultats extérieurs; les enseignes de nos maisons d'affaires ont été rendues bilingues, les calendriers sont français ou bilingues, mais ce n'est pas encore la perfection.

L'Association d'Education demande cette année notre concours pour répandre encore plus l'usage du français dans nos relations avec les départements fédéraux: les postes, le revenu, l'intérieur, l'agriculture, les chemins de fer, etc. Nous avons droit d'être servis en français par tous les départements qui relèvent du gouvernement fédéral; c'est à nous de l'exiger.

Nous aurons bientôt une bonne occasion de faire valoir nos droits; il nous faudra remplir les formules du rapport de l'impôt sur le revenu: n'acceptons de ceux qui en feront la livraison que des formules françaises et insistons pour les obtenir.

Nous constatons avec plaisir que les officiers de notre municipalité ont le souci du bilinguisme; nous espérons qu'ils continueront, il ne faut pas négliger les détails: papeterie, factures de taxes, reçus, documents divers, tout devrait être bilingue.

Quand surviennent des difficultés scolaires, tous sans exception sont disposés à revendiquer nos droits; à quoi serviraient toutes nos démarches pour obtenir du français si on le néglige si facilement dans la pratique?

Ne laissons pas s'endormir en nous la fierté nationale pendant toute l'année, pour l'éveiller seulement dans les grands jours! Soyons patriotes tous les jours de l'année!

* * *

Les organisateurs de la patinoire annoncent pour le mercredi 3 février une grande mascarade. Seulement les costumes d'amateurs pourront concourir pour les nombreux prix offerts pour les différentes catégories de costumes.

* * *

M. Edmond Comeault est retenu à sa chambre depuis plusieurs jours par la maladie; nous espérons qu'il se rétablira promptement.

* * *

Mme Wilfrid Roy est malade à l'hôpital de Saint-Boniface.

* * *

M. Louis Arcand est aussi souffrant d'une mauvaise grippe.

* * *

M. Louis Bois, de Melville, Sask., est de passage à Letellier, ainsi que M. et Mme Amédée Lemire, de Viscount, Sask., qui sont en visite chez leurs parents.

* * *

Mme Archambault, de South Bend, Indiana, est de passage à Letellier chez sa sœur Mme A.-P. Jarry.

* * *

M. Joseph-E. Dionne annonce par une belle enseigne bilingue qu'il est prêt à recevoir les travaux de cordonnerie et de sellerie qu'on voudra bien lui confier.

SAINT-BONIFACE

A notre bureau de poste

Le changement d'administration au bureau de poste de Saint-Boniface ramène devant le public une question déjà ancienne. Elle a, à nos yeux, tant d'importance que nous croyons de notre devoir d'en parler. Disons avant tout qu'un fait est à retenir dans toute cette affaire, fait qui, bien que d'un intérêt moins général, a tout de même sa valeur, puisqu'il peut servir à garder intact l'honneur d'une famille que tous savent parfaitement respectable et d'un homme qui a beaucoup travaillé pour notre langue; ce fait c'est qu'il ne manque pas un sou au bureau de poste de Saint-Boniface. Et cela pourra immédiatement faire taire tous les commentaires, si quelques-uns voulaient en faire.

La question qui revient devant le public n'est pas nouvelle. Ce n'est pas d'hier qu'une situation de parent pauvre est faite à Saint-Boniface, et la grande raison est peut-être celle de La Fontaine: "La raison du plus fort est toujours la meilleure"; et ajoutons avec le fabuliste: "Nous l'allons montrer tout à l'heure".

Saint-Boniface est une ville distincte de Winnipeg et notre cité a, de ce chef, droit à son bureau de poste autonome; mais entre le droit et le fait, il y a souvent aussi loin que de la coupe aux lèvres. Saint-Boniface ne jouit pas actuellement des privilèges que devrait lui conférer son autonomie et voici comment. Peu à peu le bureau de poste de Winnipeg a tout encerclé, tout centralisé, si bien qu'à l'heure présente tout le courrier venant à Saint-Boniface doit passer par Winnipeg, qui sert de centre de distribution. Nos boîtes postales sont vidées par les agents de Winnipeg et les lettres portées à Winnipeg, de sorte que si vous adressez une lettre à l'hôtel de ville de Saint-Boniface, avant d'arriver à destination elle ira se promener à Winnipeg et ce n'est que marquée de l'étampe de cette vénérable ville qu'elle reviendra, bien sagement, chez nous. Nos facteurs sont sous les ordres des officiers de Winnipeg et notre maître de poste n'est, en somme, que le serviteur du très puissant et redoutable maître de Winnipeg.

Saint-Boniface a droit à son bureau de poste absolument autonome et cela parce que Saint-Boniface remplit toutes les conditions requises. Nous avons une population de 14,000 habitants et il en faut 10,000 pour avoir son bureau séparé. Ajoutons que Saint-Boniface fait une belle somme d'affaires. L'an dernier, malgré toutes les amputations subies, notre bureau a fait près de $25,000 d'affaires. Nous avons droit d'avoir en plus nos douanes distinctes et aussi de contrôler tous les sous-postes qui entourent notre ville, à l'est de la rivière Rouge. Tout cela donnerait du travail à plusieurs de chez nous et le service se ferait plus vite, car nos lettres n'iraient pas se balader chez le voisin avant de nous revenir.

Or selon la rumeur, il est question d'adjoindre le bureau de Saint-Boniface à celui de Winnipeg et d'effacer complètement celui de Saint-Boniface qui ne deviendrait qu'un sous-poste de Winnipeg. Drôle de manière de réparer l'injustice qui est commise à notre égard.

La population de Saint-Boniface se doit à elle-même, elle doit à son passé glorieux ainsi qu'à son avenir menacé de protester de toutes ses forces et par tous les moyens contre l'état de choses actuel, exigeant que nos droits soient respectés et même que l'on nous donne ce à quoi nous avons droit, un véritable bureau de poste autonome et libre, des douanes bien à nous et le contrôle des postes environnants. Pourquoi ne pourrions-nous pas avoir ce que l'on donne aux autres? Donnons donc la main à tous ceux qui s'occupent de cette question et bataillons jusqu'à ce que justice nous soit rendue.

La conférence de M. l'abbé A. Deschambault sur "Assise et saint François"

Dimanche soir, devant un nombreux auditoire, M. l'abbé A. Deschambault a donné dans la salle de l'Académie Saint-Joseph, une conférence sur saint François d'Assise. Il a vu l'Italie, la ville illustrée par le grand saint, et en a donné une description frappante.

Le conférencier a eu des pages très intéressantes sur la conversion de saint François, sur son passage de la vie mondaine à une vie de pénitence qui étonnait sa famille et le monde. Il a suivi ensuite le grand homme dans ses travaux apostoliques. Il a su faire ressortir ce qui a été la force de cette vie extraordinaire: une âme ardente travaillée par la grâce et éprise de l'amour de Dieu et du salut des âmes.

Cette belle conférence doit être un encouragement pour d'autres jeunes à travailler dans le même sens et à venir devant le public avec des études aussi intéressantes et instructives.

M. l'abbé Deschambault a été présenté à l'auditoire par M. le Dr Laurendeau, ancien président de l'Union Canadienne. Celui-ci a dit tout l'intérêt qu'il portait encore à l'œuvre de l'Union. Le R. P. A. Bernier, S.J., a remercié le conférencier en termes délicats et il a insisté sur la nécessité de cultiver l'idéal chez les jeunes. C'est l'œuvre à laquelle l'Union Canadienne et le chapelain en particulier veulent se vouer et ils méritent tout encouragement. Le R. Père a tiré, avec beaucoup d'esprit, de la vie de saint François des leçons pratiques intéressantes.

Mlle Saint-Amant a donné deux jolis morceaux de piano. M. Rémi Poulin, accompagné par sa mère, Mme Longpré, a chanté les "Deux Grenadiers", et en rappel "J'ai pleuré en rêve". M. Henri Deschambault présidait, ayant à sa droite Mgr Jubinville.

En somme, cette conférence a été une fête pour l'esprit et tous les assistants en ont joui beaucoup. A l'issue de la conférence M. le président a annoncé la prochaine conférence qui sera donnée par M. L.-P. Gagnon. M. Gagnon nous parlera de "Maria Chapdelaine". L'on nous promet encore un régal. Tant mieux si ces conférences peuvent être continuées; et elles le seront si le public veut y venir.

Séance au Collège

Les Cercles La Vérendrye et Provencher offriront au public de notre ville une séance dramatique et musicale en l'honneur du R. P. Recteur du Collège à l'occasion du Tricentenaire de l'arrivée des Jésuites au Canada et de la béatification de nos martyrs canadiens. Les acteurs interpréteront un drame en vers du P. Delaporte, S.J. "Loc 'H Maria". La scène se passe en Vendée.

Cette séance aura lieu au Collège le mercredi 10 février à 8 h. 30. Les billets sont en vente au prix de 50 sous. Le choix des acteurs ainsi que le soin qu'on a mis à les exécuter font augurer un succès.

Pour le cardinal Mercier

Mercredi dernier, le 27, avait lieu dans l'église du Sacré-Cœur, église belge, un service pour le repos de l'âme du cardinal Mercier. Une messe solennelle "de requiem" fut chantée par M. l'abbé E. Kwakman, curé de la paroisse, assisté par M. l'abbé A. Brunet, comme diacre, et M. l'abbé A. Roy, comme sous-diacre. M. l'abbé J. Boniface remplissait le rôle de maître des cérémonies.

Un sermon en flamand fut donné par M. l'abbé Kwakman, et le R. P. Bourque, S.J., du Collège de Saint-Boniface, parla de la vie du cardinal. Il parla en anglais.

Dans l'assistance on remarquait Mgr Jubinville, les RR. PP. A. Racine, A. Compain, O.M.I. et MM. les abbés M. Mireault, G. Couture et A. Moreau. Parmi les laïcs étaient présents le maire Swain, les échevins J. Hearn et A. Van [illegible]; M. E. Gagnon, greffier de la ville; M. D. Russell, M. A. de Jardin, consul belge; M. J.-H. Bourgouin, consul de France; le R. Frère Joseph, M. C. Buffet, secrétaire de la Chambre de Commerce; M. E. Levesque, président de la Société Saint-Jean-Baptiste.

A la fin de la cérémonie on distribua à l'assistance une image du défunt cardinal.

Feu l'abbé Eugène Dufresne

Nous apprenons par une dépêche de Montréal la nouvelle de la mort de M. l'abbé Arsène Dufresne, bien connu à Saint-Boniface. Il a été emporté par une courte maladie, dans la force de l'âge.

Il y a quelques années il a passé près d'une année à Saint-Boniface où il a rempli les fonctions de vicaire à la cathédrale. Malgré la brièveté de ce séjour, il a été hautement apprécié. Naturellement affable, prêtre dévoué et zélé, d'un esprit facile et enjoué, il était recherché de tous ceux qui venaient à le connaître. Dans le diocèse de Montréal il a rempli plusieurs fonctions importantes.

A Mme Morier, sa sœur, résidant à Saint-Boniface, nous exprimons notre sincère sympathie.

M. l'abbé Dufresne était né le 10 août 1886. Il se trouvait âgé de 40 ans. Il avait été ordonné prêtre le 10 juin 1911. Un service a été chanté ce matin (mercredi) dans la cathédrale, pour le repos de son âme.

A la cathédrale

Dimanche dernier, dans l'après-midi, s'est déroulée dans la cathédrale une cérémonie à la fois charmante et touchante: la bénédiction des enfants. La vaste cathédrale en était remplie. Outre les tout petits, il y avait les fillettes qui fréquentent l'Académie Saint-Joseph et les garçonnets du Jardin de l'Enfance des Sœurs Oblates, et une centaine de petits enfants de chœur venus pour recevoir une bénédiction toute spéciale et offrir l'hommage de leurs petits cœurs.

Une statue représentant l'Enfant-Jésus fut portée en procession autour de l'église. La statue était portée par quatre petits garçons habillés en petits pages, et quatre gracieuses fillettes portaient les rubans attachés au soc de la statue. Les quatre petits pages accompagnèrent quatre fillettes qui firent la quête.

Suivit ensuite un sermon de circonstance par Mgr Jubinville et la bénédiction du Saint-Sacrement. Durant toute la cérémonie le chant fut fait par les garçonnets de la Maison Chapelle. Ils chantèrent des cantiques pendant la procession et le Salut du Saint-Sacrement. Leurs petites voix bien exercées exécutèrent avec un ensemble merveilleux et une assurance bien soutenue les cantiques et les hymnes.

Le Pain de saint Antoine

Les dames charitables de notre ville chargées de l'œuvre du Pain de saint Antoine ont recueilli, du 1er janvier au 31 décembre 1925, 10,500 pains, soit une augmentation de 565 pains sur 1924.

De plus, il a été distribué aux pauvres de Saint-Boniface, par l'entremise des Sœurs de la Charité, des vêtements et provisions pour une somme approximative de $850, provenant de: Une partie de cartes organisée par les Enfants de Marie, le 29 novembre, et qui a rapporté $120; $220 recueillis par diverses industries; $300 en provisions et repas; la "Tribune", par l'entremise du Club Canadien, 50 combinaisons d'enfants.

La sage répartition qui a été faite d'habits d'enfants, de sous-vêtements, de draps de lits, de layettes, chaussures, claques, mitaines, tuques, gilets de laine, etc., etc., n'empêche, malheureusement que les besoins soient encore grands, chez nous, surtout chez les sans-travail et les familles nombreuses qui méritent à tous égards la sympathie du public. Ainsi dans plusieurs foyers on manque encore de matelas, de couvertures, de draps, d'armoires, etc.

Nous habillons les enfants, mais croiriez-vous qu'il se trouve des mères de famille qui ne peuvent se rendre à l'église parce qu'elles ne sont pas habillées pour la saison? Combien parmi elles manquent de courage en voyant la misère gagner leur foyer! Ce serait leur rendre leur vaillance et les rattacher à leur devoir que de les aider et les réconforter. Qu'on pense un peu à tout le mal évité de la sorte!

Voilà bien, il nous semble, un encouragement pour ceux qui ne reculent jamais devant le bien à faire sous quelque forme qu'il se présente.

Oeuvre de charité

Quelques dames de la paroisse de la cathédrale ont fondé dernièrement une association de bienfaisance, dont le but est de venir en aide aux pauvres, de leur confectionner des vêtements et leur procurer le nécessaire. Mme Longpré a été élue présidente, Mme Dumouchel vice-présidente et Mme Raymond secrétaire.

Société Saint-Jean-Baptiste

La société a obtenu ces jours derniers sa charte du gouvernement provincial, la constituant en corporation, en personne morale, capable d'assumer des obligations. C'est une bonne, une excellente nouvelle, et il faut féliciter les messieurs qui ont pris l'initiative dans cette entreprise.

Le but de la société est de construire un monument national qui portera le nom de La Vérendrye. Pour joindre la pratique au patriotique, on projette de construire un édifice qui pourra servir de salle paroissiale pour les réunions des différentes sociétés et associations, et qui sera en même temps un centre de ralliement national. La société possède déjà des fonds assez considérables dans ce but.

Remerciements

Les Enfants de Marie tiennent à remercier d'une façon toute spéciale les donateurs de beaux prix offerts à la dernière partie de cartes par Lavoie et Cie, la Librairie Kéroack, M. Leveillé et quelques amis.

Fanfare La Vérendrye

La fanfare La Vérendrye a donné une partie de cartes, le 31 janvier, à l'école Provencher. Les prix ont été gagnés dans l'ordre suivant:

Chez les dames: 1er prix, Mme Lévesque, avec 154 points; 2me prix, Mme C. Loiselle, 148; 3me prix, Mme de Montigny, 116.

Prix pour messieurs: 1er prix, A. Dussault, 158 points, une boîte de cigares, don de la maison Bordeleau; 2me prix, gagné par L. Hébert, 152 points; 3me prix, gagné par H. Arieux, avec 111 points. Le prix de rafle était une boîte de pommes, offerte par la maison Collin, et fut gagné par M. J. Bouchard.

Durant le goûter, la fanfare a joué plusieurs morceaux.

La prochaine partie aura lieu le 14 février. Déjà M. Léveillé, de la Banque Canadienne Nationale, et M. Chabot, de la maison Richard et Béliveau, ont offert des prix.

La fanfare vient de faire l'acquisition d'une contre-basse formidable. C'est M. Paul qui en sera l'instrumentiste.

Le café du père Fouchard devient de plus en plus populaire.

UNION CANADIENNE

Un nouvel actionnaire vient de nous tomber des cieux. C'est notre ami Aimé Parent, bien connu de tous par sa générosité et sa bonne camaraderie. M. Parent n'a pas pris la dernière action, et si quelques-uns voulaient suivre son exemple, nous pourrions leur passer une ou deux ou trois actions...

* * *

La première conférence donnée dans la salle de l'Académie Saint-Joseph a été un véritable succès. Bel et sympathique auditoire, belle et intéressante conférence et jolie musique pour agrémenter le tout. Si le public de Saint-Boniface croit qu'il vaille la peine d'organiser de pareilles conférences, il n'a qu'à le montrer en venant nombreux y assister. De notre côté nous essaierons de fournir un programme toujours à la hauteur de nos auditeurs.

* * *

Il fait plaisir de voir notre Union rafraîchie et propre comme un sou neuf. Il manque encore les membres, mais nous continuons d'espérer malgré tout.

* * *

La visite aux malades des salles publiques s'est effectuée encore cette semaine. MM. Deschambault, G. Viel, Eugène Lemay, Sylvestre Gervais et David Joyal se rendirent cette fois à ce charitable devoir.

* * *

La prochaine conférence organisée sous les auspices de l'Union sera donnée par M. L.-P. Gagnon, que tous connaissent assez pour qu'il ne soit pas nécessaire de faire une grande réclame. Soyons-en. Il est bien beau d'inviter les autres, mais il faut que les membres et amis de l'Union en soient les tout premiers. A la conférence de M. l'abbé Deschambault, l'on a remarqué avec plaisir qu'un bon nombre de nos jeunes assistaient. Il faudra continuer et même y conduire ses amis et amies.

Les raquetteurs de Saint-Boniface et de Winnipeg

Jeudi soir aura lieu une sortie collective des raquetteurs de Winnipeg et de Saint-Boniface. Départ, rue Ruth, à Saint-Boniface, à 7 h. 30, pour se rendre au Parlement, et de là marche à l'"Industrial Review", hôtel Royal Alexandra, où l'on sera rendu vers les 9 h. Entrée gratuite.

Gouret

La coupe Guilbault a été de nouveau mise en jeu, ces jours derniers, par ceux qui en avaient la garde, pour la ville de Saint-Boniface et les environs. La coupe est actuellement à l'Union Canadienne, mais elle sera disputée entre les différents clubs de gouret de la ville. On s'attend à ce qu'il y aura trois ou quatre clubs: le Collège, le Juniorat, l'Union Canadienne et probablement l'école Provencher.

* * *

Les Port Arthur et les Tigers se sont rencontrés dernièrement. Bénard et Couture jouaient pour les Tigers. Le jeu a été fort intéressant et brillant. Les Port Arthur ont gagné grâce au jeu habile de leur gardien de but Chabot.

* * *

A la partie de samedi entre les Tigers et les Argos, ces derniers sont restés maîtres de la joute par un résultat de 2 à 0.

MONTREAL — Sir Lomer Gouin s'embarquera le 13 février à New-York à bord du "Paris", de la Compagnie Générale Transatlantique, pour un voyage de quelques mois en Europe.

BILAN DE LA COMPAGNIE FONCIERE DE MANITOBA Ltée
au 31 décembre 1925

ACTIF

Fonds en caisse, ou chez Banquier	$ 6,710.65	
Fonds d'Etat et autres au prix coûtant	21,395.11	
Hypothèques et Promesses de Vente à recevoir	292,607.47	
Immeubles de rapport (siège social, Scott, Harrison et Belmont)	160,865.28	
Autres propriétés	199,960.36	
Débiteurs divers	2,167.73	
Prime de remboursement à amortir sur obligations	9,372.89	
Primes d'assurance, impôts, etc., payés en avance	980.50	
		$694,259.99

PASSIF

Capital actions payé (souscrit: $420,000)	$400,051.00	
Obligations et intérêts courus au 31 décembre 1924	99,037.25	
Dividende payable le 15 février 1926	4,000.00	
Hypothèques sur immeubles de rapport	59,878.00	
Autres hypothèques assumées et intérêts au 31 décembre 1925	61,162.90	
Comptes de dépôt	16,500.61	
Banquiers	5,864.68	
Créanciers divers	[illegible]	
Fonds de réserve	24,465.14	
Réserve pour profits différés sur contrats escomptés	6,999.81	
Solde à nouveau de l'exercice 1926	6,666.95	
		$694,259.99

M.-J.-A.-M. DE LA GICLAIS, Président

A. [illegible], Secrétaire

Directeurs: H. Chevrier, W.-H. Cross, F.-T. Griffin, Marquis de Polignac

FEUILLETON DE LA LIBERTE No. 2

La Guerre des Femmes

Antoine Redier

Histoire de Louise de Bettignies et de ses compagnes.

(Suite)

Elle s'étonne. Le fait est qu'elle n'a pas la démarche d'une femmelette, mais un grand pas souple, comme ceux des soldats. Elle avance, nez et menton levés, l'oeil ardent sous le lorgnon. On n'imagine pas ce que cette petite tête résolue a pu demander à ce corps mince et pas haut.

Quand arriva la guerre, Léonie Vanhoutte faisait depuis quelques semaines un stage à la Croix-Rouge. Dès le 2 août, elle travailla avec beaucoup d'autres à l'installation des ambulances. Toutes les femmes, toutes les jeunes filles offraient alors leurs services. Quelques-unes virent tomber leur zèle par la suite. Pendant plusieurs semaines, on s'empressa autour des premiers blessés français. On les gâtait; c'était le bon temps. Puis commença l'invasion. A l'ambulance de la rue Pellaert, où elle était infirmière de salle, elle soigna encore quelque temps des Anglais et des Français. Arrivèrent les premiers blessés allemands; fallait-il se dévouer aussi pour ceux-là? On lui demanda, comme à toutes ses compagnes, de rester pour veiller à la sauvegarde des intérêts de l'ambulance et ne pas abandonner la place aux infirmières ennemies. A Lille, Louise de Bettignies, au même moment, prenait le parti d'obéir à cette consigne. La petite Roubaisienne crut mieux faire en se retirant, mais elle garda deux objets précieux: son brassard et sa carte d'infirmière.

Nous sommes en octobre. Son frère, qui a cherché à fuir devant l'invasion, s'est trouvé bloqué à Frelinghien. Jours sinistres, où des milliers de civils, bons pour le service, couvraient les routes, pareils à d'immenses troupeaux poussiéreux sous le soleil, le regard vers l'ouest, les épaules ployées. Ils avaient peur, non de la guerre, mais qu'on les prît sans défense. Ils se hâtaient vers nos armées, pour se battre comme nous. Ils fuyaient, mais en braves. Ceux de Frelinghien ne reçurent pas les balles ennemies dans le dos. Une patrouille allemande apparut soudain au travers de leur route; ils étaient pris. Le lamentable convoi dut rebrousser chemin. De ce jour, tous ceux d'entre eux qui avaient l'âme française et quelque force physique ne songèrent qu'à rejoindre la France libre, mais par où?

Léonie Vanhoutte a entendu dire qu'on peut, en s'y prenant bien, gagner la Hollande. Son frère a vingt-huit ans; les allées et venues d'un garçon de cet âge paraîtraient suspectes. Elle fera pour lui l'enquête nécessaire; et, si l'aventure n'est pas folle, elle la dirigera.

Avec le brassard de la Croix-Rouge, on va partout. Elle quitte la maison de ses parents un matin à cinq heures mais les rues sont consignées jusqu'à six heures. "Où allez-vous? lui demande un Boche. — A la messe. — Il est tôt. — Laissez-moi passer tout de même. Je croyais qu'il était six heures. C'est ma montre qui avance." L'Allemand regarde la figure si ouverte de cette petite menteuse, promène ses yeux sur le brassard, la montre, la carte d'infirmière. "Passez, dit-il; "schnell!"

Voilà un mot allemand qu'elle comprend, un conseil qu'elle va suivre: vite à la frontière belge, vite à Mouscron, vite à Gand, où on doit lui donner le moyen de fuir en Hollande. Car elle est décidée à s'échapper avec son frère, à s'évader de ce bagne, elle aussi et très vite. Elle fait à pied soixante-dix kilomètres. A tous les postes allemands échelonnés sur la route, aux patrouilles volantes, elle montre sa carte et dit avec volubilité: "Je vais voir une tante malade au prochain village. Laissez-moi passer. Elle va mourir." Les consignes n'étaient pas encore établies avec rigueur à cette époque. Cet aplomb, cette histoire de moribonde dans la bouche d'une infirmière déroutent les soldats, qui haussent l'épaule et laissent trotter la petite Française. A Gand, des amis sûrs lui donnent l'adresse de gens qui s'engagent, si elle revient bientôt avec son frère, à les faire passer par une voie sûre jusqu'en Hollande. "Mon frère et moi seulement? demande-t-elle." — D'autres, si vous voulez. — Combien? — Pas plus de cinq en tout. — Moi comprise? — Vous comprise." Elle refait, en sens inverse, toujours par la grand'route, les soixante-dix kilomètres. A Roubaix, où elle arrive harassée, mais si contente, elle trouve deux jeunes Belges et un Anglais qui la suivront. Elle leur fait promettre qu'arrivés de l'autre côté, ils rejoindront les armées combattantes. Ils ont tenu la promesse, les braves gens; et deux ont été tués à l'ennemi: deux que le sort avait embusqués et qui se sont battus quand même. Avis à tant d'autres, qui vivent parce qu'ils ont été des lâches. Le pis est que de tels souvenirs ne les feront même pas rougir.

Avec Léonie Vanhoutte, son frère et les trois autres, nous allons faire ce voyage de Roubaix vers la Hollande. Louise de Bettignies n'est plus là pour dire comment elle passait la frontière, ni ce qu'elle ressentait au long des durs chemins qu'elle a parcourus si souvent. Les premières impressions restent toujours les plus vives; si elle n'était pas morte, la pauvre enfant, morte aux mains des Allemands, elle aimerait à nous conter, comme va faire son lieutenant, ses faux pas, ses naïvetés, ses terreurs et ses joies folles de débutante dans la carrière de bête traquée.

Le premier passage difficile est celui de France en Belgique. Car le régime n'est pas le même dans les deux pays et l'on ne circule pas comme on veut de l'un à l'autre. Les quatre hommes et la jeune fille sont partis chacun de son côté. Tous se rejoignent dans une rue de Tourcoing, au bout de laquelle est la barrière pour entrer dans Mouscron, ville belge. Sans cette barre de bois qui coupe la rue et qu'on soulève en la basculant quand se présente une voiture, on ne soupçonnerait pas que ces maisons qui se touchent, toutes pareilles, appartiennent à deux villes dont une seulement est française. Mais on ne va pas se présenter aux gardiens de ce poste important. La longue rue est bordée de petites maisons de briques sombres; or, du côté belge et du nôtre, ces voies de faubourg sont comme des boyaux qui serpentent dans la campagne. Derrière les maisons basses sont des jardinets, puis la grande plaine, que sillonnent, au long des haies, des sentiers gris. Les voilà en file indienne, suivant ces pistes dans la verdure. On marche longtemps, longtemps; car les passages sont nombreux, mais bien gardés, et celle qui conduit l'expédition craint d'échouer aux premiers pas. Il fallut ce jour-là qu'elle descendit vers le sud-est jusqu'à Wattrelos. Là, elle savait une route mitoyenne. De telles routes font d'étranges frontières. Pour peu qu'un sujet du roi Albert titube un peu en sortant du café français qui, sur le trottoir d'en face, lui offre toutes sortes de boissons défendues dans son pays, il fait un pas en France, l'autre en Belgique, et à chaque élan vers la ligne droite, passe en se balançant d'un pays à l'autre. Au milieu de la chaussée, de distance en distance, des jalons: ce sont des pavés parmi les autres, mais beaucoup plus gros, comme ceux qui marquent, devant l'ancien portail de la Roquette, les cinq pieds de la guillotine. Les maisonnettes se regardent, et les commères aussi, qui jacassent aux portes. Pendant la guerre on avait mis du fil de fer barbelé un peu partout, mais pas devant les maisons. Quand celles-ci, comme il arrive en quelques endroits fameux et bien repérés, se font face, des sentinelles surveillent leurs habitants, petit monde plus sournois et turbulent que terrorisé.

Là, on n'avait pas attendu la guerre pour frauder et l'on s'était préparé dans le dos des douaniers, à faire la nique aux Boches. Le problème, pour la petite Vanhoutte et sa troupe, est de traverser la chaussée tandis que l'Allemand qui fait les cent pas aura le dos tourné.. Elle a pris des vêtements de paysanne, un petit châle, un tablier, un filet à la main. Eux, coiffés d'étonnantes casquettes, ont une bêche sur l'épaule ou un panier au bras. Ils ont pénétré par le jardin dans une maisonnette française et se tiennent silencieux dans la salle, le coeur battant. Elle se met sur le seuil avec l'un d'eux. A la minute propice, elle le conduit à la porte d'en face, qui s'ouvre. L'Allemand n'a rien vu: le tour est joué. Il faut revenir pour prendre le suivant. Quatre fois, elle fait ce voyage hasardeux, qu'un coup de fusil peut arrêter net. Quatre fois dans les deux sens. Au dernier tour, les yeux de la sentinelle l'inquiètent. Ce soldat est en éveil. Il regarde la petite maison peinte à la chaux, les volets verts, le toit bas; et la jeune fille, sous la porte, s'impatiente en tâchant que cela ne paraisse pas. Alors elle paie d'audace:

— Laissez-nous passer, murmure-t-elle. Nous avons un mot à dire en face...

— "Schnell!" dit le Boche indulgent.

Mlle Vanhoutte assure, et je la crois, qu'elle se sentait légère et heureuse après de tels passages et qu'elle se serait bien mise à danser sur la route. Mais il ne s'agit pas de gambader; il faut marcher d'un bon pas, rattraper le temps perdu et rentrer dans Mouscron, où l'on doit prendre le train vicinal pour Courtrai. A la gare, on se met en queue d'une longue voiture, qu'un couloir traverse par le milieu; aux deux bouts, des plates-formes. Le conducteur, moyennant une piécette, avertit les voyageurs, à la station suivante, qu'un policier boche est monté en tête et va visiter les passeports. Toute la bande descend à contre-voie, longe la voiture et remonte, le contrôleur passé, sur la plate-forme d'avant. Encore un danger écarté! On est content, on trouve pendant cinq minutes qu'il n'y a rien de plus facile au monde que de gagner la Hollande à la barbe des Allemands.

A Courtrai, on descend à l'hôtel Bellevue: les patrons sont des gens sûrs, patriotes et serviables. On fait chez eux une bonne nuit et, le lendemain à la première heure, un grand bol de café dans l'estomac, on s'engage sur la route de Gand. Quarante-cinq kilomètres à abattre en un jour, car on est attendu le soir. Cette route, Louise de Bettignies et sa compagne l'ont suivie bien des fois. C'étaient neuf heures de marche. Elles partaient d'un bon pas, le coeur plein de courage. Avant chaque poste militaire, elles tâchaient de trouver une maison pas trop hostile, où l'on entrait pour se reposer un peu; il s'agissait de faire parler les bonnes gens, de recueillir quelques informations sur les Boches devant lesquels il faudrait passer, leurs habitudes, le moyen de leur filer dans les doigts. Si on les disait intraitables, il n'y avait qu'à prendre les sentiers derrière les maisons. A Harlebeke, la boutique où on s'arrêta ce jour-là était une pâtisserie, à droite avant l'entrée du bourg. Toute la bande y fut si bien accueillie que, par la suite, Léonie Vanhoutte ne manqua jamais d'y entrer, d'y manger un gâteau ou d'y boire un bol de lait, pour se donner du coeur et des jambes. Elle est droite, cette route de Courtrai à Gand: on voit toujours au bout le même bouquet d'arbres qu'on n'atteint jamais. Sur la chaussée, pavée de gros grès, passent des convois de ravitaillement, qui soulèvent la poussière et vous cassent les oreilles. Les trois Français et l'Anglais qui vont en Hollande marchent devant la jeune femme: la pelle sur l'épaule ou le panier au côté, à vingt mètres les uns des autres, ils jouent assez mal leur rôle de paysans. Le diable est d'empêcher les Français de porter le doigt à la coiffure pour saluer les passants. C'est un geste que ne font jamais les Flamands, et qui va trahir ces garçons: la jeune fille les a suppliés d'y faire attention. Et quand on ne leur donne pas un outil ou un paquet à porter, ils ont la manie, surtout ceux des carrières libérales, de déambuler les mains derrière le dos comme des penseurs. Pas facile à conduire, tous ces hommes. Et les petites bergères, qui sur tant de routes de France et de Belgique, le jour et la nuit, les ont guidés vers les champs où l'on se bat, vous diront toutes qu'elles faisaient là un métier dont elles restent fières, mais bien ingrat. Si elles n'avaient redouté que l'ennemi! Mais on ne mène pas des hommes comme des moutons, de pauvres hommes avec leurs manies, et si étourdis, quelquefois si poltrons. Nous avons tous eu peur à la guerre, même quand nous étions des braves: la question était de se dominer. Nous avons eu peur, mais pas devant des femmes. Ces petites ont vu des regards d'hommes angoissés. Léonie Vanhoutte et ses pareilles, surtout cette étonnante Louise Thuliez, qui passait ses nuits sur les routes à pousser vers le nord-est des troupeaux entiers de grands garçons de toutes les langues, française, anglaise, flamande, ces petites créatures, on peut leur prêter une âme audacieuse: c'était tout de même un coeur de femme qui habitait d'aussi frêles carcasses, un coeur fragile, prompt à s'émouvoir et qui, à la moindre alerte, eût volontiers trouvé le soutien d'une volonté masculine. Il est assez désagréable de penser que, si elles ont convoyé quelques héros, elles ont vu de trop près le pauvre cas qu'aux minutes de décision les femmes peuvent faire de beaucoup d'hommes.

Peu après Harlebeke, notre petite troupe est rattrapée par une charrette; la jeune fille jette un regard pitoyable au paysan, qui s'arrête et, moyennant cinq francs par tête, la laisse monter et cueille au passage les quatre hommes. On arrive ainsi à Zulte, où il faut descendre. Les trois Français disent zut: cela s'imposait. L'Anglais sourit et comprend seulement que voilà toujours dix kilomètres avalés sans fatigue.

A la sortie du bourg, sur la droite, est un château dont les fossés sont pleins d'eau. Un général doit habiter là, avec tout son état-major. Au moment où nos fugitifs longent les douves que borde la chaussée, une limousine entre en trombe dans le beau parc, manque son virage et tombe à l'eau. Voilà mes quatre hommes et leur compagne qui s'accoudent sur le parapet et regardent patauger les Boches. Ce devait être assez drôle, car ils rient à belles dents tous les cinq. Un sous-officier les voit, court à eux: "Vous partir... Allons! partir..." leur crie-t-il.

Ils ne demandent que cela. En route donc et vivent la France et l'Angleterre! C'est incroyable comme on se sent courageux quand on a vu deux grands officiers allemands tout chamarrés barbotter dans la vase et se fâcher comme des sots.

On arrive, bien las, à Saint-Denis-Western. A l'auberge où on s'arrête un instant, Léonie Vanhoutte raconte à ses compagnons, pour les amuser, qu'en août 1914, les hordes germaines, qui déferlaient comme les vagues de la mer, agitaient les armes avec frénésie. On leur avait dit que Saint-Denis était aux portes de Paris. Voilà donc ce Saint-Denis et la grande ville toute proche; et la guerre va finir. On rit un coup en traitant d'idiots tous ces gars-là. Puis les yeux se font graves: la jeune fille parle de l'aiguilleur qui, de son poste situé au passage à niveau qu'on va traverser dans un instant, notait tous les trains qui passaient, le nombre des voitures et ce qu'elles contenaient; et chaque jour son rapport partait pour les armées de l'Entente. Il fut dénoncé et fusillé... Fusillé! Peut-elle dire ce mot, à cette heure, sans un frisson? Elle se lève: "Allons, du courage, mes enfants. Vous quatre, je ne vous laisserai pas prendre."

A l'entrée de Gand, le poste allemand est sous le large pont du chemin de fer. Léonie Vanhoutte, qui connaît déjà le truc de la boîte d'allumettes, en use avec succès. Tandis que la sentinelle examine ses papiers, elle laisse tomber la petite boîte, qui rend un son métallique. Le Boche comprend, la laisse passer, puis ramasse les allumettes et la monnaie. C'est dangereux, cette histoire-là. Quand le soldat ne veut pas comprendre, on l'entend grogner; il n'y a plus qu'à ramasser la boîte, comme si c'était par erreur qu'on l'avait laissée choir. Alors si les passeports sont louches, on risque gros. Comme ils le sont toujours, c'est chaque fois une minute tragique. On passe, on respire. Il arrivera qu'un jour on ne passera pas.

De Gand, Léonie Vanhoutte gardera toujours un aimable souvenir. Il faut que nous entrions derrière elle dans l'hôtellerie où, avec Louise de Bettignies, elle est si souvent descendue. C'est à l'enseigne de "La Ville d'Audenarde", chaussée de Courtrai. Ce soir, avec ses quatre hommes, elle y reçoit accueil pour la première fois. Tous les cinq pénètrent sans façon dans la grande salle du café, toute grouillante de civils et de soldats. Les clients les plus assidus, les plus bruyants, ceux qui consomment et paient le plus largement, ce sont les gens du ravitaillement. C'est toute la tourbe des profiteurs militaires et civils, bons buveurs et joyeux sires; la guerre ne les a pas faits sanguinaires, mais sanguins. Ils regardent, de leurs petits yeux dans la graisse, les Belges vaquer à leurs affaires et comploter s'ils veulent. Leur souci est de tirer un gros parti des événements et qu'on leur fiche la paix. Léonie Vanhoutte joue des coudes sans trop d'émotion parmi ces gens-là. C'est dans les lieux les plus peuplés qu'on se cache le moins. Et puis, la maison est si commode. C'est un bâtiment d'angle, avec trois entrées. On peut toujours filer si quelque policier paraît dans la place. La maîtresse de céans, qui connaît bien son monde, a vite fait de dire à l'un de ses enfants: "Va prévenir la dame qui est au coin, là-bas, pendant que je vais amuser ceux de la "secrète." Vous n'imaginez pas comme c'est utile d'avoir des enfants quand on est aubergiste et qu'on loge des patriotes. Dans cette maison, une fenêtre du premier étage donne sur des toits et ceux-ci communiquent avec la cour du voisin où l'on peut descendre tranquillement et sans bruit à la première alerte. Mais si c'est la nuit et qu'on laisse un lit défait, les gens de la police verront qu'un oiseau s'est envolé. Alors la patronne a décidé que ses deux garçons, des gamins de douze et quatorze ans, coucheraient dans le même lit et qu'au cas où se sauverait un client, l'un des gosses irait se couler dans les draps chauds du fugitif.

En voilà une qui ne craint pas les responsabilités. Elle risque le poteau pour elle et ses marmots. Je l'ai bien regardée tandis qu'essuyant des verres à son comptoir, elle avait quelque peine à dégager pour nous ses vieux souvenirs étouffés.

— Ah! c'est mademoiselle Charlotte, dit-elle en reconnaissant, après huit ans, Léonie Vanhoutte. Quelles bonnes nouvelles?

Elle tend sa forte main à celle dont le nom de guerre était Charlotte, comme Alice était celui de Louise de Bettignies. Mais ici on ne disait pas Alice. La patronne avait trouvé un autre nom, qui allait à merveille à l'ardente jeune fille.

— Et "Vite-Vite"? dit-elle, est-ce bien vrai, qu'elle est morte?

Elle nous parle tout bas de "Vite-Vite". Les anecdotes reviennent lentement à sa mémoire. Je les recueille et je vous les conterai plus loin. Je voudrais savoir pourquoi la bonne femme s'est tant compromise pour cette Alice et cette Charlotte dont elle ignorait tout, sinon que c'était important de les cacher. Elle me répond par un haussement de ses épaules massives, et cela veut dire:

— Mon Dieu, je n'en sais rien. Je les voyais en danger, et si gentilles!

Elle regarde, avec de tendres yeux mouillés, celle qui a survécu.

— Venez voir votre chambre, dit-elle.

Nous y entrons avec émotion. C'est tout petit et propret. L'alcôve est sous l'escalier et l'on a mis la tête du lit du côté des marches, de sorte que si Louise de Bettignies, qui a logé là bien souvent, tentait de s'asseoir pour lire avant de s'endormir, elle était sûre de se heurter la tête à des arêtes de bois blanchies à la chaux. Des murs tapissés de papier clair, une petite fenêtre et des lambris vert d'eau. Du linoléum sous les pieds. Au-dessus de la chaise qui est au pied du lit, une gravure jaunie et un peu tachée représente "Psyché offrant des présents à ses soeurs". La toilette est d'acajou et point grande, avec une glace ronde à bascule, dans laquelle la pauvre enfant se mirait pour donner à sa chevelure magnifique, en la tirant bien sur les tempes, des façons campagnardes.

Quand il a fallu quitter cette bonne hôtesse, j'ai serré sa main avec amitié et peut-être a-t-elle trouvé que c'étaient là bien des manières. Elle a été une héroïne sans trop le savoir. Tout au plus sourit-elle de ses yeux clairs à des souvenirs dont elle sent confusément qu'ils l'honorent, mais qui sont une petite chose dans son passé. La vie droite de certaines gens, surtout dans le peuple, est toute nourrie de menues vertus, auxquelles on n'a pas coutume de faire attention. Un jour arrive où leur humble honnêteté prend des airs de grandeur: leur âme n'a pas changé, mais ils ont fait le bien, sans y penser, sur une scène plus grande et mieux éclairée. Ces braves gens qu'on ne voyait pas, un grand projecteur comme ceux que nous avons connus à la guerre, les a mis tout à coup dans la lumière.

Cependant Léonie Vanhoutte, ayant fait dîner ses quatre compagnons, pourvoit à leur logement pour la nuit. Elle ne les installe pas, cette fois, à l'hôtellerie, mais chez une autre femme dévouée, boulangère de son état; puis elle se rend chez l'ami qui s'est chargé d'organiser l'étape décisive, de Gand à la frontière. Avec celui-ci, elle s'en va, toute fourbue, les jambes brisées, les pieds brûlants dans ses minces souliers de marche, reconnaître le poste de départ pour le lendemain. On prend rendez-vous. Tout est réglé. Alors elle peut gagner son lit, dire un bout de prière et souffler la bougie.

A l'aube, les cinq voyageurs s'empilèrent dans une grande voiture garnie de fourrage et on leur mit des bottes de paille en voûte autour du corps et sur la tête. Recommandation suprême: pas un geste, pas un cri, même si des policiers allemands à cheval, pris de zèle, sondent la marchandise et piquent dans la chair vive. Deux autres voitures sont chargées aussi de fourrage. On met l'une devant celle qui contient les fugitifs, et l'autre derrière. Et voilà le convoi en route. Ce sont des marchands de cochons qui portent de la paille à Bouchaute, dernier village avant la frontière, et qui ramèneront des porcs.

A chaque poste boche, on s'arrête. La première voiture a pris une forte avance. Les soldats la visitent, enfoncent la lance dans le fourrage; puis le conducteur, qui est un habitué, entre au poste, bavarde, amuse son monde. La voiture suspecte, pendant ce temps, est arrivée. Elle se place un peu en avant de la première. Son conducteur, aussi un habitué, entre dans la maison, cause avec les Allemands. Puis on sort. Il présente la seconde voiture, celle qui a déjà été visitée, comme la sienne. L'autre cocher, qui est en règle, met en branle l'attelage de tête, entraînant des gens dont les cheveux sont ébouriffés dans la paille et qui étouffent, avec des fourmis dans les membres et de la poussière plein la bouche, plein le nez, plein la peau en sueur, mais qui sont si contents.

Pas une fois dans la journée, les patrouilles, pourtant nombreuses sur cette route, ne piquèrent la fourche ou la lance dans le chargement de chair fraîche. Quand nul ennemi n'était signalé à l'horizon, on passait la tête, pour respirer un peu. Songez que ce voyage si inconfortable dura de neuf du matin à six heures du soir. Au début, en quittant Gand, on avait suivi une route majestueuse comme une allée de parc, bordée de peupliers hauts et touffus, route pavée comme toutes celles de ce pays; dans le char sans ressorts on sentait d'ailleurs les pavés inégaux, beaucoup plus qu'on n'admirait les grands arbres. Après l'alerte du poste d'Ertevelde, un moment de pause pour casser la croûte. Puis la route devient plus intime; on passe parmi des jardins entourés de haies. Le pays est aussi plat, mais sans ces horizons, vastes comme la mer, qui donnent tant de majesté aux paysages flamands. On est enfermé dans des murailles vertes et, comme on a le coeur chargé d'angoisse, ce décor sans air est étouffant. La route se resserre encore. Voici les abords de Bouchaute. Il faut rentrer les têtes et faire silence sous le fourrage.

Vous pensez bien que ce village de la frontière est sévèrement gardé. Avant d'arriver au bourg, la route est coupée par la voie ferrée. C'est une ligne qui joint Anvers à Bruges et à Ostende. A la gare, placée tout contre le passage à niveau, est un gros poste de surveillance. Ne peuvent le franchir que les habitants de Bouchaute. Les trois voitures ne traverseront pas, bien entendu. Elles s'arrêtent à quelques mètres de la barrière et les conducteurs, sans rien dire, commencent à dételer. Là se trouve, à l'angle gauche de la route, avant la voie ferrée, une maison de briques. C'est une sorte d'auberge ou, comme on dit là-bas, un estaminet. Au-dessus de la porte, en lettres noires sur fond blanc sale, on lit le nom du propriétaire, que nous pouvons retenir: Edmond Dhollander. Ces gens-là vont recevoir les voyageurs cachés sous la paille et les feront passer en Hollande. Pour l'heure, avis est donné à mi-voix à la jeune fille et aux quatre hommes de se tenir cois dans leur cachette jusqu'à la pleine nuit.

Le moment venu, on les invite à descendre avec mille précautions, car, à vingt mètres, de l'autre côté de la barrière, des sentinelles aux aguets ont une consigne impitoyable: ici on fait feu sur les civils comme on tire un lapin. Un à un, les quatre et leur guide en jupons, en jupons bien chiffonnés, pénètrent dans la maison, dont toutes les lumières sont éteintes. Léonie Vanhoutte avoue qu'à cette minute elle a eu grand'peur. Dans l'ombre une grosse femme au parler barbare, trois hommes qui font penser à des brigands beaucoup plus qu'à des hôteliers, discutent un moment, puis on sert le café sur une table malpropre. C'est chaud; cela ferait du bien si on savait mieux qui sont ces gens-là. Tout à coup la femme, qui n'avait parlé que flamand jusque-là, dit:

— Maintenant, coucher.

Elle les conduit au grenier par un escalier qu'on prendrait plutôt pour une échelle à poules. Au fond, deux cloisons grossières à angle droit; c'est une chambre dans un coin. Trois des hommes y sont poussés par l'hôtesse. Il y a là des bottes de paille. Ils se couchent: dix minutes plus tard, ils ronflaient comme des dieux. La jeune fille et son frère sont restés dans le grenier. Elle s'assied sur une malle, tout près du trou où débouche l'escalier. Lui s'étend à ses pieds. Elle ne dort pas. Il y a ici une odeur de saleté, qui dégoûte et révolte la pauvre enfant. Elle meurt de sommeil et de froid, mais se raidit. La paille sur laquelle dorment les autres ne la tente pas: assez de paille pour aujourd'hui.

Des pas dans l'escalier. Elle frissonne. C'est la femme, qui dit d'une voix lugubre:

— Minuit. Faut descendre.

On les fait entrer dans une petite pièce au bas de l'escalier. Encore du café chaud, mais avec du pain gris, peu appétissant, qu'on trempe dans le jus. Deux Flamands sont assis à droite et à gauche de la cheminée. Ils se taisent et semblent soucieux. Puis la bonne femme tend la main: c'est l'heure de payer.

— Combien? demanda la jeune fille.

Avec ses doigts, elle montre que c'est vingt-cinq francs par personne.

Pour vingt-cinq francs, on vous conduit de l'autre côté de la frontière; c'est la liberté à bon marché. Un des jeunes gens a l'idée d'offrir dix francs de plus.

— Ca jamais! dit la femme. Nous, pas trafiquants.

Elle paraît indignée. Léonie Vanhoutte avait eu peur jusque-là, pas de la route à faire, mais de cette grosse femme dans la nuit et des visages moustachus, immobiles contre la cheminée. A ce cri honnête, elle reprend confiance et tend son bol pour qu'on lui serve encore du café.

— Ayez du courage, lui dit alors un des Flamands. Vous avez l'air effrayée.

— Non, monsieur, plus du tout.

Au dehors, la lune s'était levée. Un des hôteliers, quittant sa chaise, alla lentement vers la porte, écouta un instant, puis rentra la tête dans la petite salle et dit sourdement:

— Venez, c'est le moment.

(A suivre)

AU SACRE-COEUR

La semaine dernière les Dames de Sainte-Anne organisaient la partie de cartes hebdomadaire. Les 52 tables occupées font preuve du succès de cette soirée. Seize prix furent offerts aux gagnants dont voici les noms:

Dames — 1, Mme E. Dussault; 2, Mme O. Roy; 3, Mme B. Mousseau; 4, Mme J.-A. Potvin; 5, Mlle Alma Viens; 6, Mme A. Gaumon; 7, Mlle Ant. Patenaude. Entrée, Mme J.-H.-N. Leveillé.

Messieurs — 1, J.-A. Rhéaume; 2, M. Cayer; 3, G.-J. Castonguay; 4, B. Cheatley; 5, V.-J. Guilbert; 6, L. Boux; 7, O. Marquis. Entrée, M. O. Marquis.

Le programme musical, rendu par le "Winnipeg String Trio", aidé par Mlle Berthe Trottier que nous entendions délicieusement chez nous pour la première fois, fut très goûté par l'auditoire. Les membres du "Winnipeg String Trio" étaient: Mlle Dorothy Atkins, pianiste; M. Fred Grinke, violoniste; M. James Birch, violoncelliste. Entre autres pièces, Mlle Berthe Trottier rendit l'"Elégie" de Massenet, et le "Rosaire". Le tout fut apprécié.

• • •

Il nous fait plaisir de venir saluer le R. P. H.-M. Brassard, O.M.I., qui a été désigné par sa communauté au poste de vicaire de notre paroisse, pour remplacer le R. P. Pilon, aujourd'hui à Duluth. Le R. P. Brassard n'est pas un étranger chez nous, car il fut au Sacré-Coeur il y environ douze ans, comme aide du R. P. Portelance. Le Révérend Père nous arrive de Kenora. Les paroissiens du Sacré-Coeur trouveront dans le nouveau vicaire tout le dévouement désiré, et le R. P. curé verra en lui un aide précieux. Bienvenue à notre nouveau vicaire.

• • •

A l'occasion de la fête de la Purification de la sainte Vierge, il y aura réception de nouveaux membres dans la confrérie des Dames de Sainte-Anne. Les aspirants sont priés de donner leurs noms à Mme Gingras, la présidente, ou au R. P. Vézina.

• • •

Nous avons le plaisir d'apprendre qu'une retraite paroissiale sera prêchée au Sacré-Coeur du 28 février au 7 mars. C'est encore une grande faveur que tous les catholiques de langue française de Winnipeg apprécieront assurément.

• • •

Le grand projet de peinture de notre église entrera enfin en réalisation prochainement, ce travail devant être terminé pour Pâques. Avec sa bonne renommée, ceci complètera le programme du beau que la paroisse du Sacré-Coeur peut donner à la grande fraternité de langue française de Winnipeg.

• • •

Extrait du tableau d'honneur de l'école du Sacré-Coeur pour le mois de janvier:

8me degré: Marguerite Doyle, Jeannette Blanchard.



Mlle YVONNE BUFFET,
qui personnifiera Rosette, dans "Chut! Voilà la bonne!" et Colombine dans les "Deux Pierrots", au Walker, le lundi 15 février.

7me degré: Léonne Bourbonnais, Elva Caron.

6me degré: Jeanne Aubin, Lucienne Bédard.

5me degré: Lorraine Bourbonnais, Germaine Séguin.

4me degré: Suzanne Buffet, Marguerite Guay.

3me degré: Norbert Guertin, Laurette Rhéaume.

2me degré: Fernande Paquin, Thélma Salé.

1er degré: Thérèse Gosselin, Françoise Bélair.

Cours préparatoire: Madeleine Aubin, Annette Poirier.

• • •

D'après le programme ci-dessous, nos lecteurs pourront conclure au grandiose qui ornera les fêtes du 100me anniversaire de l'approbation des Constitutions des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée. L'ordo de la partie religieuse ayant paru dans le dernier numéro de la Liberté, nous reproduisons aujourd'hui le programme dramatique et musical qui sera donné à la salle du Sacré-Coeur le 16 février. D'autres notes suivront dans le prochain numéro de notre journal.

Duo d'entrée. Marche persienne: "Chevalier de Kenstk!": Mlles J. Blanchard et N. Morrier.

Choeur: "Hymne de 'Hosanna'", Beethoven.

"Les Embarras d'Arthur" ou "Compliment improvisé".

Drame: "Le choix d'une amie", 1er acte.

Orchestre: Symphonie du Sacré-Coeur.

"Le choix d'une amie", 2me acte.

Chant: Le Cid: "Prière", Massenet: Mlle E. Brault.

Comédie: "Une cause célèbre".

Solo de violon: M. L. Chaput.

"Un centenaire", tableau vivant.

Réponse du R. P. Provincial.

"O-Canada".

"Les Embarras d'Arthur": MM. A. Chaput, J.-E. Villeneuve, J. Aubin, H. Germain, N. Guertin, W. Cardin.

"Le choix d'une amie" — Mme Auberton, Mlle E. Caron; Marie, sa fille, Mlle L. Bourbonnais; Emma, son amie, Mlle M. Lemarbre; Gabrielle, son amie, Mlle M. Turenne; Mme de Sévannes, Mlle L. Potvin; Lucie, sa fille, Mlle L. Bédard; une bonne, Mlle F. Rajotte; groupe de jeunes filles: Mlles E. Germain, L. Chauvière, T. Lemire, G. Thomas, J. Aubin, D. Fitzgerald.

"Une cause célèbre" — Président, M. L. Théroux; avocats: MM. J. Carignan et M. Bédard; greffier, M. A. Couture; jurés: MM. M. Bourgouin et R. Blanchard; l'accusé, M. G. Bourque; un groupe d'élèves: MM. J. Talbot, L. Aubin, L. Sargent, G. Berthiaume.

"Un centenaire" — Mlles L. Potvin, L. Blanchard, C. Doyle, J. Mousseau, R. Chaput, J. Villeneuve, O. Poirier, L. Rhéaume, B. Morrier; anges: Mlles J. Blanchard, E. Caron et S. Buffet.

SAINT-IGNACE

Un autre succès a été enregistré à la dernière partie de cartes-concert qui a eu lieu en notre salle paroissiale le 23 janvier dernier. A peu près 35 tables étaient occupées.

Voici les gagnants des prix:

Dames — 1er prix, don de Mme J.-H. Crowley, gagné par Mme J.-A. Lodge; 2me prix, don de Mlle R. Moran, gagné par Mme A. Mulvihill; 3me prix, don de Mme T.-H. Mahoney, gagné par Mme A.-P. McDonald; consolation, don de M. J.-A. Hébert, gagné par Mlle E. Whilliams.

Messieurs — 1er prix, don de M. J.-C. Clifford, gagné par M. J. Page; 2me prix, don de M. C.-O. Dozois, gagné par M. l'abbé F. McAuley, de l'Immaculée Conception; 3me prix, don de M. E.-C. Ryan, gagné par M. P. Neil; consolation, don de M. J.-A. Hébert, gagné par M. C. Molloy.

Le jambon de 15 livres, donné par M. A. Caroland, fut gagné par M. P. McKenna.

Pour compléter cette agréable soirée un joli programme musical varié fut exécuté par des artistes distingués: Mlles Blanche Leclaire, A. Thomas, E. Haynes, Y. Bertrand et R. Bertrand; MM. A. McCabe, J. Gowler, E. Muir et H. Coghill. L'accompagnement au piano fut fait par Mlle Grace Miller.

Un succulent goûter fut servi par les demoiselles de la paroisse.

• • •

La prochaine grande partie de cartes-concert aura lieu le 9 février, mardi prochain, à 8 h. 15 précises. Elle sera organisée par le comité de la paroisse au profit de l'école. Des surprises vous sont réservées. Venez et vous vous amuserez. Les billets seront mis en vente ces jours-ci, au prix de 25 sous.

WINNIPEG

Le Rendez-vous français

Le lundi 25 janvier, le cercle "Le Rendez-vous français" se réunissait dans le salon de lecture de l'hôtel Royal Alexandra. Mme de Denus, organisatrice de ce cercle, fit une causerie sur la cour de Louis XV, qui fut suivie avec beaucoup d'intérêt et très applaudie par l'élégante et nombreuse assistance. Mlle Alice Weir, récemment revenue de Paris, dansa en costume de l'époque avec une grâce incomparable Mademoiselle à Versailles en 1830. Puis un thé délicieux fut servi, pendant lequel tout le monde parla français.

Le "Rendez-vous" compte environ 45 membres, dames ou jeunes filles appartenant à l'élite de la société anglaise. Le français est à la mode, c'est une chose certaine, mais c'est une mode qui ne sera critiquée par personne et dont tout coeur français n'aura qu'à se réjouir.

Le Cercle Molière au "Walker", le lundi 15 février

Dès leur mise en vente, samedi dernier, les billets pour la représentation du 15 s'enlevaient très rapidement. Pas un de nos acteurs qui n'en eût déjà disposé d'une vingtaine. Plusieurs amis du cercle ont retenu leurs sièges par téléphone. Nous invitons tous les amateurs de théâtre français à en faire autant. Il n'y a pas de mauvais sièges sans doute, mais il y en a de plus avantageux que d'autres; comme il en reste d'excellents, l'on fera bien de les retenir au plus tôt. Rappelons que les fauteuils d'orchestre se louent $1.50, $1.00 et 75 sous et ceux du balcon, 75 et 50 sous.

Nous n'aurons jamais éprouvé un aussi vif sentiment de satisfaction à annoncer une représentation théâtrale que nous en éprouvons à faire part au public des promesses que nous donnent les acteurs du "Molière". Nous avons esquissé, la semaine dernière, l'impression générale qui se dégage de chacune des pièces à l'affiche: "Chut! Voilà la bonne", "Le Pater" et les "Deux Pierrots", ou "Le Souper blanc". Nous retrouvons dans ces pièces toutes les qualités qui valurent à leurs auteurs une juste célébrité.

Un mot des acteurs. Personne n'a oublié Mlle Yvonne Buffet dont le jeu si personnel et si vrai a conquis les spectateurs des "Romanesques" et du "Monde où l'on s'ennuie". Cet élan dramatique que l'on admirait tant chez elle, on le retrouvera, perfectionné, affiné, dans son rôle de Colombine des "Pierrots" et dans celui de Rosette de "Chut! Voilà la bonne!" Dans notre dernière chronique, nous faisions allusion à de nouveaux talents. Décidément, ils s'affirment de plus en plus, ces talents. Mentionnons Mme A. Boutal qui, en plus de nous fournir, pour nos costumes, des indications très précieuses, sait aussi trouver les accents les plus poignants, dans son rôle de Mlle Rose du "Pater". Mlles Béguin et Simons font preuve d'une grande intelligence de la scène et d'un jeu très précis. Parmi les hommes on n'a pas oublié M. Casteleis de la Lande dans les deux rôles qu'il a personnifiés l'an dernier, Bergamin et Bellac, non plus que M. Raymond Bernier qui a successivement personnifié Straforel, des "Romanesques" et Roger de Céran, du "Monde où l'on s'ennuie. Ils se montrent encore, cette fois-ci, à la hauteur de leur rôle, de sorte que nos Pierrots seront joués d'une façon splendide. M. Boutal, qui a un rôle dans le "Pater", n'est pas inconnu du public et le Cercle se félicite d'avoir obtenu ses services. M. D. Joyal se révèle excellent maître d'hôtel dans les "Pierrots".

En un mot, chaque acteur a le rôle qui lui convient et l'ensemble, d'une répétition à l'autre, acquiert plus de fondu. Nous sommes sûrs de nous, quand nous promettons un régal à nos spectateurs. Le programme musical sera à l'avenant.

Qu'on n'oublie pas que l'on peut se procurer les billets et les retenir à la Librairie Kéroack, 242, rue Main, Winnipeg, tél. A 3543.

PETITES NOTES

Lord Willingdon, homme d'Etat anglais en vue, qui a été mentionné récemment comme successeur possible de lord Byng aux fonctions de gouverneur général du Canada, a passé la journée de lundi à Winnipeg. Il est accompagné de lady Willingdon et se rend en Chine.

L'hon. R.-W. Craig, procureur général, sollicité de fixer la double exécution qui doit avoir lieu ailleurs que dans la cour de la prison provinciale, répond que la chose n'est pas du ressort du cabinet provincial.

• • •

Une grande exposition industrielle s'est ouverte hier à l'hôtel Royal Alexandra et se poursuit durant toute la semaine.

• • •

Vendredi passé, un grand nombre d'amis de M. et Mme Joseph Gingras se réunissaient à leur résidence, 468, rue Kennedy, afin de leur présenter leurs meilleurs souhaits à l'occasion de leur départ pour Montréal. M. Joseph Gingras a été promu de Winnipeg à Montréal au service de T. Eaton et Co. Il y eut présentation de riches cadeaux, musique, chant et l'on s'amusa ferme. La maison Eaton y était représentée par plusieurs de ses gérants. Nos meilleurs souhaits accompagnent M. et Mme Joseph Gingras.

Le Manitoba vendrait ses élévateurs à la Coopérative de blé

L'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, se déclare disposé à vendre les 36 élévateurs à grain que possède le gouvernement du Manitoba à la Coopérative de la province, à l'expiration du bail avec les "United Grain Growers". Récemment la Coopérative a fait des offres pour l'achat de quelques-uns de ces élévateurs, mais le gouvernement voudrait en disposer en bloc.

• • •

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.